

FAITS SAILLANTS

OBJET : Évaluation formative de huit mesures actives d'Emploi-Québec – Résultats et effets

LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation formative, deux phases étaient prévues. La première phase visait à décrire les processus et les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement des mesures actives. Elle a fait l'objet d'un rapport intitulé *Évaluation formative des mesures actives d'emploi, de l'information sur le marché du travail et de la prise d'offres : approche par site*.

La deuxième phase comporte deux volets qui font chacun l'objet d'un rapport distinct. Le premier volet porte plus spécifiquement sur les caractéristiques des participantes et participants, les modalités de participation aux mesures actives offertes par Emploi-Québec ainsi que sur les effets à court terme liés à cette participation. Le deuxième volet porte sur l'évaluation de la qualité des services offerts aux participantes et participants aux mesures actives d'Emploi-Québec. Le rapport sera déposé prochainement.

LA MÉTHODOLOGIE

LA POPULATION À L'ÉTUDE

La population visée par l'enquête est l'ensemble des personnes dont la participation à sept des huit mesures actives a été inscrite dans les fichiers du ministère de la Solidarité sociale entre avril et décembre 1998 et a pris fin entre octobre et décembre de cette même année. En ce qui concerne la participation à *Achats de formation*, la huitième mesure, cette participation a été inscrite dans les fichiers de Développement des ressources humaines Canada et elle a pris fin entre novembre et décembre 1998.

Toute participation inscrite pour un mois donné, qu'elle soit de courte ou de longue durée, a été considérée. Ces personnes pouvaient être des prestataires de l'aide sociale, des participantes et participants de l'assurance-emploi ou des personnes ne recevant aucun soutien public du revenu. Cette population comprenait 23 400 personnes réparties selon huit mesures.

LE PLAN DE SONDAGE ET LA STRATIFICATION

Le plan de sondage de l'enquête est un plan stratifié selon les régions administratives d'Emploi-Québec et selon les mesures actives. Le plan stratifié est non proportionnel. À l'intérieur de chaque strate, un échantillon systématique a été tiré. Afin d'obtenir des résultats fiables par région et par mesure active, des strates ont été établies à partir de ces deux composantes (18 régions et 8 mesures), afin de permettre l'atteinte de cet objectif de fiabilité. Le nombre total de personnes sélectionnées a été de 16 315.

LE DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE

La collecte des données a été réalisée par la firme Écho Sondage. La collecte s'est déroulée du 17 mars au 12 mai 1999, soit 4 à 6 mois après la fin de la participation. Les entrevues ont été faites au téléphone. La durée moyenne des entrevues a été de 15 minutes. **Le taux de réponse, défini comme les personnes admissibles répondantes sur les personnes admissibles répondantes et non répondantes, est de 60 %.**

LES COMPARAISONS

Les mesures actives qui font l'objet de la présente évaluation sont de nature différente. Certaines sont des mesures de formation – *Soutien individuel à la formation ou Achats de formation* -, d'autres permettent d'acquérir des expériences de travail – *Subventions salariales* -, de participer à des activités communautaires – *Insertion sociale* - ou à des projets combinant la formation et l'expérience de travail – *Projets de formation axés sur l'emploi*. Les objectifs poursuivis par les mesures actives ne sont pas tous les mêmes; elles doivent théoriquement rejoindre des clientèles qui présentent des profils différents. Ultimement, ces mesures visent l'insertion en emploi que ce soit dans le cadre d'un parcours ne comportant qu'une seule mesure ou dans un parcours long composé de différentes mesures. Dans le cadre de cette étude, il faut éviter de comparer les mesures entre elles, car les différences observées peuvent s'expliquer par la nature différente des objectifs poursuivis par les mesures ainsi que par les clientèles visées.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Cette étude poursuivait différents objectifs spécifiques. Le premier était de décrire les caractéristiques des participantes et participants selon les mesures actives, afin de **voir si les clientèles sélectionnées répondaient aux grands critères d'admissibilité de chacune des mesures actives**. À ce propos, on peut conclure que les clientèles sélectionnées qui ont terminé une participation durant la période étudiée répondent bien aux grands critères d'admissibilité retenus pour chacune des mesures. On peut également dire que le principe de décloisonnement des clientèles, qui constitue un des principes d'intervention d'Emploi-Québec selon lequel toutes les clientèles, tout statut confondu, doivent avoir accès aux services publics d'emploi, a été mis en application, selon les balises retenues.

Le second objectif était de décrire les modalités de participation aux mesures actives ainsi que les résultats des participations. Dans un premier temps, on a constaté que le CLE¹ constitue la principale source d'information de l'existence des mesures d'emploi pour plus du tiers des participantes et participants (35,8 %); suivent les personnes de l'entourage (24,8 %), l'information écrite (14,6 %) et les différents médias (13,5 %).

En ce qui concerne la proportion des participations menées à terme pour la population étudiée, près de trois personnes sur quatre (73,0 %) ont mené à terme leur participation à une mesure active parmi la population étudiée. Pour les participantes et participants aux mesures *Subventions salariales* (80,8 %), *Achats de formation* (78,8 %), *Projets de formation axés sur l'emploi* (77,1 %) et *Services d'aide à l'emploi* (75,8 %), la proportion des participations menées à terme est supérieure au taux moyen des participations menées à terme (73,0 %). Pour les mesures *Insertion sociale* (59,8 %) et *Soutien individuel à la formation* (68,0 %), la proportion de participations menées à terme est inférieure au taux moyen (73,0 %). **En corollaire, plus du quart des personnes (27,0 %) ont interrompu leur participation avant terme**.

Bien qu'il ne s'agisse pas de la mesure du taux de participations menées à terme, car il faudrait être en mesure de suivre une cohorte depuis le début de la participation et non selon le moment de la fin de la participation, cet indicateur nous permet d'améliorer nos connaissances quant aux caractéristiques associées au fait de mener à terme ou non une participation. Ainsi, les résultats de l'enquête indiquent que les participantes et participants qui ont mené à terme leur participation se distinguent de ceux qui l'ont interrompue par les caractéristiques suivantes : leur âge - ils sont proportionnellement plus nombreux à faire partie des catégories de 30 à 44 ans et 45 ans ou plus; le type de

¹ Dans certains cas, les CRHC peuvent être également concernés, mais les réponses apportées ne nous ont pas permis d'en faire un dénombrement précis.

soutien public du revenu dont ils bénéficiaient avant de débiter une participation - ils sont participantes et participants de l'assurance-emploi ; la catégorie de ménage - ils font partie d'un ménage qui n'est pas monoparental; le niveau de scolarité - ils ont une scolarité de niveau secondaire complété ou atteint le niveau collégial; et la région administrative - ils résident notamment dans les régions suivantes : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord, Bas-Saint-Laurent, Centre-du-Québec, Lanaudière et Estrie.

Quant aux principaux facteurs qui, selon les participantes et les participants, contribuent à mener à terme une participation, ce sont le désir de sortir de l'aide publique (aide sociale ou assurance-emploi : 55,2 %), l'intérêt des cours ou des projets : 25,6 % et le soutien du CLE (soutien financier et support de l'agent d'aide : 10,2 %).

Pour ce qui est des principaux motifs d'interruption mentionnés, nous retrouvons le retour sur le marché du travail (30,2 %), suivi des problèmes personnels ou familiaux (23,7 %), des problèmes de motivation ou d'apprentissage (20,3 %) et des renvois ou des arrêts de projets (10,6 %). L'analyse des motifs d'interruption pour les trois mesures de formation montrent que deux motifs ressortent principalement, soit les problèmes de motivation ou d'apprentissage et les problèmes personnels ou familiaux. Il y aurait peut-être lieu de s'assurer de donner un support et un encadrement approprié à ces participantes et participants afin de diminuer les interruptions avant terme.

Par ailleurs, le principal motif d'interruption avant terme qu'est le retour sur le marché du travail peut être considéré comme un résultat positif. Si l'on soustrait ces retours au travail de la proportion initiale, **la proportion d'interruptions avant terme pour la population étudiée serait de l'ordre de 20 % plutôt que 27 %.**

Un troisième objectif que nous nous étions fixé dans le cadre de cette étude était **d'évaluer le niveau d'atteinte de certains objectifs intermédiaires**. Ainsi, les participantes et les participants qui ont mené à terme leur participation mentionnent que la participation à une mesure active a contribué très fortement à l'accroissement de la motivation à se trouver un emploi (52,1 %), à l'amélioration des chances de se trouver un emploi (47,3 %) et à l'amélioration des qualifications professionnelles (44,3 %). On a aussi constaté que les participantes et les participants aux mesures de formation et de préparation pour l'emploi qui ont mené à terme leur participation ont généralement une appréciation plus positive que celle des personnes ayant participé aux autres mesures. Enfin, les personnes qui ont interrompu avant terme leur participation ont une appréciation moins positive que ceux qui l'ont menée à terme.

En ce qui a trait aux effets d'insertion en emploi à court terme des participantes et participants, quatrième objectif de l'étude, mentionnons qu'au moment de la collecte de données, soit 4 à 6 mois après la fin de la participation, **33,0 % des personnes qui avaient participé à une mesure active étaient en emploi à la suite de leur participation (taux ponctuel d'insertion en emploi)**. Il s'agit d'une personne sur trois qui déclarait occuper un emploi. Les emplois occupés peuvent être de toute nature, c'est-à-dire permanents, temporaires ou saisonniers. Les mesures actives qui présentent un taux ponctuel d'insertion en emploi plus élevé que le taux ponctuel moyen sont : *Soutien au travail autonome* (65,9 %) (pour cette mesure, on fait plutôt référence à la création ou au maintien en emploi), *Achats de formation* (45,9 %), *Projets de formation axés sur l'emploi* (38,4 %) et *Projets de préparation à l'emploi* (37,0 %). Les mesures qui présentent un taux inférieur sont : *Insertion sociale* (23,5 %), *Soutien individuel à la formation* (25,4 %) et *Subventions salariales* (32,1 %).

Pour ce qui est du taux cumulatif d'insertion en emploi, l'analyse a montré que 41,7 % des participantes et participants déclarent avoir occupé au moins un emploi pendant ou après leur participation à une mesure active. Cinq mesures présentent un taux cumulatif d'insertion en emploi supérieur au taux cumulatif moyen. Ce sont les mesures *Soutien au travail autonome* (68,7 %), *Achats de formation*

(52,9 %), *Projets de préparation à l'emploi* (50,0 %), *Projets de formation axés sur l'emploi* (47,8 %) et *Subventions salariales* (43,0 %). Les mesures qui présentent un taux inférieur sont : *Insertion sociale* (30,9 %), *Soutien individuel à la formation* (32,8 %) et *Services d'aide à l'emploi* (41,0 %). À titre illustratif, soulignons que ce taux cumulatif d'insertion est quelque peu plus élevé que celui de 23 % obtenu lors de l'enquête *Relance* réalisée en 1993. Précisons que cette comparaison comporte certaines limites, notamment parce que les caractéristiques des participantes et participants aux deux études ne sont pas contrôlées. Ainsi, on ne peut dire que les deux groupes sont équivalents en ce qui a trait aux principales caractéristiques socio-économiques ou sociodémographiques, la période couverte par l'étude était différente (sept mois en moyenne dans l'étude *Relance* comparativement à 5 mois pour cette étude) et le contexte économique n'était pas non plus le même. Enfin, la nature de l'intervention peut également avoir été différente.

Rappelons enfin que la stratégie d'évaluation retenue ne permet pas de mesurer les effets nets de l'insertion en emploi. Afin de mesurer les effets nets, il faut utiliser des méthodes qui permettent de mesurer les effets attribuables aux mesures actives en utilisant notamment des groupes de comparaison et des analyses économétriques. Cette procédure sera plutôt utilisée dans le cadre de l'évaluation sommative qui sera réalisée prochainement. Ce sont donc les effets bruts qui sont mesurés ici, et ce, avec toutes les limites que cela implique.

L'analyse de chacune des mesures fait ressortir, pour certaines d'entre elles, des différences significatives entre les personnes ayant mené à terme leur participation comme prévu et celles qui l'ont interrompue. D'abord, pour les mesures *Soutien individuel à la formation* (41,0 % vs 21,2 %) et *Insertion sociale* (33,4 % vs 26,6 %), mener à terme sa participation semble faire une différence pour l'insertion en emploi. Pour ces deux mesures, le taux cumulatif d'insertion en emploi pour les personnes qui ont mené à terme est plus élevé que celui des personnes qui ont interrompu leur participation.

À l'inverse, le fait d'interrompre sa participation avant terme est positivement associé au fait d'avoir occupé au moins un emploi pour les participantes et participants des mesures *Services d'aide à l'emploi* (47,5 % vs 39,6 %), *Subventions salariales* (58,9 % vs 39,4 %) et *Soutien au travail autonome* (80,1 % vs 63,1 %). Dans le cas de la mesure *Services d'aide à l'emploi*, il s'agit en quelque sorte d'un résultat attendu, puisque l'objectif immédiat de cette mesure de courte durée est l'obtention rapide d'un emploi et celui-ci peut s'acquérir au tout début de la démarche. Pour la mesure *Subventions salariales*, on peut faire l'hypothèse que ces personnes - même lorsqu'elles sont en participation - demeurent tout de même à la recherche d'un emploi. La participation à une mesure semble donc pour elles associée à une situation transitoire. Il est possible que l'expérience acquise durant la participation ait servi de « tremplin » vers un autre emploi. On avait observé ce phénomène lors d'une étude précédente sur le programme *PAIE* (Programme d'aide à l'intégration en emploi) dans le cas des personnes qui avaient interrompu leur participation avant terme.

Par ailleurs, on constate qu'il y a un écart de 8,7 points de pourcentage entre les taux cumulatif et ponctuel d'insertion en emploi. Cela représente 1 887 emplois. Après vérification, l'écart entre les taux cumulatif et ponctuel peut s'expliquer par la nature et les conditions des emplois qui étaient occupés ainsi que par la période de collecte de données. Ceux-ci sont surtout des emplois temporaires et non saisonniers reliés aux grands groupes professionnels de la vente et des services ou du personnel des métiers et du personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport/machinerie et dont la rémunération est de 9,00 \$ l'heure ou moins.

De plus, l'enquête a aussi permis de révéler que 5,9 % de l'ensemble des participantes et participants sélectionnés occupaient déjà l'emploi mentionné au moment du sondage

avant le début de leur participation. Ces emplois ont été exclus des taux d'insertion, car ils ne peuvent être associés à la participation à une mesure active. Si l'on additionne la proportion de personnes qui occupaient un emploi avant le début de leur participation (5,9 %) et la proportion de personnes qui occupent ou ont occupé un emploi depuis la fin de leur participation (41,7 %), **nous obtenons un taux de présence en emploi de 47,6 %**. C'est donc dire que près de la moitié des participantes et participants ont occupé un emploi après leur participation à une mesure active d'emploi, que cet emploi ait été obtenu avant, pendant ou seulement après la participation.

Enfin, l'analyse selon le type de soutien public du revenu montre que, quelle que soit la mesure, les prestataires actifs de l'assurance-emploi (48,2 %), les participantes et les participants de l'assurance-emploi (46,0 %) et les personnes sans soutien public du revenu (56,1 %) ont un taux cumulatif d'insertion en emploi plus élevé que les prestataires de l'aide sociale (34,0 %). Ces résultats s'expliquent notamment par les différents facteurs défavorables à l'insertion en emploi qui caractérisent la situation des prestataires de l'aide sociale qui ont été sélectionnés dans le cadre de ces mesures actives, par exemple la faible scolarité et la longue durée cumulative à l'aide sociale.

L'étude a aussi permis de distinguer les principales caractéristiques des personnes qui se déclarent en emploi de celles qui ne sont pas en emploi.

Ainsi, les personnes qui occupent ou ont occupé au moins un emploi sont proportionnellement plus nombreuses à présenter les caractéristiques suivantes : être de sexe masculin, avoir atteint une scolarité de niveau secondaire de formation professionnelle, collégial ou universitaire, être âgé de 29 ans au moins, être participante et participant de l'assurance-emploi, n'avoir aucune présence à l'aide sociale, ne pas faire partie d'une famille monoparentale, être de langue maternelle française et provenir notamment des régions des Laurentides, de Chaudière-Appalaches et de Montréal. Ce sont donc des personnes qui présentent le moins de contraintes à l'emploi.

Par ailleurs, mentionnons que l'évaluation sommative qui sera réalisée au cours des prochains mois devrait permettre d'approfondir le phénomène de l'insertion en emploi et surtout de déterminer la partie de l'insertion en emploi qui est attribuable à la participation aux mesures actives, de déterminer les caractéristiques des personnes qui profitent le plus des mesures en tenant compte des sorties naturelles ainsi que de mesurer le phénomène de l'insertion durable en emploi.

Quant à l'importance de l'emploi subventionné dans l'insertion en emploi, elle est relativement importante selon les mesures. Ainsi, environ deux personnes sur dix (18,8 %) déclarent occuper ou avoir occupé des emplois dits subventionnés depuis la fin de leur participation à une mesure active. Certaines mesures actives semblent davantage associées à l'obtention d'un emploi subventionné à la fin de leur participation. Ce sont : *Insertion sociale* (51,9 %), *Subventions salariales* (26,6 %), *Soutien au travail autonome* (24,4 %) et *Projets de préparation à l'emploi* (22,8 %). De plus, l'analyse par genre d'employeur indique que près des deux tiers des emplois occupés dans les organismes sans but lucratif (65,5 %) sont constitués d'emplois subventionnés. À l'inverse, la majorité des emplois non subventionnés sont associés à l'entreprise privée (89,3 %).

Un cinquième objectif était de décrire les principales caractéristiques des emplois occupés. Plus de 70 % des emplois occupés par les personnes font partie de trois des dix catégories de genre de compétences de la Classification nationale des professions (CNP), tandis que dans l'ensemble des emplois du Québec, environ 56 % des emplois font partie de ces catégories. Les catégories de genre de compétences visées sont celle des groupes professionnels de la vente et des services, celle des métiers, transport et machinerie et celle des affaires, finance et administration. Globalement, on constate que près de six emplois sur dix (59,0 %) sont déclarés par les

participantes et participants comme des emplois permanents comparativement à 41,0 % que l'on déclare comme étant temporaires. La participation aux mesures *Achats de formation* (64,0 %) ou *Services d'aide à l'emploi* (62,6 %) est davantage associée à des emplois permanents. Parmi les personnes qui ont déclaré que leur emploi était temporaire, plus du quart (26,7 %) d'entre elles ont mentionné que leur emploi était saisonnier, ce qui représente 9,2 % de l'ensemble des emplois occupés. Les mesures actives qui sont surtout associées à des emplois temporaires sont : *Insertion sociale* (61,2 %), *Soutien au travail autonome* (42,5 %) , *Projets de formation axés sur l'emploi* (44,8 %) et *Subventions salariales* (43,3 %).

Quant aux conditions de travail, les trois quarts des personnes (75,1 %) qui occupent ou ont occupé au moins un emploi déclarent travailler à temps complet (plus de 30 heures par semaine) comparativement au quart (24,9 %) qui travaillent à temps partiel (moins de 30 heures par semaine). La moyenne d'heures travaillées par semaine est de 34,3 heures alors que la médiane se situe à 35 heures. Le taux horaire moyen pour l'ensemble des participantes et participants qui ont occupé au moins un emploi pendant ou après leur participation s'élève à 10,27 \$ alors que le taux médian est de 9,00 \$. Ce sont les participantes et les participants aux mesures *Achats de formation* (11,92 \$), *Soutien individuel à la formation* (10,82 \$), *Soutien au travail autonome* (10,76 \$), *Projets de formation axés sur l'emploi* (10,45 \$) et *Services d'aide à l'emploi* (10,54 \$) qui déclarent recevoir un salaire horaire moyen brut le plus élevé, soit un salaire supérieur à 10,00 \$ l'heure. Les personnes qui ont participé aux mesures *Insertion sociale* (7,96 \$), *Projets de préparation à l'emploi* (8,76 \$) et *Subventions salariales* (9,81 \$) sont celles qui déclarent être payées au taux horaire moyen le moins élevé. Enfin, parmi l'ensemble des emplois occupés, 44,8 % sont des emplois considérés « typiques », c'est-à-dire un emploi comportant un contrat de travail dont la fin n'est pas prévue et dont le nombre d'heures de travail est normalement de 30 heures ou plus (plein temps).

En ce qui concerne les caractéristiques des employeurs, on observe que plus des deux tiers (67,7 %) des emplois occupés se retrouvent dans des entreprises du secteur privé. Quant au secteur d'activité économique, la quasi-totalité des emplois occupés se retrouvent dans le secteur tertiaire (93,2 %).

En ce qui concerne le lien entre l'emploi occupé et la participation à une mesure active, on observe que globalement, près des deux tiers des participantes et participants (63,0 %) en emploi qui ont mené à terme leur participation estiment que leur emploi est fortement relié ou assez relié à leur participation à une mesure, comparativement au tiers (34,7 %) qui déclarent que cette participation à une mesure est peu ou pas du tout reliée à l'emploi occupé. Pour ce qui est des personnes qui n'ont pas mené à terme leur participation, c'est la situation inverse que l'on observe. En effet, seulement le tiers (34,7 %) déclarent que leur emploi est fortement ou assez relié à leur participation à une mesure active. Bref, plus de six personnes sur dix (62,0 %) qui n'ont pas mené à terme leur participation affirment que l'emploi obtenu est peu ou pas du tout relié à leur participation.

Le sixième objectif consistait à décrire la situation des personnes qui n'étaient pas en emploi au moment du sondage, soit qu'elles étaient aux études, participaient à une autre mesure ou bien n'étaient ni aux études ni en emploi. En effet, bien que l'insertion en emploi constitue l'un des objectifs ultimes des mesures actives, il ne faut pas oublier que la participation à une mesure peut s'inscrire dans un parcours ou un plan d'intervention. La participation à une mesure peut donc constituer une étape intermédiaire vers l'insertion sur le marché du travail. Sur l'ensemble des personnes interviewées, une personne sur cinq a débuté une nouvelle participation à une mesure offerte par Emploi-Québec, 12,0 % dans une mesure de formation et 9,3 % dans un autre type de mesures. Ce sont les participantes et participants aux mesures *Soutien*

individuel à la formation, *Achats de formation* et *Services d'aide à l'emploi* qui présentent les taux de nouvelles participations les plus élevés. Parmi les personnes qui poursuivent des études dans le cadre d'une mesure offerte par le CLE, plus de la moitié se retrouvent dans des programmes de formation professionnelle. Par ailleurs, 5,3 % de personnes interviewées poursuivent des études dans un autre cadre que celui du CLE.

Les prochaines études devraient permettre de vérifier si ces nouvelles participations s'inscrivent dans un parcours ou un plan d'intervention, ce qu'il n'était pas possible de faire dans cette étude, car l'information n'était pas encore disponible dans les fichiers administratifs. Rappelons que ce sont des participantes et participants aux mesures *Soutien individuel à la formation* et *Achats de formation*, soit des mesures de formation, et à *Services d'aide à l'emploi* qui proportionnellement sont plus nombreux à participer à de nouvelles mesures, notamment à des mesures de formation. Il faudrait également connaître la séquence de participations à ces mesures.

Un septième objectif était d'identifier certaines stratégies ou pratiques de recherche d'emploi des personnes n'occupant pas un emploi. D'abord, parmi l'ensemble des personnes qui n'occupaient pas un emploi lors de l'étude, plus de 60 % ont déclaré qu'ils étaient à la recherche d'un emploi. Ce sont les participantes et les participants aux mesures *Subventions salariales* (73,5 %), *Projets de formation axés sur l'emploi* (72,7 %) et *Soutien au travail autonome* (66,6 %) qui, proportionnellement, sont les plus nombreux à se déclarer à la recherche d'un emploi. Pour leur part, près de la moitié des personnes qui ont participé à la mesure *Soutien individuel à la formation* (44,8 %) et *Achats de formation* (43,4 %) mentionnent qu'elles ne sont pas à la recherche d'un emploi. En moyenne, les personnes déclarent consacrer près de 12 heures par semaine à la recherche d'emploi. Ce sont les personnes qui ont participé aux mesures *Soutien au travail autonome* et *Projets de préparation à l'emploi* qui consacrent le plus de temps à cette activité.

Pour ce qui est des moyens utilisés pour chercher un emploi, les résultats montrent que, de manière générale, plus du tiers des participantes et participants (37,2 %) déclarent utiliser une démarche personnelle, suivent la consultation des journaux (26,9 %) et la fréquentation du CLE (23,9 %). Une faible proportion déclarent utiliser leurs contacts personnels (6,8 %) ou utiliser les services d'autres organismes pour les aider dans leur recherche d'emploi (4,4 %).

Quant aux caractéristiques associées aux personnes à la recherche d'emploi, ce sont d'être un homme, d'être âgé de plus de 45 ans, d'avoir atteint un niveau de scolarité universitaire, de ne pas être un chef de famille monoparentale, d'avoir mené à terme sa participation et de résider notamment dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent, de l'Estrie ou de la Mauricie.

Trois motifs ont été principalement invoqués par les participantes et participants pour expliquer le fait qu'ils n'effectuaient pas de recherche d'emploi : soit qu'ils sont aux études ou prévoient y retourner (30,0 %), ou qu'ils sont en attente de retourner sur le marché du travail (17,1 %), ou qu'ils ont des contraintes reliées à leur santé ou à la maternité (18,3 %).

Enfin, le dernier objectif visé par cette étude était de connaître les besoins des personnes qui ne sont pas en emploi concernant les informations sur le marché du travail qui pourraient leur être utiles dans leur recherche d'emploi. Globalement, plus de quatre participantes et participants sur dix (42,3 %) considèrent les informations sur « les emplois disponibles » comme l'information qui leur serait la plus utile pour les aider à se trouver un emploi; viennent ensuite les informations sur « les cours offrant des débouchés d'emploi » (18,2 %) et sur « les compétences exigées

pour occuper un emploi » (17,3 %). Les informations sur « les conditions de travail » (8,5 %) apparaissent être des informations plus secondaires.

Dans le même ordre d'idée, nous avons demandé aux participantes et aux participants de nous faire part de leurs commentaires et suggestions. Dans l'ensemble, on constate que les commentaires « positifs » concernent plus particulièrement les mesures et les résultats à court terme qui découlent d'une participation notamment l'accroissement de leur estime d'eux-mêmes. Cependant, de nombreux commentaires négatifs ont également été formulés sur différents aspects des mesures, notamment les informations sur les mesures, les modalités de fonctionnement, la disponibilité et l'accessibilité aux mesures, la qualité du contenu des cours, etc. Rappelons que les participantes et les participants sont généralement informés par le CLE. Par contre, il semble que l'information sur les mesures devrait être améliorée. En effet, de nombreux commentaires négatifs identifient cet aspect et plusieurs personnes suggèrent d'améliorer l'information sur les mesures.

D'autres commentaires négatifs ont aussi été énoncés concernant le soutien apporté lors de la recherche d'emploi, le soutien financier accordé lors de la participation ainsi que l'adéquation des mesures aux besoins des différentes catégories de clientèles (jeunes, personnes de 45 ans et plus, personnes handicapées, etc.).

Enfin, les suggestions sont globalement nombreuses. Par ordre d'importance, elles concernent l'amélioration de l'information sur les mesures, le soutien financier, le soutien à la recherche d'emploi, le maintien, la modification ou l'offre de nouvelles mesures, la création d'emplois et l'information sur le marché du travail. Il s'agit de pistes concrètes d'améliorations énoncées par les participantes et participants. À cet égard, mentionnons que plusieurs des suggestions s'articulent autour de deux notions, soit les notions d'information et de support. En effet, l'amélioration de l'information sur les mesures ainsi que sur le marché du travail, par exemple sur les emplois disponibles, constituent des suggestions fréquemment formulées par les participantes et participants. Il en est de même pour ce qui est du support à la recherche d'emploi.

Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

Direction générale des politiques

Ministère de la Solidarité sociale



Gouvernement du Québec
Ministère de la Solidarité sociale
Direction générale des politiques
Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

ÉVALUATION FORMATIVE DE HUIT MESURES ACTIVES D'EMPLOI-QUÉBEC

- Résultats et effets

Direction générale des politiques

Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

Janvier 2000

425, rue Saint-Amable, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Analyse et rédaction	: Daniel Otis
Collaboration à l'analyse	: Serge Hamel
Traitement informatique	: Josée Boucher, Daniel Otis, Marc Barrette et Claudine Beaulieu
Révision linguistique	: Lucia Gauthier
Traitement de texte et mise en pages	: Pascale Dumont
Collecte des données	: Firme Echo Sondage
Méthodologie	: Françoise Tarte, Institut de la statistique du Québec

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
SECTION 1 : LES ENJEUX ET LES QUESTIONS D'ÉVALUATION	3
1.1	Les résultats et les effets liés à la participation	4
1.2	La présentation des mesures actives d'emploi	5
SECTION 2 : LA MÉTHODOLOGIE	9
2.1	La population à l'étude	9
2.2	Le plan de sondage et la stratification	9
2.2.1	La détermination de la taille et la répartition de l'échantillon ...	9
2.3	L'application de la méthodologie	10
2.3.1	La collecte des données	10
2.3.2	Les résultats de la collecte	11
2.3.3	La pondération d'inférence	11
2.4	L'appréciation globale	12
2.5	Les comparaisons	12
2.6	La construction des résultats	12
SECTION 3 : LES CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS AUX MESURES ACTIVES	13
3.1	Les mesures actives : un rappel	13
3.2	Les caractéristiques des participantes et participants selon les mesures actives et l'atteinte des clientèles cibles	15
3.2.1	La répartition des participantes et participants selon la région administrative	15
3.2.2	La répartition des participantes et participants selon la catégorie d'âge	19
3.2.3	La répartition des participantes et participants selon le sexe ..	20
3.2.4	La répartition des participantes et participants selon le niveau de scolarité atteint	22

3.2.5	La répartition des participantes et participants selon la langue maternelle.....	24
3.2.6	La répartition des participantes et des participants selon le lieu de naissance.....	26
3.2.7	La répartition des participantes et participants selon la catégorie de ménage	27
3.2.8	La répartition des participantes et participants selon le type de soutien public du revenu au début de leur participation.....	28
3.2.9	La répartition des participantes et participants selon leur présence à l'aide sociale depuis 1975.....	31
3.2.10	La répartition des participantes et participants ayant déjà eu une présence à l'aide sociale selon la durée cumulative à l'aide sociale depuis 1975.....	32
3.2.11	La répartition des participantes et participants selon le délai écoulé depuis la dernière présence à l'aide sociale.....	33
3.2.12	L'atteinte des clientèles visées	35
3.3	Les modalités et les résultats de la participation aux mesures actives	36
3.3.1	Les sources d'information de l'existence des mesures actives	37
3.3.2	La proportion des participations menées à terme et la proportion d'interruptions avant terme pour la population étudiée.....	38
3.3.3	Les facteurs contribuant à mener à terme la participation aux mesures actives	40
3.3.4	Les motifs d'interruption avant terme de la participation à une mesure active.....	41
3.3.5	Les caractéristiques des personnes ayant mené à terme ou non leur participation à une mesure active.....	43
SECTION 4 :	LES EFFETS À COURT TERME LIÉS À LA PARTICIPATION AUX MESURES ACTIVES	47
4.1	La perception des participantes et participants quant aux effets intermédiaires obtenus à la suite de la participation à une mesure active.....	47
4.1.1	La contribution de la participation à l'amélioration des qualifications professionnelles	48

4.1.2	La contribution de la participation à l'augmentation de la motivation à trouver un emploi.....	48
4.1.3	La contribution de la participation à l'amélioration des chances de trouver un emploi.....	49
4.1.4	La perception de l'atteinte des objectifs intermédiaires	53
4.2	L'insertion en emploi	54
4.2.1	Les taux ponctuels d'insertion en emploi des participantes et participants	55
4.2.2	Les taux cumulatifs d'insertion en emploi des participantes et participants	55
4.2.3	L'écart entre les taux cumulatif et ponctuel d'insertion en emploi.....	57
4.2.4	Le taux de présence en emploi.....	58
4.2.5	L'insertion en emploi selon le type de soutien public du revenu des participantes et participants	59
4.2.6	Les caractéristiques associées à l'insertion en emploi	61
4.2.7	L'état de la participation et l'insertion en emploi.....	62
4.2.8	L'importance de l'emploi subventionné dans l'insertion en emploi.....	64
SECTION 5 :	LES CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPÉS	67
5.1	Les caractéristiques des emplois	67
5.1.1	Le genre de travail	67
5.1.2	La nature de l'emploi (permanent, temporaire ou saisonnier).....	69
5.1.3	Le nombre d'heures de travail	72
5.1.4	L'emploi « typique »	72
5.1.5	Le taux horaire brut de salaire	73
5.1.6	La « qualité » des emplois occupés	74
5.2	Les caractéristiques des employeurs.....	75
5.2.1	Le genre d'employeur	75

5.2.2	Le secteur d'activité économique	76
5.3	Le lien entre la participation à une mesure active et l'emploi occupé.....	77
SECTION 6 :	LA SITUATION DES PERSONNES QUI NE SONT PAS EN EMPLOI AU MOMENT DU SONDAGE.....	81
6.1	La situation des participantes et participants au moment de l'étude	81
6.2	Les personnes aux études.....	82
6.2.1	Les caractéristiques des personnes aux études.....	83
6.3	Les personnes ayant débuté une autre mesure offerte par le CLE.....	84
6.3.1	L'état des nouvelles participations à des mesures offertes par le CLE.....	85
6.4	Les personnes se déclarant « ni aux études ni en emploi »	86
6.5	Les personnes à la recherche d'un emploi.....	86
6.5.1	La répartition des participantes et participants en recherche d'emploi	86
6.5.2	Le temps consacré à la recherche d'un emploi.....	87
6.5.3	Les moyens utilisés pour la recherche d'un emploi	88
6.5.4	Les caractéristiques associées à la recherche d'emploi.....	89
6.5.5	Les motifs invoqués pour ne pas effectuer de recherche d'emploi	90
6.5.6	Les informations sur le marché du travail utiles pour trouver un emploi.....	91
SECTION 7	LES COMMENTAIRES ÉMIS ET LES PISTES D'AMÉLIORATION SUGGÉRÉES PAR LES PARTICIPANTES ET LES PARTICIPANTS.....	93
7.1	Les mesures actives	93
7.2	Les résultats des mesures	95
7.3	La recherche d'emploi.....	95
7.4	L'aide financière	96

7.5	L'aide aux clientèles.....	96
7.6	Les employeurs.....	96
7.7	Les ressources externes.....	97
7.8	Le soutien public du revenu	97
CONCLUSION	101
ANNEXES		
Annexe 1	Enquête auprès de personnes ayant participé à une mesure active offerte par Emploi-Québec – Rapport méthodologique de l'Institut de la statistique de Québec*	109
Annexe 2	Tableaux.....	110

* Ce rapport est disponible sur demande.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Principales dimensions évaluées à l'intérieur du volet « Résultats et effets »	5
Tableau 2	Regroupement des mesures actives faisant l'objet de la présente évaluation selon les axes de la politique active du marché du travail	6
Tableau 3	Cadre logique des mesures actives retenues pour l'évaluation.....	7
Tableau 4	Répartition des principaux motifs de la non-réponse.....	11
Tableau 5	Tableau synoptique des mesures actives	14
Tableau 6	Répartition des participantes et participants ayant complété ou mis fin à une participation par mesure active, selon la région administrative	18
Tableau 7	Répartition des participantes et participants par mesure active, selon la catégorie d'âge	20
Tableau 8	Statistiques descriptives de l'âge des participantes et participants par mesure active.....	20
Tableau 9	Répartition des participantes et participants par mesure active, selon le sexe.....	21
Tableau 10	Répartition des participantes et participants par mesure active, selon le niveau de scolarité atteint.....	24
Tableau 11	Répartition des participantes et participants par mesure active, selon la langue maternelle	25
Tableau 12	Répartition des participantes et participants par mesure active, selon le lieu de naissance.....	27
Tableau 13	Répartition des participantes et participants par mesure active, selon la catégorie de ménage.....	28
Tableau 14	Répartition des participantes et participants par mesure active, selon le type de soutien public du revenu.....	31
Tableau 15	Répartition des participantes et participants par mesure active, selon leur présence ou non à l'aide sociale depuis 1975.....	32
Tableau 16	Durée cumulative (en mois) à l'aide sociale depuis 1975 des participantes et participants en ayant bénéficié, par mesure active	33

Tableau 17	Répartition des participantes et participants ayant déjà bénéficié de l'aide sociale selon le délai écoulé depuis leur dernière présence, par mesure active.....	34
Tableau 18	Répartition des participantes et participants selon la principale source d'information de l'existence des mesures actives	38
Tableau 19	Répartition des participantes et participants ayant mené à terme leur participation par mesure active.....	40
Tableau 20	Répartition des participantes et participants selon le principal facteur ayant contribué à mener à terme leur participation à une mesure active.....	41
Tableau 21	Répartition des participantes et participants selon le principal motif d'interruption de leur participation à une mesure active.....	43
Tableau 22	Répartition des participantes et participants ayant mené à terme ou non leur participation à une mesure active, selon la région administrative	45
Tableau 23	Répartition des participantes et participants selon leur perception quant à la contribution de leur participation à l'amélioration de leurs qualifications professionnelles par mesure active, selon qu'ils ont mené à terme ou non leur participation.....	50
Tableau 24	Répartition des participantes et participants selon leur perception quant à la contribution de leur participation à l'augmentation de leur motivation à trouver un emploi par mesure active, selon qu'ils ont mené à terme ou non leur participation.....	51
Tableau 25	Répartition des participantes et participants selon leur perception quant à la contribution de leur participation à l'amélioration des chances de trouver un emploi par mesure active, selon qu'ils ont mené à terme ou non leur participation	52
Tableau 26	Taux ponctuel d'insertion en emploi et taux cumulatif d'insertion en emploi des participantes et participants par mesure active	57
Tableau 27	Écart entre les taux cumulatif et ponctuel d'insertion en emploi selon la nature des emplois	58
Tableau 28	Proportion d'insertion en emploi avant, pendant ou après la participation par mesure active	59
Tableau 29	Taux cumulatif d'insertion en emploi des participantes et participants par mesure active, selon le type de soutien public du revenu.....	60
Tableau 30	Relation entre la participation menée à terme ou non et l'insertion cumulative en emploi.....	63

Tableau 31	Taux cumulatif d'insertion en emploi selon que les participantes et les participants ont mené à terme ou non leur participation, par mesure active.....	64
Tableau 32	Répartition des emplois occupés par les participantes et participants à une mesure active par grands groupes professionnels de la Classification nationale des professions (CNP)	68
Tableau 33	Répartition des emplois occupés selon cinq des principaux grands groupes professionnels de la CNP par mesure active	69
Tableau 34	Répartition des participantes et participants par mesure active, selon la nature de l'emploi.....	70
Tableau 35	Répartition des participantes et participants qui occupent ou ont occupé un emploi temporaire, selon qu'il est saisonnier ou non, par mesure active.....	71
Tableau 36	Répartition des emplois temporaires selon qu'ils sont saisonniers ou non, par région administrative.....	71
Tableau 37	Répartition des participantes et participants en emploi par mesure active, selon le nombre d'heures travaillées par semaine	72
Tableau 38	Répartition des participantes et participants par mesure active, selon la nature typique des emplois	73
Tableau 39	Taux horaire moyen et médian des participantes et participants en emploi, par mesure active.....	74
Tableau 40	Répartition des participantes et participants en emploi par mesure active, selon le genre d'employeur	76
Tableau 41	Répartition des participantes et participants en emploi par mesure active, selon le secteur d'activité économique	77
Tableau 42	Répartition des personnes répondantes en emploi selon le degré de relation entre l'emploi occupé et la participation à une mesure active	78
Tableau 43	Répartition des participantes et participants selon leur situation après leur participation à une mesure active lors de l'enquête	82
Tableau 44	Répartition des participantes et participants qui, au moment de l'enquête, poursuivaient des études dans le cadre d'une activité de formation offerte par le CLE, par catégorie de clientèles	83
Tableau 45	Répartition des nouvelles participations à une mesure active	85
Tableau 46	Répartition des participantes et participants qui étaient à la recherche d'un emploi lors de l'enquête, par mesure active.....	87

Tableau 47	Temps moyen et médian consacré à la recherche d'emploi par les participantes et les participants	87
Tableau 48	Répartition des personnes répondantes selon le principal moyen utilisé pour chercher un emploi, par mesure active.....	89
Tableau 49	Principaux motifs invoqués par les participantes et participants aux mesures actives pour ne pas effectuer de recherche d'emploi	91
Tableau 50	Répartition des participantes et des participants par mesure active, selon leurs besoins d'information sur le marché du travail	92
Tableau 51	Commentaires et suggestions sur les mesures actives.....	98
 ANNEXE 2		
Tableau A	Profil des participantes et participants selon le type de mesure active	110
Tableau B	Profil des participantes et participants selon le type de soutien public du revenu	112
Tableau C	Répartition des participantes et participants par caractéristique selon qu'ils ont mené à terme ou non leur participation à une mesure active.....	113
Tableau D	Principales caractéristiques associées à l'insertion en emploi.....	114
Tableau E	Principales caractéristiques associées à l'emploi subventionné.....	116
Tableau F	Principales caractéristiques associées aux participantes et participants ayant déclaré être aux études lors de l'enquête.....	117
Tableau G	Principales caractéristiques associées aux participantes et participants ayant débuté ou non une nouvelle mesure offerte par le CLE (autre qu'une mesure de formation)	119
Tableau H	Principales caractéristiques associées aux participantes et participants ayant déclaré n'être ni aux études ni en emploi lors de l'enquête	120
Tableau I	Principales caractéristiques associées aux participantes et participants qui se sont déclarés ou non à la recherche d'un emploi lors de l'enquête	121
Tableau J	Taux cumulatif d'insertion en emploi par mesure active, selon le sexe, la catégorie d'âge, le niveau de scolarité et la monoparentalité	122

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	Répartition des emplois subventionnés et non subventionnés	65
Graphique 2	Répartition des participantes et participants en emploi selon le genre d'employeur.....	75
Graphique 3	Répartition des participantes et participants en emploi selon le secteur d'activité.....	76
Graphique 4	Répartition des participantes et participants selon qu'ils effectuent ou non leur retour aux études dans le cadre d'une mesure offerte par le CLE.....	83
Graphique 5	Répartition des personnes qui ne sont pas aux études et qui ont débuté une nouvelle mesure offerte par le CLE.....	84

INTRODUCTION

La démarche d'évaluation formative des mesures actives offertes par Emploi-Québec a pour objectif général « d'apporter un éclairage sur les difficultés de mise en œuvre des mesures, sur les problèmes posés par la conception et la mise en place des interventions ainsi que sur la qualité du service à la clientèle¹. Dans le cadre de cette démarche d'évaluation formative, deux phases étaient prévues.

La phase I visait à :

- décrire les processus et les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement des mesures actives, de l'information sur le marché du travail (IMT) et de la prise d'offres;
- identifier les problèmes rencontrés et proposer des pistes d'amélioration;
- dégager les facteurs de succès reliés à la mise en œuvre et au fonctionnement des mesures et services.

La méthodologie utilisée dans le cadre de la phase I était essentiellement qualitative, soit des entrevues individuelles, des groupes de discussion ou des observations d'entrevues. À l'issue de cette phase, un rapport a été produit en février 1999, sous le titre *Évaluation formative des mesures actives d'emploi, de l'information sur le marché du travail et de la prise d'offres : approche par site*.

La phase II de l'évaluation formative comporte deux volets qui feront l'objet de rapports distincts. Les objectifs poursuivis sont notamment de mesurer :

- les résultats et les effets reliés à la participation aux mesures actives. Par exemple, les participations menées à terme ou interrompues par la population à l'étude, le taux d'insertion en emploi des participantes et des participants. C'est l'objet du présent rapport ;
- la satisfaction des participantes et des participants concernant différents aspects reliés à la qualité des services offerts, soit l'accessibilité et la disponibilité des services, la courtoisie du personnel, la satisfaction à l'égard des services reçus, etc. Le rapport sera déposé prochainement.

Ce rapport porte sur le premier volet de la phase II et il comprend sept sections. La première fait état des enjeux et des questions d'évaluation alors que la seconde présente la méthodologie utilisée. Quant à la troisième section, elle décrit les caractéristiques des participantes et des participants aux mesures actives. Après avoir fait un bref rappel des mesures actives, elle présente la répartition des participantes et des participants selon diverses variables, telles que la région administrative, la catégorie d'âge, le sexe, le niveau de scolarité, la catégorie de ménage, etc. Suivent les modalités et les résultats de la participation aux mesures actives. La quatrième section porte sur les effets à court

¹ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, *Plan d'évaluation formative des mesures actives et des services universels offerts par Emploi-Québec*, 16 septembre 1998, p.1.

terme liés à la participation aux mesures actives. C'est ainsi qu'on y retrouvera les perceptions des participantes et des participants quant aux effets intermédiaires produits par leur participation, à savoir l'amélioration de leurs qualifications professionnelles, leur motivation et leurs chances de trouver un emploi. La section s'achève sur l'atteinte de l'objectif ultime des mesures, qu'est l'insertion en emploi. La cinquième section trace le portrait des emplois occupés par les participantes et les participants à une mesure : de quel genre de travail s'agit-il et de quelle nature est-il (temporaire, saisonnier, etc.), quelles sont les conditions salariales, dans quels secteurs d'activité se retrouvent ces emplois et qui est l'employeur ? En dernier lieu, on vérifie le lien entre l'emploi occupé et la participation à une mesure. La section six fait le point sur la situation des personnes qui ne sont pas en emploi et dépeint les différentes situations possibles des participants : certains sont aux études, d'autres participent à une autre mesure, d'autres encore sont à la recherche d'un emploi. Quant à la dernière section, elle relate les commentaires émis par les participantes et les participants de même que les pistes d'amélioration qu'ils suggèrent.

SECTION 1

LES ENJEUX ET LES QUESTIONS D'ÉVALUATION

La phase II de la démarche d'évaluation formative des mesures actives d'emploi² vise trois enjeux, soit :

- la mise en œuvre;
- les effets et répercussions;
- la pertinence.

Les questions reliées aux enjeux de la mise à œuvre et de la pertinence vont chercher à mesurer la satisfaction des participantes et participants concernant différents aspects reliés à la mise en œuvre des mesures, notamment leur accessibilité, leur satisfaction à l'égard des services reçus, etc. Pour ce qui est de l'enjeu des effets et répercussions, il concerne surtout les questions reliées à la participation, à l'insertion en emploi, aux caractéristiques des personnes en emploi et des emplois occupés. Enfin, les questions reliées à l'enjeu de la pertinence devraient mesurer l'adéquation des mesures actives ou des produits d'IMT aux besoins des clients.

Afin de répondre à ces questions, une enquête par sondage a été effectuée auprès de participantes et participants à des mesures actives d'Emploi-Québec³. Cette enquête comprend deux volets. Le premier volet porte plus spécifiquement sur les caractéristiques des participantes et participants, les modalités de participation aux mesures actives offertes par Emploi-Québec ainsi que sur les effets à court terme liés à cette participation. Le deuxième volet porte sur l'évaluation de la qualité des services offerts aux participantes et participants aux mesures actives d'Emploi-Québec⁴.

² Comme prévu dans le plan d'évaluation, le sondage quantitatif vise uniquement les clientèles individus des mesures actives d'emploi.

³ Voir pour plus de détails la section 2 sur la méthodologie.

⁴ Les objectifs poursuivis dans le cadre du second volet de l'enquête sont de mesurer le niveau de satisfaction des participantes et participants à l'égard de l'accessibilité et de la disponibilité des services ; de mesurer le niveau de satisfaction à l'égard de certains aspects de la prestation de services par le personnel des CLE (ex. : la courtoisie du personnel, la diligence) ; d'évaluer le degré d'adéquation des services aux besoins des participantes et participants et d'identifier certaines attentes de services ou besoins des participantes et participants.

1.1 LES RÉSULTATS ET LES EFFETS LIÉS À LA PARTICIPATION

Les objectifs du premier volet de l'enquête sont :

- de décrire les caractéristiques des participantes et participants selon les mesures actives (ex. : le sexe, la catégorie d'âge, etc.) ;
- de décrire les modalités de participation aux mesures actives (ex. : les sources d'information, la durée de formation, etc.) ;
- d'évaluer le niveau d'atteinte de certains objectifs intermédiaires (ex. : l'amélioration des qualifications professionnelles) ;
- de mesurer certains résultats liés à une fin de participation à une mesure active, notamment :
 - la proportion des participations menées à terme pour la population étudiée ;
 - le taux d'insertion en emploi (cumulatif et ponctuel) ;
- de décrire les principales caractéristiques des emplois occupés (ex. : le salaire horaire, le genre de travail, le type d'employeur, etc.) ;
- d'identifier les principaux motifs d'interruption de la participation et de cessation des emplois ;
- d'identifier certaines stratégies ou pratiques de recherche d'emploi des personnes n'occupant pas un emploi (temps consacré, moyen utilisé, etc.) ;
- de décrire les principales caractéristiques des personnes qui n'étaient pas en emploi au moment du sondage, soit qu'elles étaient aux études, participaient à une autre mesure ou bien n'étaient ni aux études ni en emploi ;
- enfin, de connaître les besoins des personnes qui ne sont pas en emploi concernant les informations sur le marché du travail qui pourraient leur être utiles dans leur recherche d'emploi.

Le tableau 1 présente les principales dimensions qui ont été retenues dans le cadre du volet « Résultats et effets ».

TABLEAU 1
PRINCIPALES DIMENSIONS ÉVALUÉES À L'INTÉRIEUR DU VOLET « RÉSULTATS ET EFFETS »

Dimensions	
Résultats et effets	
RÉSULTATS OBTENUS À LA SUITE DE LA PARTICIPATION À UNE MESURE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la clientèle rejointe ; ▪ les modalités de participation ; ▪ la proportion des participations menées à terme et la proportion d'interruptions avant terme pour la population étudiée : <ul style="list-style-type: none"> - les facteurs de réussite de la participation ; ou - les motifs d'interruption de la participation.
EFFETS À COURT TERME OBTENUS À LA SUITE DE LA PARTICIPATION À UNE MESURE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les attitudes et comportements face à la recherche d'emploi ; ▪ l'amélioration des compétences ; ▪ le taux d'insertion en emploi à court terme (4-6 mois) ; ▪ la qualité des emplois occupés ; ▪ le taux de retour aux études ; ▪ le taux de nouvelle participation à une mesure active.

1.2 LA PRÉSENTATION DES MESURES ACTIVES D'EMPLOI

Les mesures actives offertes par Emploi-Québec sont le résultat d'une démarche d'harmonisation et d'intégration des programmes et mesures de développement de la main-d'œuvre fédéraux et provinciaux qui étaient disponibles avant la conclusion de l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail. Treize mesures actives sont offertes aux individus ou aux entreprises. Elles sont regroupées à l'intérieur des cinq axes de la Politique active du marché du travail (PAMT), soit les axes :

- Préparation pour l'emploi;
- Insertion en emploi;
- Maintien en emploi;
- Stabilisation de l'emploi;
- Création d'emplois.

Dans le cadre de l'évaluation formative, parmi les onze mesures actives⁵ offertes aux individus, huit ont été retenues. Le tableau 2 présente, pour les axes de la politique active, les mesures qui font l'objet de la présente évaluation.

⁵ Les mesures *SPRINT*, *Projets locaux de développement des compétences* et *Supplément de retour au travail* n'ont pas été retenues dans le cadre de la présente évaluation.

TABLEAU 2
REGROUPEMENT DES MESURES ACTIVES FAISANT L'OBJET DE LA PRÉSENTE ÉVALUATION
SELON LES AXES DE LA POLITIQUE ACTIVE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Axes	Mesures
PRÉPARATION POUR L'EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien individuel à la formation; ▪ Projets de formation axés sur l'emploi; ▪ Achats de formation; ▪ Services d'aide à l'emploi; ▪ Projets de préparation à l'emploi; ▪ Insertion sociale.
INSERTION EN EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Subventions salariales
CRÉATION D'EMPLOIS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien au travail autonome

Le tableau 3 présente le cadre logique des mesures actives. Celui-ci résume les principaux effets attendus de la mise en œuvre des mesures actives d'emploi.

TABLEAU 3
CADRE LOGIQUE DES MESURES ACTIVES RETENUES POUR L'ÉVALUATION

Raison d'être	Améliorer le fonctionnement du marché du travail en agissant sur l'offre de travail (chercheurs d'emploi, travailleurs en emploi) et sur la demande de travail (employeurs).		
Cibles	La préparation pour l'emploi	L'insertion en emploi	La création d'emplois
Objectifs	Améliorer l'offre de main-d'œuvre en offrant des mesures préalables à l'insertion ou à la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi.	Viser l'insertion et la réinsertion des individus rencontrant des obstacles à l'emploi.	Apporter un soutien financier, technique et conseil aux initiatives en faveur de la création d'emplois.
Nature de l'intervention	<p>Les principes qui guident la prestation de services aux individus et aux entreprises dans les CLE sont une approche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • client centrée sur des services adaptés aux besoins et aux ressources, un service personnalisé, l'accessibilité des services, la territorialité des services, l'équité et la conformité ainsi que la confidentialité des informations; • organisationnelle adaptée au milieu, une gestion décentralisée des ressources et des liens étroits entre les deux modules du CLE; • partenariale et des ententes de services visant la reconnaissance des services externes déjà disponibles ainsi que des ententes de services axées sur les résultats. <p>Les types d'aide ou de services offerts : activités de courte durée, périphériques au placement, formation, une aide financière, technique ou conseil, des services de soutien et d'évaluation. Ils sont disponibles par les mesures actives énumérées ci-dessous et reliées à leur(s) cible(s) respective(s).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien individuel à la formation • Projets de formation axés sur l'emploi • Achats de formation • Projets de préparation à l'emploi • Services d'aide à l'emploi • Insertion sociale • Subventions salariales d'insertion en emploi • Soutien au travail autonome 		
Ressources investies	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources financières : le Fonds de développement du marché du travail affecté au financement des mesures actives s'élève à 742,6 M \$ pour 1998-1999, 527,6 M \$ provenant des fonds fédéraux et 215 M \$ des fonds du Québec. Quant au budget de fonctionnement, il s'élève à 146 M \$, dont 48,5 M \$ proviennent des fonds fédéraux. • Ressources matérielles et informatiques : les services sont dispensés dans 154 CLE et 17 directions régionales, avec le soutien d'unités centrales à Emploi-Québec et au MSS. • Ressources humaines : pour l'année 1998-1999, les effectifs autorisés dans le réseau d'Emploi-Québec s'élèvent à 2 684 ETC. Ils sont affectés à la gestion des mesures actives et des services de placement. À cela, s'ajoutent le personnel des unités centrales et des ressources externes concernées par les mesures actives ainsi que les membres des instances partenariales. 		
Processus opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination des orientations • Planification, suivi et évaluation des mesures actives • Accueil / Évaluation des besoins / Analyse de la demande / Counselling d'évaluation • Élaboration du Parcours individualisé / Plan d'intervention / Gestion de parcours • Référence aux mesures actives / Accompagnement et suivi des clients • Détermination et versement du soutien du revenu lié à la participation / Détermination de l'aide financière • Négociation et gestion d'ententes avec les ressources externes • Mécanismes de rétroaction avec la sécurité du revenu et l'assurance-emploi / de révision et de traitement des plaintes 		
Résultats opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participations par mesure et par type de clientèle (prestataires de l'assurance-emploi, de la sécurité du revenu, personnes sans soutien public du revenu) • Nombre de clients par mesure active • Proportion des participations menées à terme • Proportion d'interruptions avant terme 		
Effets et répercussions à court terme et ultimes	<p>Effets à court terme* :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Satisfaction des clients individus et entreprises participant par mesure ▪ Attestations / diplômes obtenus par mesure de formation / taux d'abandon par mesure • Nombre de mises en mouvement (participations à d'autres mesures) • Modifications du comportement (ex. : recherche d'emploi) • Taux d'insertion en emploi • Nombre de sorties de l'aide sociale et de l'assurance-emploi <p>Effets ultimes* :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insertion durable en emploi • Réduction du taux de chômage • Économies au compte de l'assurance-emploi et de la sécurité du revenu • Réduction de la dépendance à l'assurance-emploi / Réduction de la dépendance à la sécurité du revenu 		

* Tous ces effets ne sont pas mesurés dans cette étude.

SECTION 2

LA MÉTHODOLOGIE⁶

2.1 LA POPULATION À L'ÉTUDE

La population visée par l'enquête est l'ensemble des personnes dont la participation à sept des huit mesures actives a été inscrite dans les fichiers du ministère de la Solidarité sociale entre avril et décembre 1998 et a pris fin entre octobre et décembre de cette même année. En ce qui concerne la participation à *Achats de formation*, la huitième mesure, cette participation a été inscrite dans les fichiers de Développement des ressources humaines Canada et elle a pris fin entre novembre et décembre 1998.

Toute participation inscrite pour un mois donné, qu'elle soit de courte ou de longue durée, a été considérée. Ces personnes pouvaient être des prestataires de l'aide sociale⁷, des participantes et participants de l'assurance-emploi ou des personnes ne recevant aucun soutien public du revenu. Cette population comprenait 23 400 personnes réparties selon huit mesures.

2.2 LE PLAN DE SONDAGE ET LA STRATIFICATION

Le plan de sondage de l'enquête est un plan stratifié selon les régions administratives d'Emploi-Québec et selon les mesures actives. Le plan stratifié est non proportionnel. À l'intérieur de chaque strate, un échantillon systématique a été tiré.

2.2.1 La détermination de la taille et la répartition de l'échantillon

Afin d'obtenir des résultats fiables par région et par mesure active, des strates ont été établies à partir de ces deux composantes (18 régions et 8 mesures) afin de permettre l'atteinte de cet objectif de fiabilité. En tout, 144 strates ont été formées. Cependant, quatre de ces strates ne comprenaient aucun individu dans la population. Elles ont donc été éliminées, ramenant le nombre de strates à 140. Ainsi, le nombre total de personnes sélectionnées a été de 16 315.

⁶ L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a reçu le mandat de la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique de développer le plan de sondage, de déterminer les tailles d'échantillon, de valider les données nécessaires à la pondération et de développer la pondération de l'enquête auprès de personnes ayant participé à une mesure active offerte par Emploi-Québec. Cette section reprend des extraits du rapport méthodologique réalisé par Françoise Tarte de l'ISQ. Le rapport méthodologique annoncé en annexe I est disponible sur demande.

⁷ Dans ce rapport, l'appellation « prestataires de l'aide sociale » a été utilisée, puisqu'au moment de l'enquête, la clientèle du ministère de la Solidarité sociale était ainsi désignée. Depuis le 1^{er} octobre 1999, date d'entrée en vigueur de la *Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale*, l'appellation « prestataires de l'assistance-emploi » est utilisée pour désigner cette clientèle du Ministère.

Les hypothèses retenues permettaient d'obtenir des données fiables à un niveau assez fin pour chacune des régions ou chacune des mesures. En effet, les hypothèses sont les suivantes : assurer pour chaque région et chaque mesure des données de bonne qualité - c'est-à-dire avec un coefficient de variation maximal de 10 % - pour des proportions de 9 % et plus portant sur l'ensemble des répondants d'une région ou d'une mesure. La proportion de 9 % a été établie à la suite de l'examen des taux cumulatif et ponctuel d'intégration en emploi des personnes ayant complété ou abandonné une mesure de développement de l'employabilité lors du premier volet de l'enquête Relance⁸.

Pour satisfaire ces conditions, plusieurs régions et mesures ont été recensées étant donné les faibles effectifs les constituant. Il s'agit des régions : Bas-Saint-Laurent (01) Abitibi-Témiscamingue (08), Côte-Nord (09), Nord-du-Québec (10), Laval (13), Centre-du-Québec (17) et des mesures *Insertion sociale* (INSO), *Projets de formation axés sur l'emploi* (PFEM), *Projets de préparation à l'emploi* (PPEM), *Soutien à l'emploi autonome* (STAU) et *Achats de formation* (ACOM).

Par ailleurs, pour les strates issues des régions et mesures résultantes, un échantillon non proportionnel par rapport à l'ensemble de la population visée a été tiré afin d'assurer les deux niveaux de représentativité, soit le niveau régional et par mesure active. À l'intérieur des strates, les répartitions selon l'âge, le sexe, la scolarité, le statut, la durée cumulative à l'aide et l'indicateur de monoparentalité ont été respectées⁹.

2.3 L'APPLICATION DE LA MÉTHODOLOGIE

2.3.1 La collecte des données

Le questionnaire a été élaboré par la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique (DRES) du ministère de la Solidarité sociale (MSS). C'est la firme de sondage Écho Sondage qui a effectué les opérations de traduction, prétest, collecte, saisie des données et validation initiale des questionnaires.

Un prétest, en français et en anglais, auprès d'une soixantaine de participantes et de participants à une mesure, a été effectué au début de mars 1999. Plusieurs ajustements ont conséquemment été apportés au questionnaire principalement à cause de la diversité des populations et des situations possibles.

La collecte s'est déroulée du 17 mars au 12 mai 1999. Les entrevues ont été faites par téléphone, à l'aide d'un logiciel de type ITAO (interview téléphonique assistée par ordinateur). La durée moyenne des entrevues a été de 15 minutes.

⁸ Françoise Tarte, *Relance auprès des prestataires de la sécurité du revenu ayant participé à une mesure de développement de l'employabilité ou d'intégration en emploi*, ministère de la Sécurité du revenu, Direction de l'évaluation et de la statistique, février 1993.

⁹ L'annexe 1 du rapport méthodologique de l'ISQ présente les tailles de population, les sélections initiales et l'échantillon attendu.

2.3.2 Les résultats de la collecte

Si l'on soustrait des 16 315 sélections initiales les 708 personnes qui affirmaient ne pas avoir participé, avoir participé à une période différente de celle visée par l'étude ou les participations non terminées au moment de l'enquête, cela donne un total de 15 607 personnes admissibles pour les fins de l'enquête. Le taux de réponse, défini comme les personnes admissibles répondantes sur les personnes admissibles répondantes et non répondantes est de 60 % (9438/9438+6169)¹⁰.

Le nombre de non-répondants pour l'ensemble de la population à l'étude est de 6 169 personnes. Les principaux motifs de non-réponse sont indiqués dans le tableau suivant.

TABLEAU 4
RÉPARTITION DES PRINCIPAUX MOTIFS DE LA NON-RÉPONSE

Motifs de non-réponse	N	%
Refus de la personne	1 019	16,5
Refus du ménage	96	1,6
Pas de réponse	1 135	18,4
Numéro discontinué	2 582	41,9
Numéro non résidentiel	137	2,2
Ligne occupée	204	3,3
Incapacité physique ou mentale	127	2,1
Absents	498	8,1
Autres (déménagé, numéro du propriétaire, numéro d'un parent, en prison, numéro d'un télécopieur, langue étrangère, etc.)	371	6,0
TOTAL	6 169	100,0

Le biais dû à la non-réponse a ainsi été en partie contrôlé grâce à la pondération. Les caractéristiques retenues sont des variables administratives sans donnée manquante. Il s'agit de la région administrative, de la mesure active, de l'âge, du sexe et du type de participants (variable STATUT du fichier).

2.3.3 La pondération d'inférence

Afin d'inférer les données de l'échantillon à la population visée, chaque unité répondante s'est vue associer un poids. Ce poids, pour un répondant donné, correspond au nombre de personnes visées par l'enquête représenté par ce dernier. Le poids attribué à chaque répondant de cette enquête tient compte de deux réalités : la probabilité de sélection et la compensation pour la non-réponse.

¹⁰ Le détail des taux de réponse se trouve à l'annexe 1 du rapport méthodologique.

2.4 L'APPRÉCIATION GLOBALE

Selon l'Institut de la statistique du Québec, « la précision des estimations est généralement très bonne pour l'ensemble des résultats par région et par mesure. Les biais potentiels dus à la non-réponse globale ne semblent pas majeurs et ont été contrôlés par une pondération efficace. Les questionnaires ont été généralement bien remplis et la non-réponse partielle pour les questions étudiées est négligeable¹¹ ».

2.5 LES COMPARAISONS

Des comparaisons sont effectuées pour connaître les différences significatives entre certains éléments d'intérêt. Le test du Chi-carré a été appliqué afin de s'assurer que les différences observées sont statistiquement significatives, c'est-à-dire que la relation entre deux variables n'est pas l'effet du hasard.

Par ailleurs, il faut éviter de comparer les mesures actives entre elles quant à leur efficacité, puisque notamment les participantes et les participants n'ont pas les mêmes caractéristiques d'une mesure à l'autre et que les objectifs à court terme de ces mesures ne sont pas les mêmes.

2.6 LA CONSTRUCTION DES RÉSULTATS

Les totaux obtenus dans les différents tableaux sont les réponses obtenues des personnes interviewées. Il se peut que les totaux ne correspondent pas parfaitement entre eux ou d'un tableau à l'autre à cause des arrondis ou à cause de la non-réponse partielle à l'une ou l'autre des questions.

¹¹ Françoise Tarte, *Enquête auprès de personnes ayant participé à une mesure active offerte par Emploi-Québec : Québec - Rapport méthodologique*, Institut de la statistique du Québec, août 1999, p. 14.

SECTION 3

LES CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS AUX MESURES ACTIVES

La présente section est subdivisée en trois parties. En première partie, nous présentons succinctement les huit mesures actives qui font l'objet de la présente étude. Nous décrivons, en seconde partie, les principales caractéristiques des participantes et participants à ces mesures. Enfin, nous faisons état, en dernière partie, des modalités et des résultats de cette participation aux mesures actives. Il y sera notamment question des sources d'information, de la proportion des participations qui ont été menées à terme et de celles qui ont été interrompues avant terme, des facteurs qui ont contribué à mener à terme une participation de même que les motifs d'interruption.

3.1 LES MESURES ACTIVES : UN RAPPEL

Les mesures actives qui font l'objet de la présente évaluation sont de nature différente. Certaines sont des mesures de formation – *Soutien individuel à la formation* ou *Achats de formation* -, d'autres permettent d'acquérir des expériences de travail – *Subventions salariales* -, de participer à des activités communautaires – *Insertion sociale* - ou à des projets combinant la formation et l'expérience de travail – *Projets de préparation à l'emploi*.

Les objectifs poursuivis par les mesures actives ne sont pas tous les mêmes; elles doivent théoriquement rejoindre des clientèles qui présentent des profils différents. Cependant, ultimement, ces mesures visent l'insertion en emploi que ce soit dans le cadre d'un parcours ne comportant qu'une seule mesure ou dans un parcours long composé de différentes mesures. C'est dans cette perspective que se situe la présente démarche d'évaluation formative. Elle vise à établir des constats sur les effets à court terme de la participation aux mesures actives. Ces constats devraient permettre de jeter un premier regard sur les résultats des mesures actives et peut-être de fournir des indications sur des correctifs éventuels à apporter dans la conception ou la gestion de ces mesures. Le tableau synoptique, à la page suivante, présente pour chacune des mesures actives :

- l'objectif visé ;
- le moyen d'intervention utilisé ;
- le soutien du revenu offert ;
- les principales activités admissibles ;
- la clientèle visée ;
- les modalités de participation.

TABEAU 5
TABEAU SYNOPTIQUE DES MESURES ACTIVES

La mesure ...	L'objectif visé est ...	Le moyen d'intervention utilisé est ...	Offre du soutien du revenu	Les activités admissibles sont ...	Les clientèles visées sont ...	La durée et l'intensité sont...
SIFO	...l'acquisition des compétences nécessaires à l'insertion ou la réinsertion au marché du travail.	... la formation.	Selon le statut des participantes et des participants.	... de la formation générale ou professionnelle de niveau secondaire, collégial (et exceptionnellement universitaire), de l'alphabétisation fonctionnelle et de la francisation.	... les participantes et les participants de l'assurance-emploi ; les prestataires de la sécurité du revenu ; les personnes sans soutien public du revenu. Les personnes doivent avoir quitté les études régulières depuis au moins 24 mois.	de 36 mois maximum.
PFEM	... l'acquisition des compétences nécessaires à l'insertion en emploi.	... une combinaison de formation et de stages de travail assurant un encadrement adapté aux besoins individuels. Cette mesure comporte un objectif défini d'insertion en emploi.	<i>Idem</i>	... de la formation hors des lieux de travail (générale ou professionnelle); formation sur les lieux de travail; stages en milieu de travail; activités d'appoint, d'accompagnement et d'intégration en emploi.	...les mêmes que SIFO.	Projet d'une durée maximale de 6 mois, à temps plein (30 h/sem. par sem.).
ACOM	... le développement ou l'amélioration des compétences nécessaires en vue de faciliter l'insertion au marché du travail.	... l'achat de formation (principalement en achat de groupe).	<i>Idem</i>	... de la formation professionnelle, technique, générale, intégration socioprofessionnelle; formation menant à une certification du MEQ ou non; formation normée ou sur mesure; formation préparatoire à l'emploi ; cours de langue aux immigrants.	... les participantes et participants de l'assurance-emploi. Les personnes doivent avoir quitté les études régulières depuis au moins 24 mois.	Max. de 36 mois de formation, à temps plein, soit 25 h/sem. au collégial et 30 h/sem. au secondaire.
PPEM	... de permettre à des personnes défavorisées au plan de l'emploi d'acquiescer ou de développer des compétences personnelles et des compétences liées à l'insertion au marché du travail.	... la réalisation d'activités intégrées de préparation et d'insertion en emploi; ... une approche de groupe offrant des services de soutien et de suivi pendant au moins 12 semaines aux personnes qui ont complété leur participation.	<i>Idem</i>	... des activités de mise à niveau et la formation d'appoint; évaluation psychosociale; acquisition et développement de compétences personnelles et sociales liées à l'emploi; sessions d'IMT; services d'orientation professionnelle; activités d'aide à la recherche d'emploi; activités d'aide au placement; stages en entreprise (supervision de l'intervenant externe); activités de production en milieu de travail.	... les participantes et participants de l'assurance-emploi ; les prestataires de la sécurité du revenu ; les personnes sans soutien public du revenu. Les personnes doivent avoir été identifiées défavorisées au plan de l'emploi lors de leur entrevue de détermination de besoins.	Participation individuelle min. de 180 hrs et maximale de 52 semaines.
SAEM	... d'aider les personnes en démarche d'emploi à préciser leurs besoins en matière d'emploi ou de formation.	... l'offre de services périphériques au placement ou d'aide-conseil dans leur recherche.	PAE et PSR (maintien de leur prestation).	... des sessions d'IMT; services d'orientation professionnelle; activités d'aide à la recherche d'emploi (CRE); activités d'aide au placement (motivation); évaluation psychosociale; détermination des besoins et accompagnement; services d'aide à l'emploi spécialisés.	... les participantes et participants de l'assurance-emploi ; les prestataires de la sécurité du revenu .	Ces activités ont une durée de moins de 180 heures.
SSIE	... de faciliter l'insertion dans des emplois durables des clientèles à risque de chômage prolongé.	... une aide financière aux employeurs.	Non. Subvention salariale à l'entreprise.	... des activités exercées dans le cadre d'un emploi rémunéré au sein d'une entreprise ou d'un organisme. Postes à temps plein.	... les participantes et participants de l'assurance-emploi ; les prestataires de la sécurité du revenu; exceptionnellement, des personnes sans soutien public du revenu.	Variable, selon le type d'employeur: 30 à 52 semaines.
STAU	... d'aider les individus à créer ou développer leur entreprise ou en devenant des travailleurs autonomes.	... une aide financière et technique. Le participant doit apporter une contribution financière à son projet. Elle doit représenter 15 % de l'allocation versée.	Allocation.	... liées à l'élaboration du plan d'affaires et au démarrage de l'entreprise. La mesure repose sur un travail en concertation avec les intervenants du milieu. L'activité principale du participant doit être la mise en œuvre de son projet.	... les participantes et participants de l'assurance-emploi ; les prestataires de la sécurité du revenu ; les personnes sans soutien public du revenu.	Durée de l'aide financière et technique de 65 semaines.
INSO	... de favoriser l'insertion sociale et le développement d'attitudes, de comportements et d'habiletés préalables à l'insertion en emploi.	... la réalisation d'activités dans le cadre de projets qui ne doivent pas s'apparenter à des activités exercées par des personnes salariées. Un encadrement et un soutien doivent être assurés.	Maintien des prestations ou barème de participation, selon le cas.	... des activités de nature communautaire dans une démarche visant à développer ou maintenir certaines habiletés, attitudes ou comportements susceptibles d'accroître leurs possibilités d'accéder au marché du travail. Des activités d'encadrement et de soutien sont offertes aux participantes et participants.	... les prestataires de la sécurité du revenu ; les prestataires actifs de l'assurance-emploi dont la prestation hebdomadaire est égale ou inférieure à 250 \$; ceux qui ont besoin d'une étape préalable à la participation à une mesure active, car l'accès au marché du travail ne peut être envisagé qu'à plus ou moins long terme.	Pas de durée maximale. Participation est réévaluée après 12 mois.

SIFO : Soutien individuel à la formation; **PFEM** : Projets de formation axés sur l'emploi ; **ACOM** : Achats de formation ; **PPEM** : Projets de préparation à l'emploi ; **SAEM** : Services d'aide à l'emploi ; **SSIE**: Subventions salariales d'insertion en emploi ; **STAU** : Soutien au travail autonome ; **INSO** : Insertion sociale.

3.2 LES CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS SELON LES MESURES ACTIVES ET L'ATTEINTE DES CLIENTÈLES CIBLES

Cette section dresse un portrait des principales caractéristiques des personnes ayant participé à une mesure active d'Emploi-Québec durant la période étudiée. Les variables retenues¹² pour les fins de la description sont :

- la région administrative ;
- la catégorie d'âge ;
- le sexe ;
- le niveau de scolarité ;
- la langue maternelle ;
- le soutien public du revenu¹³ ;
- la durée cumulative à l'aide sociale;
- la catégorie de ménage.

On trouvera, au tableau A de l'annexe 2, le profil des participantes et des participants, pour chacune des mesures actives.

3.2.1 La répartition des participantes et participants selon la région administrative

Le tableau 6 présente la répartition des personnes ayant complété ou mis fin à une participation à une mesure active d'Emploi-Québec par région administrative.

Des variations statistiquement significatives sont observées pour certaines mesures actives. Ce résultat indique que, selon les régions, certaines mesures sont soit sous-utilisées, soit surutilisées comparativement au poids global de la région. Autrement dit, on observe des résultats différents quant à la façon d'utiliser le « panier de mesures actives ». Comment interpréter ce résultat ? Cela peut entre autres s'expliquer soit par les caractéristiques et les besoins différenciés de la clientèle des différentes régions, soit par la connaissance qu'ont les agents de certaines mesures, soit par des contraintes liées à l'offre de mesures dans certaines régions, par exemple, l'absence d'intervenants externes pouvant mettre sur pied des projets ou un nombre insuffisant de personnes pour offrir un cours de formation, ou soit par le choix des priorités des régions.

¹² Seules les variables dont les variations sont statistiquement significatives au test du Chi-carré (seuil de signification de ,05) sont présentées. L'analyse est effectuée sur une base horizontale afin de comparer la « structure de la composition » de la variable « mesure active » par les différentes modalités de l'autre variable, par exemple, le sexe : homme ou femme.

¹³ Cette variable comprend les catégories suivantes : prestataires de l'aide sociale, participantes et participants de l'assurance-emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi et personnes sans soutien public du revenu.

Les principaux résultats par mesure¹⁴ sont les suivants :

- Le tiers des personnes participantes (33,1 %) à la mesure *Soutien individuel à la formation* proviennent de l'île de Montréal (Montréal (24,2 %) et Montréal Banlieue (8,9 %). Ces deux régions sont « surreprésentées » quant au nombre de participantes et participants par rapport à leur poids global (16,2 % et 5,9 %).

Mesures	Régions surreprésentées	Régions sous-représentées
SIFO	Montréal Montréal Banlieue	Montréal Outaouais
PFEM	Estrie Montréal Banlieue Mauricie	Laurentides Côte-Nord
ACOM	Laval Lanaudière Montréal Banlieue	Montréal Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
PPEM	Montréal Québec	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
SAEM	Laurentides Montréal	Montréal Montréal Banlieue Bas-Saint-Laurent
SSIE	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine Bas-Saint-Laurent	Montréal Montréal
STAU	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Laval
INSO	Québec Montréal Gaspésie	Montréal Laurentides Saguenay-Lac-Saint-Jean

- Les personnes qui ont participé à la mesure *Projets de formation axés sur l'emploi* sont proportionnellement plus nombreuses dans certaines régions, telles que l'Estrie (14,1 % vs 4,0 %), Montréal Banlieue (15,1 % vs 5,9 %) et la Mauricie (10,5 % vs 5,6 %), tandis que dans les régions des Laurentides, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, il n'y avait aucune participante ou participant à cette mesure.

- Dans le cas de la mesure *Achats de formation*, les régions de Laval (7,9 %), Lanaudière (7,8 %) et Montréal Banlieue (8,2 %) notamment comptent une proportion de participantes et participants plus élevée que leur poids global respectif (3,0 %, 4,5 % et 5,9 %). Inversement, les participantes et les participants des régions de Montréal (11,5 % vs 16,2 %) et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1,5 % vs 5,6 %) sont quelque peu sous-représentées.

- Pour ce qui est de la mesure *Projets de préparation à l'emploi*, ce sont les régions de Montréal (23,0 % vs 16,2 %) et de Québec (11,4 % vs 7,4 %) qui sont surreprésentées, alors qu'à l'inverse, pour la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les participantes et participants à cette mesure sont sous-représentées (0,8 % vs 5,6 %).

- Dans les régions des Laurentides (15,3 %) et de la Montérégie (20,4 %), on retrouve un pourcentage supérieur de participantes et participants à la mesure *Services d'aide à l'emploi* par rapport à leur poids global dans la population de référence (8,9 % et 14,8 %).

¹⁴ Les encadrés résument les principaux résultats par mesure active.

- La mesure *Subventions salariales* compte une proportion importante de personnes provenant des régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (22,5 % vs 5,6 %) et du Bas-Saint-Laurent (8,2 % vs 3,6 %). Ces régions sont très fortement surreprésentées. Pour leur part, les régions de Montréal (10,5 % vs 16,2 %) et de la Montérégie (8,8, % vs 14,8 %) sont sous-représentées.
- Les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Québec regroupent respectivement 14,5 % et 10,6 % des participantes et participants à la mesure *Soutien au travail autonome* alors qu'elles ne comptent respectivement que pour 4,8 % et 7,4 % de l'ensemble des participantes et participants. Cette mesure ne regroupe aucune personne participante des régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de Laval, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.
- Enfin, pour la mesure *Insertion sociale*, pour les régions de Québec (11,6 % vs 7,4 %) et de Montréal (18,1 % vs 16,2 %), la proportion des participantes et participants est supérieure à leur poids global, alors que cette proportion est inférieure à leur poids global dans les régions de la Montérégie (10,9 % vs 14,8 %), des Laurentides (6,7 % vs 8,9 %) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (2,6 % vs 4,8 %).

TABLEAU 6
RÉPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS AYANT COMPLÉTÉ OU MIS FIN À UNE PARTICIPATION
PAR MESURE ACTIVE, SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE

Régions administratives	Mesures actives								
	Soutien individuel à la formation (%)	Projets de formation axés sur l'emploi (%)	Achats de formation (%)	Projets de préparation à l'emploi (%)	Services d'aide à l'emploi (%)	Subventions salariales (%)	Soutien au travail autonome (%)	Insertion sociale (%)	TOTAL (%)
	N= 3 876	N=545	N=1 937	N=1 976	N=8 031	N=3 836	N=275	N=1 316	N=21 792
Bas-Saint-Laurent	4,7	4,6	2,9	2,9	1,2	8,2	5,1	3,2	3,6
Saguenay-Lac Saint-Jean	6,3	2,0	4,2	4,7	4,2	5,3	14,5	2,6	4,8
Québec	8,7	8,1	7,5	11,4	6,3	4,3	10,6	11,6	7,4
Mauricie	4,5	10,5	3,5	3,2	5,1	8,3	7,6	7,1	5,6
Estrie	3,0	14,1	4,1	6,0	4,3	2,3	1,5	3,3	4,0
Outaouais	6,6	4,4	3,4	3,6	3,4	2,5	7,3	3,5	3,9
Abitibi-Témiscamingue	2,6	2,9	2,9	1,8	1,9	2,2	2,9	2,1	2,2
Côte-Nord	1,7	0,0	3,2	1,2	1,5	3,0	0,0	3,5	2,0
Nord-du-Québec	0,6	0,0	0,9	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,2
Chaudière-Appalaches	3,4	2,2	5,6	3,8	4,3	3,9	7,6	5,2	4,2
Laval	2,6	2,0	7,9	2,7	3,1	2,0	0,0	1,3	3,0
Lanaudière	3,4	0,7	7,8	2,8	5,2	3,9	3,3	5,4	4,5
Laurentides	3,5	0,0	7,0	9,1	15,3	4,3	2,2	6,7	8,9
Montérégie	12,0	9,9	15,3	12,7	20,4	8,8	17,1	10,9	14,8
Centre-du-Québec	1,7	2,8	2,7	3,5	3,5	4,3	4,0	2,3	3,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1,6	0,0	1,5	0,8	1,8	22,5	0,0	7,5	5,6
Montréal Banlieue	8,9	15,1	8,2	6,7	4,4	3,5	3,3	5,7	5,9
Montréal	24,2	20,7	11,5	23,0	14,0	10,5	13,1	18,1	16,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Bref, on observe dans les régions des résultats différents quant à la façon d'utiliser le « panier de mesures actives ».

3.2.2 La répartition des participantes et participants selon la catégorie d'âge

Le tableau 7 présente la répartition des participantes et participants par mesure active d'emploi, par catégorie d'âge. Globalement, près de la moitié (45,9 %) des participantes et participants ont entre 30 et 44 ans alors que plus du tiers (34,6 %) ont 29 ans ou moins. Enfin, une personne sur cinq (19,5 %) a 45 ans ou plus.

La comparaison entre les catégories d'âge fait ressortir des différences significatives selon les mesures actives d'emploi.

Mesures	Catégories d'âge surreprésentées	Catégories d'âge sous-représentées
SIFO	29 ans ou moins	45 ans ou plus 30 à 44 ans
PFEM	30 à 44 ans 45 ans ou plus	29 ans ou moins
ACOM	30 à 44 ans	29 ans ou moins
PPEM	-	-
SAEM	-	-
SSIE	45 ans ou plus	29 ans ou moins
STAU	30 à 44 ans 45 ans ou plus	29 ans ou moins
INSO	30 à 44 ans 45 ans ou plus	29 ans ou moins

- Ainsi, nous retrouvons une proportion moindre de « jeunes » (29 ans ou moins) que leur poids global (34,6 %) dans les mesures *Soutien au travail autonome* (22,4 %), *Insertion sociale* (22,6 %), *Projets de formation axés sur l'emploi* (23,1 %), *Achats de formation* (26,8 %) et *Subventions salariales* (30,8 %). À l'inverse, la mesure *Soutien individuel à la formation* regroupe une proportion significativement plus élevée de « jeunes » (46,6 % vs 34,6 %).
- Les participantes et participants âgés entre 30 et 44 ans sont surreprésentés dans les mesures suivantes : *Soutien au travail autonome* (56,4 %), *Projets de formation axés sur l'emploi* (54,5 %), *Achats de formation* (52,6 %) et *Insertion sociale* (49,8 %) comparativement à leur poids dans la population de référence (45,9 %).
- Par rapport à leur poids global (19,5 %), les participantes et participants de 45 ans ou plus sont particulièrement sous-représentés dans la mesure *Soutien individuel à la formation* (10,6 %), tandis que pour les mesures *Insertion sociale* et *Subventions salariales*, ils représentent respectivement 27,6 % et 23,4 % des participantes et participants.

Bref, la mesure *Soutien individuel à la formation* regroupe une proportion plus élevée de jeunes, tandis qu'ils sont sous-représentés dans la presque totalité des autres mesures.

TABLEAU 7
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS PAR MESURE ACTIVE,
SELON LA CATEGORIE D'AGE

Mesures actives	29 ans ou moins		De 30 à 44 ans	45 ans ou plus
	N	%	%	%
Soutien individuel à la formation	3 871	46,6	42,8	10,6
Projets de formation axés sur l'emploi	545	23,1	54,5	22,4
Achats de formation	1 839	26,8	52,6	20,6
Projets de préparation à l'emploi	1 976	33,0	47,1	19,9
Services d'aide à l'emploi	8 024	36,0	44,1	19,9
Subventions salariales	3 835	30,8	45,9	23,4
Soutien au travail autonome	275	22,4	56,4	21,3
Insertion sociale	1 316	22,6	49,8	27,6
TOTAL	21 681	34,6	45,9	19,5

Le tableau 8 présente les statistiques descriptives reliées à l'âge des participantes et participants par mesure active.

TABLEAU 8
STATISTIQUES DESCRIPTIVES DE L'AGE DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS PAR MESURE ACTIVE

Mesures actives	N	Moyenne	Médiane	Écart type
Soutien individuel à la formation	3 871	32	30	15,4
Projets de formation axés sur l'emploi	545	37	37	12,6
Achats de formation	1 839	36,4	36	12,3
Projets de préparation à l'emploi	1 976	35,3	35	12,8
Services d'aide à l'emploi	8 024	34,8	35	17,2
Subventions salariales	3 834	36,2	37	16,3
Soutien au travail autonome	275	37,3	35	11,7
Insertion sociale	1 316	37,8	39	13,0
TOTAL	21 680	35	35	15,4

3.2.3 La répartition des participantes et participants selon le sexe

Le tableau 9 présente les participantes et participants par mesure active d'emploi, selon le sexe. La population étudiée compte une proportion plus élevée de femmes (52,9 %) que d'hommes (47,1 %).

L'analyse par mesure fait ressortir des différences significatives selon le sexe. En effet, des mesures actives sont composées, selon le cas, d'une proportion plus élevée de femmes ou d'hommes.

Mesures	Catégories surreprésentées	Catégories sous-représentées
SIFO	Femme	Homme
PFEM	-	-
ACOM	-	-
PPEM	Femme	Homme
SAEM	Femme	Homme
SSIE	Homme	Femme
STAU	Homme	Femme
INSO	Femme	Homme

- Ainsi, les mesures *Projets de préparation à l'emploi* (61,8 %) et *Soutien individuel à la formation* (57,5 %) regroupent une proportion plus élevée de femmes que le poids qu'elles représentent globalement (52,9 %).
- Inversement, les mesures *Subventions salariales* (60,8 %) et *Soutien au travail autonome* (59,8 %) comptent un pourcentage plus élevé d'hommes que leur poids global (47,1 %).
- Pour ce qui est des autres mesures actives d'emploi, la répartition des hommes et des femmes correspond *grosso modo* à leur poids dans la population de référence.

TABLEAU 9
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS PAR MESURE ACTIVE, SELON LE SEXE

Mesures actives	N	Femme	Homme
		%	%
Soutien individuel à la formation	3 876	57,5	42,5
Projets de formation axés sur l'emploi	545	54,1	45,9
Achats de formation	1 937	52,5	47,6
Projets de préparation à l'emploi	1 976	61,8	38,2
Services d'aide à l'emploi	8 031	55,1	44,9
Subventions salariales	3 836	39,2	60,8
Soutien au travail autonome	275	40,2	59,8
Insertion sociale	1 316	55,6	44,4
TOTAL	21 792	52,9	47,1

Bref, les femmes sont surreprésentées dans les mesures Projets de préparation à l'emploi, Soutien individuel à la formation, Insertion sociale et Services d'aide à l'emploi. Par contre, on note une surreprésentation des hommes dans les mesures Subventions salariales et Soutien au travail autonome.

3.2.4 La répartition des participantes et participants selon le niveau de scolarité atteint

Plus du tiers des participantes et participants (36,9 %) déclarent avoir atteint une scolarité de niveau primaire¹⁵ ou secondaire non complété comparativement à 21,5 % qui ont une scolarité de niveau secondaire complété (voir tableau 10). Environ une personne sur dix (9,8 %) déclare avoir complété ou non une scolarité de niveau secondaire de formation professionnelle. Pour ce qui est des études postsecondaires, 16,8 % des participantes et participants ont complété ou non une scolarité de niveau collégial comparativement à 13,3 % pour les personnes qui ont atteint une scolarité de niveau universitaire (complété ou non).

La comparaison entre les niveaux de scolarité présente des différences significatives selon les mesures actives d'emploi.

- La mesure *Soutien individuel à la formation* est composée d'une plus forte proportion de personnes ayant atteint une scolarité de niveau secondaire de formation professionnelle (11,9 % vs 9,8 %) que leurs poids dans l'ensemble de la population étudiée. Les participantes et participants ayant une scolarité de niveau collégial (15,0 % vs 16,8 %) et universitaire (11,1 % vs 13,3 %) sont légèrement sous-représentés.

Mesures	Catégories surreprésentées	Catégories sous-représentées
SIFO	Formation professionnelle	Collégial Universitaire
PFEM	Formation professionnelle Universitaire	Primaire ou secondaire non complété Secondaire complété Collégial
ACOM	Secondaire complété Formation professionnelle Collégial	Primaire ou secondaire non complété Universitaire
PPEM	Primaire ou secondaire non complété Universitaire	Formation professionnelle Collégial
SAEM	Collégial Universitaire	Primaire ou secondaire non complété
SSIE	Primaire ou secondaire non complété Secondaire	Formation professionnelle Collégial Universitaire
STAU	Formation professionnelle Collégial Universitaire	Primaire ou secondaire non complété Secondaire complété
INSO	Primaire ou secondaire non complété	Formation professionnelle Collégial Universitaire

- Dans le cas de la mesure *Projets de formation axés sur l'emploi*, ce sont les personnes qui ont une scolarité de niveau primaire ou qui n'ont pas complété leur secondaire qui sont sous-représentées (30,7 % vs 36,9 %) alors que les personnes qui ont une scolarité de niveau secondaire de formation professionnelle (13,4 % vs 9,8 %) ou une scolarité de niveau universitaire (19,6 % vs 13,3 %) sont, elles, surreprésentées par rapport à leur poids global. En 1998-1999, cette mesure regroupait les métiers semi-spécialisés ainsi que les projets de formation classés « autres » dans les fichiers administratifs; ces derniers pouvaient rejoindre des clientèles plus scolarisées.

¹⁵ 2,5 % des personnes de la population étudiée ont déclaré avoir une scolarité de niveau primaire.

- Quant aux participantes et participants à la mesure *Achats de formation*, ce sont les personnes qui ont complété une scolarité de niveau secondaire (29,0 % vs 21,5 %) ou qui ont atteint une scolarité de niveau secondaire de formation professionnelle (13,4 % vs 9,8 %) ou qui ont atteint une scolarité de niveau collégial (22,8 % vs 16,8 %) qui sont surreprésentées. Pour leur part, les personnes qui ont atteint une scolarité de niveau primaire ou qui n'ont pas complété leur secondaire sont fortement sous-représentées (22,6 % vs 36,9 %) alors que celles qui ont atteint une scolarité de niveau universitaire le sont légèrement (11,2 % vs 13,3 %).
- Les participantes et participants à la mesure *Projets de préparation à l'emploi* qui ont atteint une scolarité de niveau primaire ou qui n'ont pas complété leur secondaire sont surreprésentés (39,7 % vs 36,9 %) de même que ceux qui ont atteint une scolarité de niveau universitaire (15,3 % vs 13,3 %). Inversement, les personnes qui ont une scolarité de niveau secondaire de formation professionnelle (7,7 % vs 9,8 %) ou collégial (14,2 % vs 16,8 %) apparaissent sous-représentées. En 1998-1999, cette mesure englobait les entreprises d'entraînement qui rejoignaient une clientèle plus scolarisée.
- La mesure *Services d'aide à l'emploi* compte un pourcentage plus élevé de personnes ayant une scolarité de niveau collégial (19,5 % vs 16,8 %) ou universitaire (15,6 % vs 13,3 %) que leur poids global respectif. Les personnes ayant une scolarité de niveau primaire ou qui n'ont pas complété leur secondaire sont sous-représentées (32,0 % vs 36,9 %).
- Les personnes ayant une scolarité de niveau primaire ou qui n'ont pas complété leur secondaire sont fortement surreprésentées parmi l'ensemble des participants à la mesure *Subventions salariales* (48,5 % vs 36,9 %), alors que les autres niveaux de scolarité sont, pour leur part, sous-représentés.
- Les participantes et participants à la mesure *Soutien au travail autonome* apparaissent relativement scolarisés, puisque les niveaux postsecondaires sont surreprésentés. Ainsi, nous retrouvons une forte proportion de personnes qui ont atteint une scolarité de niveau collégial (27,8 % vs 16,8 %) et universitaire (21,3 % vs 13,3 %). À l'inverse, les personnes ayant une scolarité de niveau primaire ou qui n'ont pas complété leur secondaire sont nettement sous-représentées (19,3 % vs 36,9 %).
- Enfin, la mesure *Insertion sociale* regroupe une proportion plus importante de personnes ayant atteint une scolarité de niveau primaire et secondaire non complété que leur répartition dans la population étudiée (54,7 % vs 36,9 %). À l'inverse, le poids relatif des personnes ayant une scolarité de niveau secondaire de formation professionnelle (6,5 % vs 9,8 %), collégial (9,2 % vs 16,8 %) et universitaire (9,0 % vs 13,3 %) est inférieur.

TABLEAU 10
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS PAR MESURE ACTIVE,
SELON LE NIVEAU DE SCOLARITE ATTEINT

Mesures actives	Primaire ou	Secon-	Formation	Collégial*	Universi-	Autre*	
	secondaire non complété	daire complété	profession- nelle*		taire*		
	N	%	%	%	%	%	
Soutien individuel à la formation	3 797	37,6	21,0	11,9	15,0	11,1	3,4
Projets de formation axés sur l'emploi	538	30,7	18,4	13,4	13,7	19,6	4,2
Achats de formation	1 929	22,6	29,0	13,4	22,8	11,2	1,0
Projets de préparation à l'emploi	1 937	39,7	20,7	7,7	14,2	15,3	2,4
Services d'aide à l'emploi	7 973	32,0	21,4	10,1	19,5	15,6	1,4
Subventions salariales	3 811	48,5	19,9	7,0	13,3	10,6	0,7
Soutien au travail autonome	274	19,3	19,5	10,9	27,8	21,3	1,2
Insertion sociale	1 278	54,7	19,7	6,5	9,2	9,0	0,8
TOTAL	21 537	36,9	21,5	9,8	16,8	13,3	1,7

* Formation complétée ou non.

Bref, les clientèles plus scolarisées sont surreprésentées dans les mesures Achats de formation, Services d'aide à l'emploi, Soutien au travail autonome et Projets de formation axés sur l'emploi.

3.2.5 La répartition des participantes et participants selon la langue maternelle

La majorité des participantes et participants sont de langue maternelle française (85,9 %) comparativement à 4,7 % qui sont de langue maternelle anglaise et 9,4 % qui ont une autre langue maternelle que le français ou l'anglais (voir tableau 11).

Des différences significatives sont observées selon la langue maternelle des participantes et participants.

- Comparativement au pourcentage global (85,9 %), les participantes et participants dont la langue maternelle est le français sont proportionnellement plus nombreux dans les mesures *Soutien au travail autonome* (92,7 %), *Subventions salariales* (92,5 %), *Insertion sociale* (89,8 %) et *Services d'aide à l'emploi* (88,4 %). À l'inverse, les personnes

Mesures	Catégories surreprésentées	Catégories sous-représentées
SIFO	Autre langue Anglais	Français
PFEM	Autre langue Anglais	Français
ACOM	Anglais	Autre langue
PPEM	-	Anglais
SAEM	Français	Autre langue
SSIE	Français	Autre langue Anglais
STAU	Français	Autre langue
INSO	Français	Autre langue

dont la langue maternelle est le français sont sous-représentées dans deux des mesures, soit les mesures *Soutien individuel à la formation* (72,5 %) et *Projets de formation axés sur l'emploi* (75,4 %).

- Pour ces deux mesures, les personnes ayant une autre langue maternelle que le français et l'anglais sont surreprésentées. Ainsi, nous retrouvons dans *Soutien individuel à la formation*¹⁶, 20,4 % de personnes ayant une autre langue maternelle que le français ou l'anglais comparativement à 18,1 % pour la mesure *Projets de formation axés sur l'emploi* alors que leur poids parmi l'ensemble des participants est de 9,4 %. Par contre, elles sont sous-représentées dans les mesures *Soutien au travail autonome* (2,7 %), *Subventions salariales* (4,2 %), *Insertion sociale* (5,8 %), *Achats de formation* (6,9 %) et *Services d'aide à l'emploi* (7,4 %).
- Dans le cas des participantes et participants dont la langue maternelle est l'anglais, on observe que comparativement à leur importance relative dans l'ensemble de la population étudiée (4,7 %), ils sont sous-représentés dans les mesures *Projets de préparation à l'emploi* (3,3 %) et *Subventions salariales* (3,3 %) et surreprésentés dans les différentes mesures de formation - *Soutien individuel à la formation* (7,1 %), *Projets de formation axés sur l'emploi* (6,5 %) et *Achats de formation* (6,2 %).

TABLEAU 11
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS PAR MESURE ACTIVE,
SELON LA LANGUE MATERNELLE

Mesures actives	Français		Anglais	Autre langue
	N	%	%	%
Soutien individuel à la formation	3 821	72,5	7,1	20,4
Projets de formation axés sur l'emploi	539	75,4	6,5	18,1
Achats de formation	1 932	86,9	6,2	6,9
Projets de préparation à l'emploi	1 950	86,9	3,3	9,8
Services d'aide à l'emploi	8 002	88,4	4,2	7,4
Subventions salariales	3 828	92,5	3,3	4,2
Soutien au travail autonome	274	92,7	4,6	2,7
Insertion sociale	1 300	89,8	4,4	5,8
TOTAL	21 646	85,9	4,7	9,4

Bref, la mesure Achats de formation rejoint une proportion plus élevée de personnes de langue maternelle anglaise, tandis que les mesures Soutien individuel à la formation et Projets de formation axés sur l'emploi rejoignent une proportion plus élevée de personnes de langue maternelle anglaise ou d'une langue maternelle autre que le français et l'anglais que les autres mesures actives.

¹⁶ Cela peut notamment s'expliquer par la participation des non-francophones aux cours de francisation ou d'alphabetisation offerts dans le cadre de la mesure *Soutien individuel à la formation*.

3.2.6 La répartition des participantes et participants selon le lieu de naissance

Le tableau 12 présente la répartition des participantes et participants par mesure active, selon le lieu de naissance. Plus de huit personnes sur dix (83 %) sont nées au Canada comparativement à 10,4 % qui sont nées hors du Canada et 6,6 % dont le lieu de naissance est inconnu.

Mesures	Catégories surreprésentées	Catégories sous-représentées
SIFO	Nés hors Canada	Nés au Canada
PFEM	Nés hors Canada	Nés au Canada
ACOM	Inconnu	Nés au Canada
PPEM	Nés au Canada	Nés hors Canada
SAEM	-	-
SSIE	Nés au Canada	Nés hors Canada
STAU	Nés au Canada	Nés hors Canada
INSO	Nés au Canada	Nés hors Canada

L'analyse par mesure active fait ressortir les variations suivantes.

- Ainsi, on retrouve une proportion plus grande de personnes nées au Canada que la moyenne dans les mesures *Subventions salariales* (93,1 %), *Insertion sociale* (92,6 %), *Soutien au travail autonome* (88,1 %) et *Projets de préparation à l'emploi* (86,0 %).
- À l'inverse, on observe qu'une proportion plus élevée que la moyenne de participantes et participants nés hors Canada se retrouvent dans deux mesures de formation, soit les mesures *Projets de formation axés sur l'emploi* (21,5 %) et *Soutien individuel à la formation* (20,3 %). Dans ce dernier cas, cela peut notamment s'expliquer par les cours de francisation offerts aux personnes immigrées.
- Enfin, signalons la proportion relativement importante de personnes participantes à la mesure *Achats de formation* dont le lieu de naissance est inconnu (18,2 %). Comme cette information n'était pas disponible dans les fichiers de DRHC, elle a été tirée des fichiers du Ministère. Il est cependant possible que cette information n'ait pas été disponible, notamment pour les participantes et participants n'ayant jamais été inscrits à l'aide sociale.

TABLEAU 12
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS PAR MESURE ACTIVE,
SELON LE LIEU DE NAISSANCE

Mesures actives	N	Personnes	Personnes	Inconnu
		nées au Canada	nées hors Canada	
		%	%	%
Soutien individuel à la formation	3 876	75,8	20,3	3,9
Projets de formation axés sur l'emploi	545	74,3	21,5	4,2
Achats de formation	1 937	74,1	7,7	18,2
Projets de préparation à l'emploi	1 976	86,0	12,1	1,9
Services d'aide à l'emploi	8 031	81,8	8,3	9,9
Subventions salariales	3 836	93,1	5,3	1,6
Soutien au travail autonome	275	88,1	7,2	4,7
Insertion sociale	1 316	92,6	7,0	0,4
TOTAL	21 792	83,0	10,4	6,6

3.2.7 La répartition des participantes et participants selon la catégorie de ménage

Le tableau 13 présente la répartition des participantes et participants par mesure active, selon la catégorie de ménage. Nous avons distingué les familles monoparentales des autres types de ménage. Globalement, 18,2 % des participantes et participants font partie de familles monoparentales.

L'analyse par mesure active fait ressortir les variations suivantes.

- Ainsi, on observe que les mesures *Soutien individuel à la formation* (24,8 %) et *Projets de préparation à l'emploi* (21,7 %) comptent une proportion plus importante de personnes de familles monoparentales que leur poids dans la population de référence (18,2 %).
- Il y a beaucoup moins de participantes ou de participants de familles monoparentales dans les mesures *Soutien au travail autonome* (9,5 %) et *Subventions salariales* (8,5 %).

Mesures	Catégories surreprésentées	Catégories sous-représentées
SIFO	Famille monoparentale	Autre type de ménage
PFEM	-	-
PPEM	Famille monoparentale	Autre type de ménage
SAEM	Autre type de ménage	Famille monoparentale
SSIE	Autre type de ménage	Famille monoparentale
STAU	Autre type de ménage	Famille monoparentale
INSO	-	-

TABLEAU 13
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS PAR MESURE ACTIVE,
SELON LA CATEGORIE DE MENAGE

Mesures actives	N	Famille monoparentale	Autre type de ménage
		%	%
Soutien individuel à la formation	3 860	24,8	75,2
Projets de formation axés sur l'emploi	538	18,0	82,0
Achats de formation ¹⁷	-	-	-
Projets de préparation à l'emploi	1 874	21,7	78,3
Services d'aide à l'emploi	7 973	15,5	84,5
Subventions salariales	3 674	8,5	91,5
Soutien au travail autonome	275	9,5	90,5
Insertion sociale	1 271	18,9	81,1
TOTAL	15 067	18,2	81,8

Bref, les chefs de familles monoparentales sont surreprésentés dans les mesures Soutien individuel à la formation et Projets de préparation à l'emploi.

3.2.8 La répartition des participantes et participants selon le type de soutien public du revenu au début de leur participation

Le tableau 14 présente la répartition des participantes et participants par mesure active d'emploi, selon le type de soutien public du revenu. Comme certaines personnes peuvent avoir un « double statut », tel qu'être prestataires de l'aide sociale et être prestataires actifs de l'assurance-emploi ou admissibles aux mesures actives en vertu de la Loi concernant l'assurance-emploi au Canada, nous avons distingué quatre types de statut qui permettent de cerner les différentes possibilités, soit : les participantes et participants de l'assurance-emploi¹⁸, les prestataires actifs de l'assurance-emploi¹⁹, les

¹⁷ Cette information n'était pas disponible pour la mesure *Achats de formation*.

¹⁸ Cette catégorie regroupe les prestataires actifs de l'assurance-emploi (Partie I) ainsi que les personnes admissibles aux mesures actives en vertu de la partie II de la Loi concernant l'assurance-emploi au Canada, c'est-à-dire les personnes dont la période de prestation a été établie ou a pris fin au cours des 36 mois qui précèdent la date de la demande d'aide ou à l'égard desquelles une période de prestations de maternité ou parentales a été établie au cours des 60 mois qui précèdent la demande d'aide (Partie II). Cette catégorie comprend également les prestataires de l'aide sociale qui cumulent l'une ou l'autre de ces situations.

¹⁹ Cette catégorie comprend également les personnes qui cumulent le statut de prestataires de l'aide sociale et celui de prestataires actifs de l'assurance-emploi. En effet, lorsque les prestations d'assurance-emploi sont inférieures aux prestations d'aide sociale, le ministère de la Solidarité sociale verse la différence, s'assurant ainsi que les besoins essentiels des personnes sont couverts.

prestataires de l'aide sociale²⁰ et les personnes sans soutien public du revenu²¹. Cette façon de faire nous permet d'analyser la répartition des participantes et participants selon les divers types de soutien public du revenu dont ils bénéficient (le tableau B, annexe 2, trace le profil des participantes et des participants selon le type de soutien public du revenu). Les différentes catégories ne sont pas mutuellement exclusives. Des personnes peuvent se retrouver dans l'une et l'autre des catégories à l'exception des personnes sans soutien public du revenu. Pour les fins de l'analyse, nous avons uniquement retenu les valeurs qui correspondent à l'admissibilité d'une personne à une catégorie. Chacune des catégories constitue en fait une variable composée de deux valeurs : « Oui » ou « Non ». La valeur « Oui » indique que la personne répond à la condition, par exemple, participantes et participants à l'assurance-emploi. La valeur « Non » signifie que la caractéristique est absente.

Globalement, plus de la moitié (57,2 %) de la population étudiée était des participantes et participants de l'assurance-emploi ; 29,6 % étaient des prestataires actifs de l'assurance-emploi; 50,7 % des prestataires de l'aide sociale; et, enfin, 6,8 % des participantes et participants ne bénéficiaient d'aucun soutien public du revenu au début de leur participation à une mesure active.

L'analyse par mesure active fait ressortir des différences quant à l'importance relative de ces différentes catégories.

Lorsqu'on examine la catégorie des participantes et participants de l'assurance-emploi, on observe qu'une forte proportion de ceux-ci composent la clientèle des mesures *Achats de formation* (97,9 %), *Soutien au travail autonome* (78,0 %), *Subventions salariales* (69,4 %) et *Services d'aide à l'emploi* (62,7 %). Rappelons que la mesure *Achats de formation* vise à rejoindre principalement les participantes et participants de l'assurance-emploi. Dans le cas des trois autres mesures, elles visent surtout les personnes qui sont davantage « prêtes » à s'insérer sur le marché du travail que les autres mesures.

²⁰ Les résultats pour les prestataires de l'aide sociale portent uniquement sur les personnes qui étaient présentes à l'aide sociale le mois courant ou le mois précédant leur participation à une mesure active d'Emploi-Québec. Pour les fins de cette analyse, les prestataires actifs de l'assurance-emploi qui recevaient un supplément de l'aide sociale sont inclus dans cette catégorie ainsi que les personnes admissibles aux mesures actives en vertu de la partie II de la Loi concernant l'assurance-emploi au Canada qui étaient également à l'aide sociale.

²¹ La catégorie « personnes sans soutien public du revenu » regroupe les personnes qui ne recevaient pas de soutien public du revenu provenant de l'aide sociale ou de la partie I ou II de la Loi concernant l'assurance-emploi au Canada.

- Lorsqu'on retient uniquement les prestataires actifs de l'assurance-emploi, on remarque que ceux-ci se retrouvent proportionnellement en plus grand nombre dans les mesures *Services d'aide à l'emploi* (43,3 %), *Soutien au travail autonome* (40,9 %) et *Achats de formation* (40,6 %). Ce changement par rapport à la catégorie précédente nous permet de noter qu'une proportion importante des personnes qui ont participé à la mesure *Subventions salariales* ainsi qu'aux autres mesures ci-haut mentionnées étaient des personnes admissibles à l'assurance-emploi en vertu de la partie II de la Loi concernant l'assurance-emploi au Canada.

Mesures	Catégories surreprésentées	Catégories sous-représentées
SIFO	Prestataires de l'aide sociale	Personnes sans soutien public du revenu Prestataires actifs de l'assurance-emploi Participants et participantes de l'assurance-emploi
PFEM	Prestataires de l'aide sociale Personnes sans soutien public du revenu	Prestataires actifs de l'assurance-emploi Participants et participantes de l'assurance-emploi
ACOM	Participants et participantes de l'assurance-emploi Prestataires actifs de l'assurance-emploi	Prestataires de l'aide sociale Personnes sans soutien public du revenu
PPEM	Prestataires de l'aide sociale Personnes sans soutien public du revenu	Participants et participantes de l'assurance-emploi Prestataires actifs de l'assurance-emploi
SAEM	Participants et participantes de l'assurance-emploi Prestataires actifs de l'assurance-emploi Personnes sans soutien public du revenu	Prestataires de l'aide sociale
SSIE	Participant et participants de l'assurance-emploi Personnes sans soutien public du revenu Prestataires de l'aide sociale	Participant et participants de l'assurance-emploi
STAU	Participants et participantes de l'assurance-emploi Prestataires actifs de l'assurance-emploi	Prestataires de l'aide sociale Personnes sans soutien public du revenu
INSO	Prestataires de l'aide sociale	Participant et participants de l'assurance-emploi Prestataires actifs de l'assurance-emploi Personnes sans soutien public du revenu

- Le portait se modifie de façon notable quand on analyse la catégorie des prestataires de l'aide sociale. Ceux-ci se concentrent de manière plus élevée que leur poids relatif dans quatre mesures, soit : *Insertion sociale* (99,5 %), *Projets de préparation à l'emploi* (75,7 %), *Soutien individuel à la formation* (65,0 %) et *Projets de formation axés sur l'emploi* (58,0 %). Dans le cas de la mesure *Insertion sociale* (99,5 %), ce résultat n'est pas surprenant puisque cette mesure s'adresse principalement à des prestataires de l'aide sociale. Pour ce qui est de la mesure *Projets de préparation à l'emploi*, elle vise des personnes qui ont été identifiées comme étant défavorisées au plan de l'emploi lors de l'entrevue de détermination de besoins²². Les prestataires de l'aide sociale ont donc participé davantage à des mesures offrant plus d'encadrement ou permettant l'acquisition de compétences.
- Quant aux personnes sans soutien public du revenu, elles se retrouvent surreprésentées dans les mesures *Projets de formation axés sur l'emploi* (10,4 %),

²² Voir à ce sujet le tableau 5.

Services d'aide à l'emploi (10,2 %), Projets de préparation à l'emploi (8,3 %) et Subventions salariales (7,9 %). Enfin, elles sont sous-représentées dans les mesures *Insertion sociale (0,2 %), Achats de formation (1,3 %), Soutien individuel à la formation (2,6 %) et Soutien au travail autonome (4,8 %)*, soit principalement dans les mesures qui offrent un soutien du revenu ou bien une allocation de formation.

TABLEAU 14
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS PAR MESURE ACTIVE,
SELON LE TYPE DE SOUTIEN PUBLIC DU REVENU

Mesures actives	Participant·es et participant·s de l'assurance-emploi		Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Prestataires de l'aide sociale		Personnes sans soutien public du revenu	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Soutien individuel à la formation	1 576	40,6	944	24,4	2 519	65,0	99	2,6
Projets de formation axés sur l'emploi	245	44,9	137	25,1	316	58,0	57	10,4
Achats de formation	1 892	97,9	784	40,6	218	11,3	25	1,3
Projets de préparation à l'emploi	631	31,9	293	14,8	1 497	75,7	164	8,3
Services d'aide à l'emploi	5 039	62,7	3 070	43,3	3 026	37,7	816	10,2
Subventions salariales	2 662	69,4	700	18,2	2 078	54,2	304	7,9
Soutien au travail autonome	215	78,0	112	40,9	72	26,2	13	4,8
Insertion sociale	193	14,7	16	1,2	1 309	99,5	3	0,2
TOTAL	12 453	57,2	6 456	29,6	11 035	50,7	1 480	6,8

3.2.9 La répartition des participantes et participants selon leur présence à l'aide sociale depuis 1975

À la sous-section précédente, nous avons analysé la répartition des participantes et des participants aux mesures actives selon le type de soutien public du revenu dont ils bénéficiaient lorsqu'ils se sont engagés dans une mesure. Les trois sous-sections qui suivent tentent d'établir un certain historique de leur cheminement à l'aide sociale. C'est ainsi qu'en 3.2.9, on retrouve leur répartition selon leurs antécédents à l'aide sociale depuis 1975, alors qu'en 3.2.10, nous mesurons la durée cumulative de leur présence à ce programme depuis cette année. Finalement, en 3.2.11, nous présentons leur répartition au moment de leur dernière présence à l'aide sociale.

Le tableau 15 présente les participantes et participants selon leur présence ou non à l'aide sociale depuis 1975. Ainsi, sept personnes sur dix ont déjà eu une présence à l'aide alors que trois personnes sur dix n'ont eu aucune présence à l'aide sociale.

L'analyse par mesure active fait ressortir les différences suivantes.

- La proportion de participantes et de participants qui ont eu une présence à l'aide sociale est surreprésentée dans les mesures suivantes, soit *Insertion sociale* (99,5 %), *Projets de préparation à l'emploi* (85,1 %), *Subventions salariales* (78,2 %), *Soutien individuel à la formation* (77,7 %) et *Projets de formation axés sur l'emploi* (75,7 %).

Mesures	Catégories surreprésentées	Catégories sous-représentées
SIFO	Présence à l'aide	Absence à l'aide
PFEM	Présence à l'aide	Absence à l'aide
ACOM	Absence à l'aide	Présence à l'aide
PPEM	Présence à l'aide	Absence à l'aide
SAEM	Absence à l'aide	Présence à l'aide
SSIE	Présence à l'aide	Absence à l'aide
STAU	Absence à l'aide	Présence à l'aide
INSO	Présence à l'aide	Absence à l'aide

- Les personnes qui n'ont jamais eu de présence à l'aide sociale se retrouvent surreprésentées dans les mesures *Achats de formation* (52,8 %), *Services d'aide à l'emploi* (41,1 %) et *Soutien au travail autonome* (39,3 %).

TABLEAU 15
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS PAR MESURE ACTIVE,
SELON LEUR PRESENCE OU NON A L'AIDE SOCIALE DEPUIS 1975

Mesures actives	N	Présence à l'aide sociale	Aucune présence à l'aide sociale
		%	%
Soutien individuel à la formation	3 876	77,7	22,3
Projets de formation axés sur l'emploi	545	75,7	25,3
Achats de formation	1 937	47,2	52,8
Projets de préparation à l'emploi	1 976	85,1	14,9
Services d'aide à l'emploi	8 031	58,9	41,1
Subventions salariales	3 836	78,2	21,8
Soutien au travail autonome	275	60,7	39,3
Insertion sociale	1 316	99,5	0,5
TOTAL	21 792	69,9	30,1

3.2.10 La répartition des participantes et participants ayant déjà eu une présence à l'aide sociale selon la durée cumulative à l'aide sociale depuis 1975

Globalement, la moyenne cumulative de présence à l'aide sociale pour l'ensemble des participantes et participants qui en ont déjà bénéficié²³ s'élève à 62,7 mois ou cinq ans et deux mois, alors que la médiane est de 45 mois; cela signifie que 50 % des personnes ont une durée cumulative à l'aide sociale supérieure à trois ans et neuf mois (voir tableau 16).

²³ Cela regroupe toutes les personnes qui, depuis 1975, ont eu une présence à l'aide sociale. Le calcul s'est effectué jusqu'au début de leur participation.

- Ainsi, dans le cas de la mesure *Insertion sociale*, 50 % des participantes et participants ayant déjà bénéficié de l'aide sociale ont une durée cumulative à l'aide sociale supérieure à 99 mois (soit plus de huit ans).
- À l'autre extrême, dans le cas des mesures *Achats de formation* et *Soutien au travail autonome*, la moitié de ces personnes ont une durée cumulative inférieure à 22 mois (soit moins de deux ans).

TABEAU 16
DURÉE CUMULATIVE (EN MOIS) À L'AIDE SOCIALE DEPUIS 1975 DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS
EN AYANT BÉNÉFICIÉ, PAR MESURE ACTIVE

Mesures actives	Durée cumulative (en mois) des participantes et participants			
	N	Moyenne	Médiane	Écart type
Soutien individuel à la formation	3 011	57	43	88,9
Projets de formation axés sur l'emploi	407	57,7	43	70,4
Achats de formation	914	36,8	22	52
Projets de préparation à l'emploi	1 682	74	57	84,6
Services d'aide à l'emploi	4 733	54,9	36	91,4
Subventions salariales	3 000	64	47	90,9
Soutien au travail autonome	167	41,8	22	55,7
Insertion sociale	1 309	109,3	99	99,4
TOTAL	15 223	62,7	45	90,6

3.2.11 La répartition des participantes et participants selon le délai écoulé depuis la dernière présence à l'aide sociale

À quel moment remonte le dernier séjour à l'aide sociale des participantes et des participants ayant déjà été à l'aide sociale? Le tableau 17 présente les résultats par mesure active. Globalement, plus des trois quarts de ces participantes et participants (77,2 %) étaient présents à l'aide sociale dans les douze derniers mois précédant la participation, comparativement à 8,1 % entre un et 3 ans et 14,7 % dont le dernier séjour à l'aide sociale remonte à plus de trois ans.

L'analyse par mesure active montre les variations suivantes.

- La quasi-totalité des participantes et des participants à la mesure *Insertion sociale* (99,4 %) étaient présents à l'aide sociale au cours de l'année précédant le début de leur participation. On retrouve également une forte proportion de personnes qui étaient présentes à l'aide sociale au cours des

Mesures	Catégories surreprésentées	Catégories sous-représentées
SIFO	Année précédant	Un à trois ans Plus de trois ans
PFEM	Année précédant	Un à trois ans Plus de trois ans
ACOM	Un à trois ans Plus de trois ans	Année précédant
PPEM	Année précédant	Un à trois ans Plus de trois ans
SAEM	Un à trois ans Plus de trois ans	Année précédant
SSIE	-	-
STAU	Un à trois ans Plus de trois ans	Année précédant
INSO	Année précédant	Un à trois ans Plus de trois ans

douze derniers mois chez les participantes et les participants aux mesures *Projets de préparation à l'emploi* (90,9 %), *Soutien individuel à la formation* (86,5 %) et *Projets de formation axés sur l'emploi* (80,6 %).

- Dans le cas des personnes qui ont participé aux mesures *Achats de formation* (64,4 %) et *Soutien au travail autonome* (52,8 %), on constate que pour une proportion relativement importante d'entre elles, le dernier séjour à l'aide remonte à plus d'une année. Cette analyse s'applique aussi, mais de manière un peu moins prononcée, pour les participantes et les participants de la mesure *Services d'aide à l'emploi* (31,3 %).

TABLEAU 17
RÉPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS AYANT DÉJÀ BÉNÉFICIÉ DE L'AIDE SOCIALE SELON LE DÉLAI ÉCOULÉ DEPUIS LEUR DERNIÈRE PRÉSENCE, PAR MESURE ACTIVE

Mesures actives	Délai écoulé depuis leur dernière présence à l'aide sociale			
	N	L'année précédant le début de la participation (1 à 12 mois)	Entre un à trois ans précédant le début de la participation (13 à 36 mois)	Plus de trois années précédant le début de la participation (37 mois et plus)
Soutien individuel à la formation	3 011	86,5	5,4	8,1
Projets de formation axés sur l'emploi	407	80,6	7,0	12,4
Achats de formation	914	35,6	21,6	42,8
Projets de préparation à l'emploi	1 682	90,9	4,0	5,1
Services d'aide à l'emploi	4 733	68,7	10,9	20,4
Subventions salariales	3 000	78,0	7,7	14,3
Soutien au travail autonome	167	47,2	15,1	37,7
Insertion sociale	1 309	99,4	0,4	0,2
TOTAL	15 223	77,2	8,1	14,7

Bref, sept personnes sur dix participant aux mesures actives ont déjà bénéficié de l'aide sociale. Les personnes n'en ayant jamais bénéficié sont surreprésentées dans les mesures Achats de formation (52,8 %), Services d'aide à l'emploi (41,1 %) et Soutien au travail autonome (39,3 %). La moitié des personnes qui ont bénéficié d'aide sociale présente une durée cumulative à l'aide supérieure à 3 ans et 9 mois et près de huit personnes sur dix y ont été présentes l'année précédant le début de la participation.

3.2.12 L'atteinte des clientèles visées

L'analyse des principales caractéristiques socio-économiques des participantes et participants aux mesures actives fait ressortir la diversité des profils des clientèles rejointes. Cela nous amène à voir dans quelle mesure les clientèles visées sont rejointes.

De façon générale, les mesures *Soutien individuel à la formation*, *Projets de formation axés sur l'emploi*, *Services d'aide à l'emploi* et *Soutien au travail autonome* doivent théoriquement rejoindre les trois catégories de clientèles²⁴, soit les participants et participantes de l'assurance-emploi, les prestataires de l'aide sociale et les personnes sans soutien public du revenu. Le tableau 14 montre que les mesures ont rejoint de manière variée les clientèles visées.

La mesure *Projets de préparation à l'emploi* vise aussi les trois catégories de clientèles. Toutefois, les personnes admissibles doivent avoir été identifiées défavorisées au plan de l'emploi lors de leur entrevue de détermination des besoins. À cet égard, l'analyse des tableaux précédents fait ressortir que les participantes et les participants ayant bénéficié de l'aide sociale depuis 1975 (85,1 %) ont une présence cumulative à l'aide sociale supérieure à quatre ans. De plus, les personnes présentant certaines caractéristiques sont surreprésentées, soit celles de 45 ans et plus, celles n'ayant pas atteint ou complété leur secondaire et celles faisant partie d'une famille monoparentale. Ces quatre caractéristiques sont généralement identifiées comme étant défavorables à la sortie de l'aide sociale, et donc à l'insertion en emploi²⁵.

La mesure *Subventions salariales* vise à faciliter l'insertion dans des emplois durables des clientèles à risque de chômage prolongé. Elle doit rejoindre les participants et participantes de l'assurance-emploi et les prestataires de l'aide sociale. Exceptionnellement, les personnes sans soutien public du revenu peuvent être sélectionnées pour participer à cette mesure lorsque « le gestionnaire du parcours juge que l'utilisation immédiate de cette mesure pourrait permettre au participant d'intégrer le marché du travail²⁶ ». Les résultats indiquent que les trois catégories de clientèles sont rejointes. Par contre, près de 8,0 % des participantes et participants sélectionnés sont des « personnes sans soutien public du revenu ». Il y a lieu de s'interroger quant à savoir si cette proportion correspond à la notion « d'exceptionnelle » comme précisé dans les modalités d'application de la mesure. En effet, ce taux est supérieur au taux moyen de personnes sans soutien public du revenu (6,8 %) observé pour l'ensemble des mesures

²⁴ Rappelons que pour les fins de l'analyse, nous avons également distingué les prestataires actifs de l'assurance-emploi. Par contre, dans le cadre du tableau synoptique des mesures actives (tableau 5), seules ces trois catégories ont été explicitement identifiées.

²⁵ Ministère de la Sécurité du revenu, *Perspectives professionnelles et potentiel d'intégration au marché du travail des prestataires de l'aide sociale (Programme APTÉ) : Montérégie, décembre 1997*, p. 3 et 4.

²⁶ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Direction générale des politiques, Direction des politiques du marché du travail et de l'emploi, *Modalités d'application des mesures actives d'Emploi-Québec financées par le Fonds de développement du marché du travail*, 13 août 1998, p. 16-17.

actives; il est cependant beaucoup plus faible que ceux des deux autres groupes de personnes participantes.

Par ailleurs, cette mesure rejoint proportionnellement plus de personnes qui présentent des caractéristiques défavorables à l'insertion en emploi, soit des personnes de 45 ans et plus (23 %), des personnes qui ont atteint une scolarité de niveau primaire ou secondaire non complété (48,5 %) et des personnes ayant déjà bénéficié de l'aide sociale (78,2 %). Celles-ci en ont bénéficié pendant en moyenne 5 ans et 4 mois.

La mesure *Achats de formation* doit, quant à elle, viser plus particulièrement les participants et participantes de l'assurance-emploi. Seules ces personnes ont droit à un soutien public du revenu dans le cadre de cette mesure. La presque totalité des personnes sélectionnées font d'ailleurs partie de cette catégorie de clientèles, car les prestataires de l'aide sociale participant à cette mesure peuvent cumuler les deux statuts.

Enfin, la mesure *Insertion sociale* doit rejoindre plus spécifiquement les prestataires de l'aide sociale « qui ont besoin d'une étape préalable à la participation à une mesure active, car leur accès au marché du travail ne peut être envisagé qu'à plus ou moins long terme ». L'analyse présentée aux sections précédentes montre bien que les personnes sélectionnées présentent au moins deux des caractéristiques les plus défavorables à l'insertion en emploi, soit une présence cumulative supérieure à quatre ans – la moyenne s'élève à plus de neuf ans – et plus de la moitié (54,7 %) des personnes sélectionnées n'ont pas atteint ou complété leur niveau secondaire.

Bref, dans l'ensemble, on peut conclure que les clientèles sélectionnées qui ont terminé une participation aux mesures durant la période étudiée répondent bien aux grands critères d'admissibilité retenus pour chacune des mesures. On peut également dire que l'un des principes d'intervention d'Emploi-Québec, à savoir le décroisement des clientèles, principe selon lequel toutes les clientèles, tout statut confondu, doivent avoir accès aux services publics d'emploi, a été mis en application, selon les balises retenues.

3.3 LES MODALITÉS ET LES RÉSULTATS DE LA PARTICIPATION AUX MESURES ACTIVES

Un certain nombre de questions formulées dans l'enquête s'intéresse au type de cheminement des personnes quant à leur participation à une mesure active ainsi qu'aux résultats liés à cette participation. L'objectif de cette section est notamment de répondre aux questions suivantes :

- Comment les participantes et participants ont-ils été informés de l'existence des mesures ?
- Quelle est la proportion des participations menées à terme ou interrompues avant terme ?

- Quelles sont les caractéristiques qui distinguent les personnes qui mènent à terme leur participation de celles qui interrompent leur participation à une mesure active ?
- Quels sont les facteurs qui, selon les participantes et participants, contribuent à mener à terme leur participation ?
- Quels sont les motifs invoqués pour interrompre la participation à une mesure active ?

3.3.1 Les sources d'information de l'existence des mesures actives

Le CLE²⁷ constitue la principale source d'information de l'existence des mesures d'emploi pour plus du tiers des participantes et participants (35,8 %). Cette information peut avoir été obtenue lors d'une visite au CLE ou par téléphone. Elle peut émaner d'un agent d'aide à l'emploi ou d'un agent d'aide financière ou d'une autre personne. Elle est suivie de l'entourage (24,8 %), tels que les amis, les organismes de formation, les organismes externes, les personnes ressources²⁸, etc.; viennent enfin l'information écrite (14,6 %), tels que des dépliants transmis avec les chèques d'aide sociale ou de l'assurance-emploi, des affiches ou d'autres moyens, et les différents médias (13,5 %), tels que journaux, radio et télévision (voir tableau 18).

On observe des variations significatives par mesure active quant à la principale source d'information des participantes et participants. Le CLE constitue la principale source d'information, sauf pour deux mesures.

- Ainsi, 29 % des participantes et participants de la mesure *Projets de formation axés sur l'emploi* déclarent avoir été informés de son existence par les médias comparativement à 13,5 % pour l'ensemble des participantes et participants.
- Dans le cas de la mesure *Subventions salariales*, on observe que l'entourage de la personne (27,8 %) et l'employeur²⁹ (19,4 %) constituent avec le CLE (26,4 %) les plus importantes sources d'information. Par contre, la proportion de personnes qui mentionnent avoir été informées lors d'une visite au CLE est inférieure à celle de l'ensemble des participantes et participants (26,4 % vs 35,8 %).

²⁷ Dans certains cas, les CRHC peuvent être également concernés, mais les réponses apportées ne nous ont pas permis d'en faire un dénombrement précis.

²⁸ La firme de sondage a regroupé toutes ces différentes réponses en une seule catégorie.

²⁹ L'importance relative de l'employeur comme source principale d'information des participantes et participants de la mesure *Subventions salariales* est beaucoup plus élevée que pour les autres mesures. Cette mesure doit favoriser l'embauche de personnes à risque de chômage prolongé qui ne seraient pas embauchées sans cette aide financière. Ce dernier constat doit être approfondi puisqu'il pourrait être associé à un effet pervers de la mesure (effet « poids mort »).

TABLEAU 18
RÉPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS SELON LA PRINCIPALE SOURCE D'INFORMATION
DE L'EXISTENCE DES MESURES ACTIVES

Mesures actives	Le CLE		Information écrite	Média	Entou- rage	Employeur	Autre/ NSP*
	N	%	%	%	%	%	%
Soutien individuel à la formation	3 840	37,2	15,0	13,3	24,2	0,8	9,5
Projets de formation axés sur l'emploi	537	28,8	19,6	29,0	17,5	2,4	2,8
Achats de formation	1 937	35,9	7,2	21,2	27,6	2,7	5,5
Projets de préparation à l'emploi	1 948	35,6	20,0	16,5	20,9	1,2	5,8
Services d'aide à l'emploi	8 027	39,8	15,3	12,5	24,1	1,3	7,1
Subventions salariales	3 822	26,4	10,6	9,8	27,8	19,4	6,0
Soutien au travail autonome	266	42,4	11,5	8,5	33,9	0,0	3,8
Insertion sociale	1 299	36,5	23,1	11,2	19,6	2,6	6,9
TOTAL	21 676	35,8	14,6	13,5	24,8	4,6	6,9

* Peut notamment signifier que la personne elle-même détenait cette information ou qu'elle avait déjà participé à une mesure.

Bref, les résultats font ressortir l'importance de l'information obtenue lors d'une visite ou d'un appel au CLE et également l'importance de la diffusion de l'information par Emploi-Québec (publicité dans les médias). De plus, il est vraisemblable de croire que les personnes ressources de l'entourage (amis, parents, organismes de formation ou organismes externes) constituent des formes de relais de l'information ou de la publicité diffusée par le réseau d'Emploi-Québec.

3.3.2 La proportion des participations menées à terme et la proportion d'interruptions avant terme pour la population étudiée

Avant d'aborder la dimension de l'efficacité des mesures actives quant à l'insertion en emploi, nous allons, en premier lieu, évaluer la proportion des participations menées à terme par mesure active (voir encadré). Ce facteur peut influencer l'insertion des personnes sur le marché du travail. En effet, les personnes qui ont complété leur participation comme prévu devraient théoriquement être mieux préparées à l'obtention d'un emploi que celles qui ont interrompu leur participation avant la fin³⁰. Par la suite, nous présentons les principales caractéristiques associées aux personnes ayant mené à terme ou non leur participation ainsi que quelques effets intermédiaires liés à cette participation.

La proportion des participations menées à terme est définie par le nombre de personnes qui ont complété leur participation comme prévu sur l'ensemble des participantes et participants.

³⁰ Nous aborderons cet aspect à la section 4.2.6.

Globalement, **la proportion des participations menées à terme s'élève à 73,0 %** (voir tableau 19). C'est donc dire que près de trois personnes sur quatre ont complété leur participation à une mesure active parmi la population étudiée. Il ne faut pas considérer cette proportion comme la proportion réelle ou le taux des participations menées à terme, puisque le calcul de cette dernière proportion exigerait que l'on considère une cohorte de personnes selon le moment où elles ont débuté leur participation et non selon le moment de la fin de leur participation. Enfin, mentionnons que la durée de participation variable d'une mesure à l'autre peut influencer la proportion calculée, puisqu'il ne s'agit pas de la proportion réelle des participations menées à terme.

On observe par contre des variations significatives selon les huit mesures actives.

- Ainsi pour les participantes et participants aux mesures *Subventions salariales* (80,8 %), *Achats de formation* (78,8 %), *Projets de formation axés sur l'emploi* (77,1 %) et *Services d'aide à l'emploi* (75,8 %), la proportion est supérieure à la proportion moyenne des participations menées à terme (73,0 %).
- Pour les autres mesures, notamment *Insertion sociale* (59,8 %) et *Soutien individuel à la formation* (68,0 %), la proportion des participations menées à terme est inférieure à la proportion moyenne (73,0 %).

La proportion d'interruptions avant terme est définie par le nombre de personnes qui ont mis fin à leur participation avant la date prévue sur l'ensemble des participants et participantes.

- En corollaire, **la proportion d'interruptions avant terme est dans l'ensemble de 27 %**. Nous verrons plus loin si ces interruptions peuvent être considérées comme un résultat positif ou négatif.
 - Elle est supérieure au taux moyen pour les mesures *Insertion sociale* (40,2 %), *Soutien individuel à la formation* (32 %) et *Soutien au travail autonome* (29,2 %).
- Pour les autres mesures notamment *Subventions salariales* (19,2 %), *Achats de formation* (21,2 %) et *Projets de formation axés sur l'emploi* (22,9 %), elle est inférieure à la moyenne.

TABLEAU 19
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS AYANT MENE A TERME LEUR PARTICIPATION
PAR MESURE ACTIVE

Mesures actives	N	Personnes qui ont mené à terme leur participation %	Personnes qui ont interrompu leur participation %
Soutien individuel à la formation	3 778	68,0	32,0
Projets de formation axés sur l'emploi	537	77,1	22,9
Achats de formation	1 899	78,8	21,2
Projets de préparation à l'emploi	1 948	73,6	26,4
Services d'aide à l'emploi	7 750	75,8	24,2
Subventions salariales	3 747	80,8	19,2
Soutien au travail autonome	268	70,8	29,2
Insertion sociale	1 290	59,8	40,2
TOTAL	21 217	73,0	27,0

3.3.3 Les facteurs contribuant à mener à terme la participation aux mesures actives

Dans la perspective de contribuer à l'amélioration de la mise en œuvre des mesures actives, nous avons demandé aux personnes ayant mené à terme leur participation à une mesure active de nous indiquer quel a été le facteur qui a contribué principalement à les aider à mener à terme leur participation.

De manière globale, trois facteurs ressortent (voir tableau 20). D'abord, le désir de sortir de l'aide publique (aide sociale ou assurance-emploi) constitue pour plus de la moitié des participantes et participants (55,2 %) le principal motif qui les a motivés à compléter leur participation. La lecture des choix de réponses au moment de l'entrevue a peut-être contribué à susciter une réponse socialement acceptable. L'intérêt des cours ou des projets arrive en second lieu avec le quart des participantes et participants (25,6 %) . Le troisième facteur en importance est le soutien du CLE³¹ (10,2 %).

Par ailleurs, les facteurs qui ont contribué à la poursuite de la participation jusqu'à la fin varient selon les mesures actives.

- Ainsi, « le désir de sortir de l'aide publique » est identifié dans une plus forte proportion par les personnes qui ont participé aux mesures *Projets de préparation à l'emploi* (65,9 %), *Subventions salariales* (64,1 %) et *Insertion sociale* (63,5 %). Ce sont des mesures qui rejoignent plus de prestataires de l'aide sociale, comme nous l'avons vu.

³¹ La catégorie « soutien du CLE » comprend deux composantes, soit « le soutien financier du CLE » et « l'encouragement de l'agent d'aide à l'emploi ». Ceux qui ont mentionné le facteur « encouragement de l'agent d'aide » se retrouvent plus particulièrement dans la mesure *Services d'aide à l'emploi* (56,9 %).

- À l'inverse, le facteur « désir de sortir de l'aide publique » est mentionné moins fréquemment par les personnes qui ont participé à la mesure *Achats de formation* (37,9 %). Dans ce dernier cas, c'est « l'intérêt du cours » (43,3 %) qui apparaît être le facteur prépondérant. Ce facteur ressort également de manière significative pour les deux autres mesures de formation, soit *Soutien individuel à la formation* (32,4 %) et *Projets de formation axés sur l'emploi* (29,4 %).
- Enfin, une personne sur cinq (20,1 %) qui a complété sa participation à la mesure *Soutien au travail autonome* indique que « le soutien du CLE » a été un facteur important.

TABLEAU 20
RÉPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS SELON LE PRINCIPAL FACTEUR
AYANT CONTRIBUÉ À MENER À TERME LEUR PARTICIPATION À UNE MESURE ACTIVE

Mesures actives	N	Désir de sortir de l'aide publique	Cours/ projets intéressants	Encouragements de l'entourage	Soutien du CLE	Autres facteurs
		%	%	%	%	%
Soutien individuel à la formation	2 229	51,5	32,4	6,4	7,4	2,3
Projets de formation axés sur l'emploi	408	56,1	29,4	7,3	5,6	1,5
Achats de formation	1 465	37,9	43,3	7,1	10,5	1,2
Projets de préparation à l'emploi	1 399	65,9	15,1	8,9	8,7	1,4
Services d'aide à l'emploi	5 605	52,9	24,8	9,2	11,9	1,2
Subventions salariales	2 916	64,1	19,8	3,8	9,7	2,6
Soutien au travail autonome	185	51,1	24,7	2,9	20,1	1,1
Insertion sociale	752	63,5	17,3	7,3	10,8	1,1
TOTAL	14 959	55,2	25,6	7,3	10,2	1,7

3.3.4 Les motifs d'interruption avant terme de la participation à une mesure active

Pour l'ensemble des participantes et participants ayant interrompu leur participation avant terme (voir tableau 21), « le retour sur le marché du travail »³² constitue, selon les déclarations de ces derniers, le principal motif d'interruption avant terme d'une participation pour près du tiers (30,2 %). On peut donc considérer ce résultat comme positif. Si l'on soustrait ces retours au travail de la proportion initiale, il ressort alors que **la proportion d'interruptions avant terme serait de l'ordre de 20 % plutôt que 27 %**, comme présenté au tableau 19.

³² Nous avons vérifié la situation des personnes qui déclaraient avoir mis fin à leur participation pour retourner sur le marché du travail. Ainsi, 82,9 % des personnes qui déclaraient avoir mis fin à leur participation pour retourner sur le marché du travail ont occupé un emploi entre la fin de la participation et le moment de l'enquête, 2,9 % étaient aux études et 19,2 % étaient sans emploi au moment de l'enquête.

Dans le cas des personnes qui ont mis fin à leur participation pour retourner aux études, 81,9 % nous ont déclaré être aux études, 7,5 % étaient en emploi et 10,6 % sans emploi au moment de l'enquête.

Viennent ensuite des motifs liés à des problèmes ou difficultés, tels des « problèmes personnels ou familiaux » (23,7 %), des « problèmes de motivation ou d'apprentissage » (20,3 %) et des « renvois ou des arrêts de projets » (10,6 %).

L'analyse par mesure active fait ressortir des variations significatives dans les motifs d'interruption.

- « Les problèmes personnels ou familiaux » (33,1 %), de « motivation et apprentissage » (24,6 %) et de « retour aux études »³³ (17,1 %) sont les principaux motifs d'interruption invoqués par les personnes qui ont participé à la mesure *Soutien individuel à la formation*.
- Pour ce qui est de la mesure *Projets de formation axés sur l'emploi*, ce sont « les problèmes de motivation ou d'apprentissage » (31,7 %) et « les problèmes personnels ou familiaux » (31,7 %) qui constituent les deux principaux motifs d'interruption de la participation.
- Quant aux personnes qui ont interrompu leur participation à *Achats de formation*, celles-ci invoquent principalement des problèmes personnels et familiaux (29,8 %) et le retour sur le marché du travail (29,6 %), comme motifs d'abandon.
- Pour les participantes et participants aux mesures *Projets de préparation à l'emploi* et *Services d'aide à l'emploi*, c'est « le retour sur le marché du travail » qui est la principale cause d'interruption (44,5 % et 44,1 %). Il s'agit en fait d'un effet attendu de la mesure *Services d'aide à l'emploi*, car les personnes visées sont généralement considérées comme étant « assez prêtes » à s'insérer sur le marché du travail. D'ailleurs, plusieurs des activités prévues, telles que « club de recherche d'emploi », visent à aider les participantes et participants à se trouver un emploi. Il serait cependant intéressant de connaître les raisons pour lesquelles ces personnes considèrent qu'elles ont interrompu avant terme leur participation. Pour ce qui est de la mesure *Projets de préparation à l'emploi*, ce résultat peut apparaître plus surprenant, car les personnes visées sont considérées comme « défavorisées sur le plan de l'emploi ».
- Le « renvoi ou l'arrêt d'un projet » est le principal motif mettant fin à la participation à la mesure *Subventions salariales* (43,6 %).
- Dans le cas des participantes et participants à la mesure *Soutien au travail autonome*, la catégorie « problèmes personnels ou familiaux » (35,8 %) regroupe les principaux motifs d'interruption invoqués.

³³ Après vérification, il apparaît que les personnes qui ont mis fin à leur participation avant terme ont amorcé une nouvelle participation dans un programme de formation deux mois après leur participation initiale. En fait, sept personnes sur dix ont débuté une nouvelle participation dans une mesure offerte par le CLE. Plus de la moitié de ces personnes (52,1 %) ont 29 ans ou moins.

- Enfin, les catégories « problèmes personnels et familiaux » (38,1 %) ainsi que « problèmes de motivation et d'apprentissage » (24,6 %) sont les deux principaux motifs mentionnés par les personnes qui ont interrompu leur participation à la mesure *Insertion sociale*.

TABLEAU 21
RÉPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS SELON LE PRINCIPAL MOTIF D'INTERRUPTION
DE LEUR PARTICIPATION À UNE MESURE ACTIVE

Mesures actives	Problème de motivation/ d'apprentissage		Retour sur le marché du travail	Renvoi/ arrêt du projet	Problèmes personnels/ familiaux	Retour aux études	Autres problèmes
	N	%	%	%	%	%	%
Soutien individuel à la formation	1 347	24,6	15,0	6	33,1	17,1	4,3
Projets de formation axés sur l'emploi	120	31,7	23,4	2,3	31,7	1,3	9,7
Achats de formation	393	24,7	29,6	5,9	29,8	7,2	2,8
Projets de préparation à l'emploi	502	16,6	44,5	3,9	21,3	3,8	10,0
Services d'aide à l'emploi	1 703	20,6	44,1	5,2	14,6	5,2	10,3
Subventions salariales	699	8,5	25,5	43,6	13,5	0,9	8,0
Soutien au travail autonome	74	4,1	30,3	7,9	35,8	0	21,9
Insertion sociale	393	24,6	18,3	8,9	38,1	2,1	9,0
TOTAL	5 231	20,3	30,2	10,6	23,7	7,2	7,9

3.3.5 Les caractéristiques des personnes ayant mené à terme ou non leur participation à une mesure active

Le tableau C (annexe 2) présente les principales caractéristiques qui distinguent³⁴ les personnes qui ont mené à terme leur participation de celles qui l'ont abandonnée en cours de route. Ainsi, les participantes et participants qui ont mené à terme leur participation se distinguent par les caractéristiques suivantes :

- ils font partie des catégories « de 30 à 44 ans » (46,7 % vs 43,1 %) et « 45 ans ou plus » (20,8 % vs 16,1 %) ;
- ils ont une scolarité de niveau secondaire complété (22,3 % vs 19,7 %) ou ont atteint le niveau collégial (17,3 % vs 15,2 %);
- ils font partie d'un ménage qui n'est pas monoparental (84,8 % vs 79,7 %);
- ils sont des participantes et des participants de l'assurance-emploi (60,5 % vs 49,1 %).

Le tableau 22, présente les résultats obtenus pour chacune des régions administratives. Des différences significatives sont observées entre chacune d'elles. Ainsi, les régions administratives qui présentent, en ordre décroissant, la proportion des participations menées à terme la plus élevée sont :

³⁴ Les différences sont significatives au seuil de ,05. Le pourcentage total est calculé par colonne. L'analyse est effectuée sur la base de la comparaison de la « structure de la composition » des colonnes.

- Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (90,0 %) ;
- Côte-Nord (84,6 %) ;
- Mauricie (79,7 %) ;
- Bas-Saint-Laurent (79,4 %) ;
- Centre-du-Québec (77,4 %) ;
- Lanaudière (77,3 %) ;
- Estrie (76,2 %).

Le tableau C (annexe 2) permet également de cerner les caractéristiques des personnes ayant interrompu leur participation. Ainsi, ces dernières :

- ont 29 ans ou moins (40,8 % vs 32,5 %) ;
- n'ont pas complété leur scolarité de niveau secondaire (41,9 % vs 35,0 %) ;
- sont chefs de familles monoparentales (20,3 % vs 15,2 %) ;
- sont prestataires de l'aide sociale (57,2 % vs 48,1 %).

Pour ce qui est des régions administratives (tableau 22), nous présentons en ordre croissant celles qui ont une proportion inférieure à la proportion moyenne des participations menées à terme, soit :

- Outaouais (66,7 %) ;
- Nord-du-Québec (66,9 %) ;
- Montérégie (68,8 %) ;
- Montréal Banlieue (69,7 %) ;
- Montréal (69,8 %) ;
- Laval (70,5 %) ;
- Laurentides (71,0 %).

TABLEAU 22
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS AYANT MENE A TERME OU NON
LEUR PARTICIPATION A UNE MESURE ACTIVE,
SELON LA REGION ADMINISTRATIVE

Régions administratives	Personnes qui ont mené à terme		Personnes qui n'ont pas mené à terme
	N	%	%
Bas-Saint-Laurent	785	79,4	20,6
Saguenay—Lac-Saint-Jean	1 024	73,2	26,8
Québec	1 559	73,5	26,5
Mauricie	1 176	79,7	29,3
Estrie	849	76,2	23,8
Outaouais	834	66,7	33,2
Abitibi-Témiscamingue	468	73,6	26,4
Côte-Nord	421	84,6	15,4
Nord-du-Québec	40	66,9	33,1
Chaudière-Appalaches	896	74,0	26,0
Laval	650	70,5	29,5
Lanaudière	961	77,3	22,7
Laurentides	1 886	71,0	29,0
Montérégie	3 111	68,8	31,2
Centre-du-Québec	679	77,4	22,6
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	1 191	90,0	10,0
Montréal Banlieue	1 270	69,7	30,3
Montréal	3 415	69,8	30,2
TOTAL	21 215	73,0	27,0

SECTION 4

LES EFFETS À COURT TERME LIÉS À LA PARTICIPATION AUX MESURES ACTIVES

Cette section est subdivisée en deux parties. La première fait état des perceptions des participants et des participantes quant aux effets intermédiaires obtenus à la suite de leur participation à une mesure active, à savoir l'amélioration des qualifications professionnelles, l'augmentation de la motivation à trouver un emploi et l'amélioration des chances de trouver un emploi. La seconde s'attarde aux effets bruts de l'objectif ultime des mesures actives qu'est l'insertion en emploi. Pour mesurer l'atteinte de cet objectif, le taux ponctuel et le taux cumulatif d'insertion en emploi ont été les deux principaux indicateurs retenus. On y traite également du taux de présence en emploi.

4.1 LA PERCEPTION DES PARTICIPANTES ET DES PARTICIPANTS QUANT AUX EFFETS INTERMÉDIAIRES OBTENUS À LA SUITE DE LA PARTICIPATION À UNE MESURE ACTIVE

Cette partie présente la perception des participantes et participants quant à la contribution de leur participation à l'amélioration de leurs qualifications professionnelles ou de leur attitude face à la recherche d'emploi et aux perspectives d'emploi. Les mesures actives visent dans un premier temps à améliorer les compétences professionnelles des participantes et participants soit par de la formation, soit par des expériences de travail, etc.³⁵ ou à les aider dans leur recherche d'emploi.

Une série d'énoncés généraux portant sur des effets intermédiaires pouvant être attribuables aux mesures actives ont été proposés aux participantes et participants afin de connaître leur appréciation. Plus spécifiquement, il s'agit de voir, selon des personnes interrogées, si la participation à une mesure active a contribué ou non :

- à l'amélioration des qualifications professionnelles ;
- à l'accroissement de la motivation à se trouver un emploi ;
- à l'amélioration des chances de se trouver un emploi .

Les tableaux 23 à 25 présentent les résultats obtenus par mesure active pour chacun de ces énoncés selon que les personnes ont mené à terme ou non leur participation à une mesure active. Autrement dit, il s'agit de voir si la perception des participantes et participants quant à l'atteinte de ces objectifs intermédiaires varie selon le fait de mener à terme ou non leur participation.

4.1.1 La contribution de la participation à l'amélioration des qualifications professionnelles

³⁵ Voir le tableau synoptique des mesures actives (tableau 5) à la section 3.

Parmi l'ensemble des participantes et participants qui ont mené à terme leur participation, 44,3 % (voir tableau 23) déclarent que leur participation à une mesure active a contribué de manière très importante à améliorer leurs qualifications professionnelles comparativement à 29,9 % pour les personnes qui ont interrompu leur participation avant la fin. De manière générale, le fait de mener à terme une participation est associé à la perception que celle-ci a contribué à l'amélioration des qualifications professionnelles. Des variations significatives peuvent à la fois être observées entre les différentes mesures actives et selon que les personnes ont complété ou non leur participation.

Pour les personnes ayant complété la participation, l'analyse par mesure active indique que :

- Les participantes et participants aux mesures de formation - *Soutien individuel à la formation* (61,2 %), *Achats de formation* (59,1 %) et *Projets de formation axés sur l'emploi* (53,8 %) – et à *Subventions salariales* (46,8 %) qui ont mené à terme leur participation considèrent dans une proportion plus élevée que l'ensemble (44,3 %) que leur participation à l'une de ces mesures a contribué de manière très importante à améliorer leurs qualifications professionnelles. Il s'agit de mesures dont l'objectif est justement d'améliorer, par de la formation ou une expérience de travail, les qualifications professionnelles des personnes.
- À l'inverse, une plus faible proportion des personnes qui ont participé aux mesures *Soutien au travail autonome* (33,0 %), *Insertion sociale* (38,0 %) et *Projets de préparation à l'emploi* (41,0 %) estiment que leur participation y a contribué de manière très importante. Pour ces mesures, l'objectif d'amélioration des qualifications professionnelles est moins explicite que pour les mesures mentionnées précédemment.

4.1.2 La contribution de la participation à l'augmentation de la motivation à trouver un emploi

Plus de la moitié des participantes et participants qui ont mené à terme leur participation affirment que leur participation à une mesure active a contribué de manière très importante à augmenter leur motivation à se trouver un emploi (52,1 %), comparativement à une proportion de 38,4 % pour les personnes qui ont interrompu leur participation (voir tableau 24). Des variations significatives peuvent être observées entre les différentes mesures actives et selon que les personnes ont mené à terme ou non leur participation.

Pour les personnes ayant complété la participation, l'analyse par mesure active indique que :

- Les participantes et participants aux mesures *Projets de formation axés sur l'emploi* (62,3 %), *Projets de préparation à l'emploi* (56,2 %), *Achats de formation* (56,1 %) et *Soutien individuel à la formation* (55,9 %) considèrent dans une proportion plus

élevée que l'ensemble (52,1 %) que leur participation à l'une de ces mesures a contribué de manière très importante à l'augmentation de leur motivation à trouver un emploi.

- À l'inverse, par rapport à l'ensemble, une plus faible proportion des personnes qui ont participé aux mesures *Insertion sociale* (47,8 %) et *Services d'aide à l'emploi* (48,9 %) estiment que leur participation y a contribué de manière très importante.

4.1.3 La contribution de la participation à l'amélioration des chances de trouver un emploi

Parmi l'ensemble des participantes et participants qui ont mené à terme leur participation, (voir le tableau 25), près de la moitié (47,3 %) affirment que leur participation à une mesure active a contribué de manière très importante à améliorer leurs chances de se trouver un emploi, comparativement à 33,5 % de celles qui ont interrompu leur participation. Des variations significatives peuvent être observées entre les différentes mesures actives, selon que les personnes ont mené à terme ou non leur participation.

Pour les personnes ayant complété la participation, l'analyse par mesure active indique que :

- Les participantes et participants aux mesures *Soutien individuel à la formation* (60,2 %), *Projets de formation axés sur l'emploi* (59,8 %), *Achats de formation* (53,6 %) et *Projets de préparation à l'emploi* (50,4 %) considèrent dans une proportion plus élevée que l'ensemble (47,3 %) que leur participation à l'une de ces mesures a contribué de manière très importante à l'augmentation de leurs chances de trouver un emploi.
- À l'inverse, une plus faible proportion des personnes qui ont participé aux mesures *Insertion sociale* (40,4 %), *Services d'aide à l'emploi* (40,9 %) et *Subventions salariales* (46,2 %) estiment que leur participation a contribué de manière très importante à améliorer leurs chances de se trouver un emploi.

TABLEAU 23
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS SELON LEUR PERCEPTION
QUANT A LA CONTRIBUTION DE LEUR PARTICIPATION A L'AMELIORATION DE LEURS QUALIFICATIONS
PROFESSIONNELLES PAR MESURE ACTIVE, SELON QU'ILS ONT MENE A TERME OU NON
LEUR PARTICIPATION

Mesures actives	Personnes qui ont mené à terme leur participation					
	Degré de contribution					
		Très	Assez	Peu	Pas du tout	NSP
	N	%	%	%	%	%
Soutien individuel à la formation	2 289	61,2	24,9	6,5	5,7	1,7
Projets de formation axés sur l'emploi	414	53,8	27,4	8,3	9,0	1,5
Achats de formation	1 496	59,1	30,6	5,0	3,7	1,6
Projets de préparation à l'emploi	1 433	41,0	32,9	11,9	11,8	2,4
Subventions salariales	3 028	46,8	35,0	10,1	6,8	1,3
Soutien au travail autonome	190	33,0	31,1	9,9	23,5	2,5
Insertion sociale	771	38,0	35,3	13,4	11,2	2,1
TOTAL	9 621	44,3	30,2	10,2	12,4	2,4

Mesures actives	Personnes qui ont interrompu leur participation					
	Degré de contribution					
		Très	Assez	Peu	Pas du tout	NSP
	N	%	%	%	%	%
Soutien individuel à la formation	1 489	41,0	29,4	9,6	17,2	2,8
Projets de formation axés sur l'emploi	123	20,5	20,3	25,2	27,5	6,5
Achats de formation	402	38,0	25,4	13,4	15,1	8,2
Projets de préparation à l'emploi	514	27,9	29,8	16,2	22,6	3,5
Subventions salariales	719	30,6	28,0	18,5	21,9	1,0
Soutien au travail autonome	78	26,1	24,0	10,8	29,0	10,1
Insertion sociale	516	29,6	29,3	15,8	23,0	2,3
TOTAL	3 841	29,9	25,8	13,4	26,0	4,9

TABLEAU 24
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS SELON LEUR PERCEPTION
QUANT A LA CONTRIBUTION DE LEUR PARTICIPATION A L'AUGMENTATION DE LEUR MOTIVATION
A TROUVER UN EMPLOI PAR MESURE ACTIVE, SELON QU'ILS ONT MENE A TERME OU NON
LEUR PARTICIPATION

Mesures actives	Personnes qui ont mené à terme leur participation					
	Degré de contribution					
	N	Très %	Assez %	Peu %	Pas du tout %	NSP %
Soutien individuel à la formation	2 289	55,9	29,2	7,6	5,9	1,4
Projets de formation axés sur l'emploi	414	62,3	22,4	8,4	5,8	1,1
Achats de formation	1 496	56,1	28,3	5,8	6,0	3,8
Projets de préparation à l'emploi	1 433	56,2	27,0	8,3	6,2	2,3
Services d'aide à l'emploi	5 872	48,9	30,5	7,7	10,7	2,2
Subventions salariales	3 028	51,1	33,5	7,3	5,8	2,3
Insertion sociale	771	47,8	33,3	9,0	7,8	2,1
TOTAL	15 303	52,1	30,3	7,6	7,8	2,2
Mesures actives	Personnes qui ont interrompu leur participation					
	Degré de contribution					
	N	Très %	Assez %	Peu %	Pas du tout %	NSP %
Soutien individuel à la formation	1 489	39,3	31,1	11,4	13,7	4,5
Projets de formation axés sur l'emploi	123	38,7	26,6	13,0	17,8	3,8
Achats de formation	402	35,8	23,3	14,4	16,5	10,0
Projets de préparation à l'emploi	514	44,4	29,8	9,7	13,2	2,8
Services d'aide à l'emploi	1 874	35,2	22,0	9,9	24,3	8,6
Subventions salariales	719	43,0	28,0	12,8	14,0	2,1
Insertion sociale	516	36,6	24,8	12,5	23,3	2,8
TOTAL	5 637	38,4	26,3	11,3	18,4	5,6

TABLEAU 25
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS SELON LEUR PERCEPTION
QUANT A LA CONTRIBUTION DE LEUR PARTICIPATION A L'AMELIORATION DES CHANCES
DE TROUVER UN EMPLOI PAR MESURE ACTIVE, SELON QU'ILS ONT MENE A TERME OU NON
LEUR PARTICIPATION

Mesures actives	Personnes qui ont mené à terme leur participation					
	Degré de contribution					
	N	Très %	Assez %	Peu %	Pas du tout %	NSP %
Soutien individuel à la formation	2 289	60,2	23,6	8,4	5,05	2,7
Projets de formation axés sur l'emploi	414	59,8	22,4	8,4	6,7	2,8
Achats de formation	1 496	53,6	28,9	8,7	5,4	3,4
Projets de préparation à l'emploi	1 434	50,4	26,7	12,2	8,2	2,5
Services d'aide à l'emploi	5 870	40,9	29,2	10,8	15,7	3,4
Subventions salariales	3 028	46,2	33,2	11,4	7,5	1,7
Insertion sociale	771	40,4	29,0	15,1	12,8	2,7
TOTAL	15 302	47,3	28,6	10,7	10,5	2,85

Mesures actives	Personnes qui ont interrompu leur participation					
	Degré de contribution					
	N	Très %	Assez %	Peu %	Pas du tout %	NSP %
Soutien individuel à la formation	1 489	38,5	21,8	12,7	22,0	5,0
Projets de formation axés sur l'emploi	123	38,9	12,6	15,2	27,8	5,5
Achats de formation	402	33,8	21,8	14,1	21,1	9,2
Projets de préparation à l'emploi	512	38,9	26,8	11,3	19,8	3,2
Services d'aide à l'emploi	1 874	30,9	19,0	11,6	30,0	8,6
Subventions salariales	719	32,3	21,9	21,3	21,2	3,3
Insertion sociale	516	27,2	21,9	19,1	28,1	3,7
TOTAL	5 635	33,5	21,3	14,0	25,1	6,1

4.1.4 La perception de l'atteinte des objectifs intermédiaires

En général, les participantes et les participants qui ont mené à terme leur participation ont une perception fort positive quant à la contribution de celle-ci à l'amélioration de leurs qualifications professionnelles ou à l'accroissement de leur motivation et de leurs chances de se trouver un emploi.

Plus spécifiquement, les participantes et les participants ayant mené à terme leur participation aux trois mesures de formation – *Soutien individuel à la formation, Achats de formation et Projets de formation axés sur l'emploi* - ainsi qu'à la mesure *Subventions salariales* ont une perception fort positive quant à la contribution de leur participation à l'amélioration de leurs qualifications professionnelles.

Pour ce qui est de l'augmentation de la motivation à se trouver un emploi, nous retrouvons une proportion significative de personnes ayant mené à terme leur participation aux mesures *Projets de formation axés sur l'emploi, Projets de préparation à l'emploi, Achats de formation et Soutien individuel à la formation*, qui considèrent que d'avoir mené à terme leur participation à ces mesures les a fortement motivées à se trouver un emploi.

Pour ce qui est de l'amélioration des chances de se trouver un emploi, ce sont les personnes ayant mené à terme leur participation aux mesures *Soutien individuel à la formation, Projets de formation axés sur l'emploi, Achats de formation* ainsi que *Projets de préparation à l'emploi* qui, de manière significative, considèrent que leur participation y a contribué de manière très importante.

Les participantes et les participants aux mesures de formation et de préparation pour l'emploi ont généralement une appréciation plus positive que les personnes ayant mené à terme leur participation aux autres mesures. À cet égard, mentionnons que l'appréciation des personnes ayant participé à la mesure *Services d'aide à l'emploi* est généralement moins positive quant à la contribution de leur participation à l'augmentation de leur motivation et de leurs chances de se trouver un emploi. On aurait pu s'attendre à l'inverse.

L'hypothèse que l'on peut formuler pour expliquer ce résultat est la suivante : puisque l'objectif immédiat de la mesure *Services d'aide à l'emploi* est l'insertion rapide en emploi, les personnes qui n'obtiennent pas un emploi dans un certain délai peuvent avoir une perception plus mitigée de la contribution de la mesure. Nous avons d'ailleurs procédé à une validation de cette hypothèse en comparant les personnes qui ont occupé au moins un emploi depuis la fin de leur participation et celles qui n'en n'ont pas occupé. Ainsi, il ressort qu'une proportion significative des personnes qui ont occupé au moins un emploi considèrent que leur participation à cette mesure a contribué fortement à améliorer leurs

chances de se trouver un emploi, comparativement aux participantes et participants qui n'ont pas occupé d'emploi³⁶.

Enfin, les participantes et les participants qui n'ont pas complété leur participation ont une appréciation moins positive que ceux qui l'ont complétée. On ne peut toutefois pas dire s'il s'agit d'une cause ou d'une conséquence.

4.2 L'INSERTION EN EMPLOI

L'insertion en emploi constitue l'objectif ultime des mesures actives. Deux principaux indicateurs pour mesurer l'insertion en emploi ont été retenus (voir encadré), soit le taux ponctuel d'insertion en emploi et le taux cumulatif d'insertion en emploi. Sera également présenté le taux de présence en emploi.

Rappelons d'abord que la stratégie d'évaluation retenue ne permet pas de mesurer les effets nets de l'insertion en emploi. Pour mesurer les effets nets, il faut utiliser des méthodes qui permettent de mesurer les effets attribuables aux mesures actives. Cette procédure sera plutôt utilisée dans le cadre de l'évaluation sommative qui sera réalisée prochainement. Ce sont donc les effets bruts qui sont mesurés ici, et ce, avec toutes les limites que cela implique. De plus, comme il a déjà été mentionné, il faut éviter de comparer les mesures actives entre elles quant à leur efficacité, puisque notamment les participantes et les participants, comme nous l'avons vu précédemment, n'ont pas les mêmes caractéristiques d'une mesure à l'autre et que les objectifs à court terme de ces mesures ne sont pas les mêmes. Bref, l'objectif visé par le mode de présentation des résultats est davantage d'offrir une synthèse de l'information recueillie et de permettre au lecteur de connaître, d'une part, les résultats de chacune des mesures actives et, d'autre part, de situer ceux-ci par rapport à un étalon de référence, soit le taux moyen pour l'ensemble des participantes et participants.

Le taux ponctuel d'insertion en emploi
regroupe les personnes qui, lors de l'enquête, nous ont déclaré être en emploi ou bien aux études et en emploi ou bien avoir créé ou maintenu leur propre emploi. Les emplois qui avaient déjà été obtenus avant la participation à une mesure et qui se sont poursuivis après celle-ci sont exclus de ce taux, sauf pour la mesure *Soutien au travail autonome*. Par contre, les emplois obtenus durant la participation et après celle-ci ont été retenus puisqu'il est plausible que la participation ait contribué à l'obtention de cet emploi.

Le taux cumulatif d'insertion en emploi
regroupe les personnes qui, lors de l'enquête, ont déclaré être soit en emploi ou soit avoir occupé au moins un emploi depuis la fin de leur participation (selon la même définition que le taux ponctuel d'insertion en emploi).

Mentionnons que pour certaines mesures, les effets d'insertion en emploi devraient théoriquement se répercuter à moyen ou long terme. C'est le cas, par exemple, d'une mesure comme *Insertion sociale*. Par contre, plus d'effets à court terme devraient être obtenus pour une mesure comme *Services d'aide à l'emploi*.

³⁶ Pour l'énoncé concernant l'amélioration des chances de se trouver un emploi, 43,7 % de personnes déclarent que leur participation y a fortement contribué comparativement à 34,9 % pour celles qui n'ont pas occupé un emploi depuis la fin de leur participation. Quant aux résultats concernant l'énoncé sur l'augmentation de la motivation à se trouver un emploi, il n'est pas significatif sur le plan statistique.

Le tableau 26 présente les taux ponctuel et cumulatif d'insertion en emploi pour chacune des mesures actives.

4.2.1 Les taux ponctuels d'insertion en emploi des participantes et participants

Le taux ponctuel d'insertion en emploi représente une « photo » de l'insertion en emploi au moment des entrevues³⁷. Cela signifie qu'au moment de la collecte de données, soit 4 à 6 mois après la fin de la participation, **33,0 % des personnes qui ont participé à une mesure active étaient en emploi à la suite de cette participation**. Ainsi, une personne sur trois déclarait occuper un emploi. Les emplois occupés peuvent être de toute nature, c'est-à-dire permanents, temporaires ou saisonniers.

Les mesures actives qui présentent un taux ponctuel d'insertion en emploi plus élevé que le taux ponctuel moyen sont :

- Soutien au travail autonome (65,9 %) (pour cette mesure, on fait plutôt référence à la création ou au maintien en emploi) ;
- Achats de formation (45,9 %) ;
- Projets de formation axés sur l'emploi (38,4 %) ;
- Projets de préparation à l'emploi (37,0 %).

Par ailleurs, celles qui présentent un taux moins élevé sont :

- Insertion sociale (23,5 %) ;
- Soutien individuel à la formation (25,4 %) ;
- Subventions salariales (32,1 %).

4.2.2 Les taux cumulatifs d'insertion en emploi des participantes et participants

L'analyse du taux cumulatif d'insertion en emploi montre que **41,7 % des participantes et participants déclarent avoir occupé au moins un emploi à la suite de leur participation à une mesure active**.

Cinq mesures présentent un taux cumulatif d'insertion en emploi supérieur au taux cumulatif moyen. Ce sont les mesures :

- Soutien au travail autonome (68,7 %) ³⁸;
- Achats de formation (52,9 %) ;
- Projets de préparation à l'emploi (50,0 %) ;
- Projets de formation axés sur l'emploi (47,8 %) ;

³⁷ La question était formulée ainsi : « Actuellement, occupez-vous un emploi salarié, êtes-vous aux études, êtes-vous travailleur autonome ou êtes-vous une personne sans emploi ? » La personne interrogée pouvait aussi mentionner une autre situation, par exemple, aux études et en emploi.

³⁸ Pour cette mesure, on fait plutôt référence à la création ou au maintien en emploi.

- Subventions salariales (43,0 %).

Là encore, trois mesures présentent des taux cumulatifs d'insertion moins élevés. Ce sont :

- Insertion sociale (30,9 %) ;
- Soutien individuel à la formation (32,8 %);
- Services d'aide à l'emploi (41,0 %).

Pour ce qui est de la mesure *Insertion sociale*, un taux cumulatif d'insertion en emploi de 30,9 % n'est pas négligeable, compte tenu qu'il s'agit d'une mesure préalable à l'insertion en emploi. En effet, les activités réalisées dans le cadre de cette mesure doivent permettre le développement ou le maintien d'habiletés, d'attitudes ou de comportements favorisant l'insertion sociale et professionnelle par la participation à des activités communautaires bénévoles. La clientèle visée est constituée de personnes pour qui l'accès au marché du travail n'est envisagé qu'à plus long terme³⁹. À titre illustratif, soulignons que ce taux cumulatif d'insertion est quelque peu plus élevé que celui de 23 % obtenu lors de l'enquête *Relance* réalisée en 1993⁴⁰. Précisons que cette comparaison comporte certaines limites, notamment parce que les caractéristiques des participantes et participants aux deux études ne sont pas contrôlées. Ainsi, on ne peut dire que les deux groupes sont équivalents en ce qui a trait aux principales caractéristiques socio-économiques ou sociodémographiques, la période couverte par l'étude était différente⁴¹ et le contexte économique n'était pas non plus le même. Enfin, la nature de l'intervention peut également avoir été différente⁴².

Pour sa part, le taux cumulatif d'insertion en emploi de la mesure *Soutien individuel à la formation* est de 32,8 %, tandis que celui de *Achats de formation* est de 52,9 %. Par contre, lorsqu'on compare les caractéristiques des participantes et participants à ces deux mesures, on constate que la clientèle de la mesure *Achats de formation* est composée de personnes qui présentent les caractéristiques les plus favorables à l'insertion en emploi : présence cumulative à l'aide inférieure à deux ans; ont moins de 45 ans; ont complété leur secondaire ou ont atteint un niveau secondaire de formation professionnelle ou un niveau collégial; et font partie d'une famille autre que monoparentale. Enfin, comme nous le verrons à la section 6.1, dans le cas de la mesure *Soutien individuel à la formation*, il faut prendre en considération le taux élevé de

³⁹ Il faut mentionner que la participation à cette mesure est de 20 heures par semaine et que la clientèle que l'on y réfère présente des caractéristiques qui rendent son insertion sur le marché du travail moins facile à court terme.

⁴⁰ Françoise Tarte, et autres, *Relance auprès des prestataires de la sécurité du revenu ayant participé à un programme de développement de l'employabilité ou d'intégration en emploi. Premier volet*, février 1993, ministère de la Sécurité du revenu, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, p. 16.

⁴¹ Elle était de sept mois en moyenne dans l'étude *Relance* comparativement à 5 mois pour cette étude.

⁴² La nature de l'intervention peut être différente tant en ce qui concerne la durée prévue de participation que des activités réalisées dans le cadre de cette participation.

personnes qui se déclaraient aux études (25,4 %) au moment du sondage. Ces personnes ont donc opté pour la poursuite ou la reprise des études, ce qui vient diminuer le taux d'insertion en emploi pour cette mesure.

TABEAU 26
TAUX PONCTUEL D'INSERTION EN EMPLOI ET TAUX CUMULATIF D'INSERTION EN EMPLOI DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS PAR MESURE ACTIVE

Mesures actives	Taux ponctuel d'insertion en emploi		Taux cumulatif d'insertion en emploi	
	N = 21 712	%	N = 21 712	%
Soutien individuel à la formation	982	25,4	1 266	32,8
Projets de formation axés sur l'emploi	208	38,4	259	47,8
Achats de formation	886	45,9	1 021	52,9
Projets de préparation à l'emploi	727	37,0	982	50,0
Services d'aide à l'emploi	2 644	33,0	3 284	41,0
Subventions salariales	1 229	32,1	1 648	43,0
Soutien au travail autonome	180	65,9	188	68,7
Insertion sociale	307	23,5	402	30,9
TOTAL	7 163	33,0	9 050	41,7

4.2.3 L'écart entre les taux cumulatif et ponctuel d'insertion en emploi

Les résultats présentés au tableau 26 indiquent qu'il y a un écart de 8,7 points de pourcentage entre les taux cumulatif et ponctuel d'insertion en emploi. Cela représente 1 887 emplois. Après vérification, on observe que près des deux tiers (64,6 %) de ces emplois avaient été déclarés comme des emplois temporaires (tableau 27). De plus, ce sont principalement des emplois temporaires qui ne sont pas saisonniers (63,0 %). Mentionnons que la période couverte par l'enquête, soit des mois d'octobre à début mai, inclut la période des fêtes, une période propice à l'embauche de personnel supplémentaire. Cela se confirme lorsqu'on analyse les groupes d'emplois qui sont concernés par ce phénomène, celui-ci touchant plus particulièrement trois grands groupes d'emplois, soit les emplois liés:

- à la vente et aux services⁴³ (36,6 %) ;
- au personnel de bureau (12,3 %) ;
- au personnel des métiers et au personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport/machinerie⁴⁴(14,0 %).

Enfin, en ce qui a trait aux conditions de travail (voir section 5), 62,9 % déclaraient recevoir moins de 9,00 \$ l'heure. Mentionnons que 85,2 % des participantes et participants qui avaient occupé au moins un emploi pendant ou après la fin de leur

⁴³ Nous avons regroupé les catégories « personnel élémentaire de la vente et des services » (26,7 %) et « personnel intermédiaire de la vente et des services » (9,9 %).

⁴⁴ Nous avons regroupé les catégories « personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport/machinerie » (7,0 %) et « personnel intermédiaire en transport » (7,0 %).

participation se sont déclarés « personnes sans emploi » au moment du sondage, alors que 13,6 % mentionnaient qu'ils étaient aux études.

TABLEAU 27
ÉCART ENTRE LES TAUX CUMULATIF ET PONCTUEL D'INSERTION EN
EMPLOI SELON LA NATURE DES EMPLOIS

Nature de l'emploi	N	%
▪ Emplois permanents	658	35,4
▪ Emplois temporaires	1 202	64,6
TOTAL	1 860	100,0
Nature de l'emploi temporaire		
▪ Emploi saisonnier	409	37,0
▪ Emploi non saisonnier	697	63,0
TOTAL	1 106	100,0

Bref, l'écart entre les taux cumulatif et ponctuel peut s'expliquer par la nature et les conditions des emplois. Ce sont surtout des emplois temporaires et non saisonniers reliés aux grands groupes professionnels de la vente et des services ou du personnel des métiers et du personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport/machinerie et dont la rémunération est de 9,00 \$ l'heure ou moins, pour bon nombre d'entre eux. La période couverte par l'enquête peut également être un facteur explicatif.

4.2.4 Le taux de présence en emploi

L'enquête révèle que 5,9 % de l'ensemble des participantes et participants sélectionnés⁴⁵ occupaient l'emploi mentionné avant le début de leur participation. Ces personnes en emploi ont été exclues du numérateur, car ces emplois ne peuvent être liés à la participation à une mesure.

Les personnes se retrouvent principalement dans la mesure *Services d'aide à l'emploi* qui, rappelons-le, est une mesure de courte durée offrant des activités d'aide à la recherche d'emploi, de counselling et d'orientation, etc. Il est donc possible que ce soit des personnes qui, bien qu'étant en emploi, amorcent une démarche de recherche d'un nouvel emploi ou d'une formation. Dans une moindre proportion, ces personnes qui ont continué à occuper un emploi se trouvent également dans une mesure de formation. Ces personnes ont soit continué à occuper un emploi tout en suivant une formation, ou ont repris le même emploi après la formation.

⁴⁵ Cela représente 1 274 personnes sur 21 712 participantes et participants.

Mentionnons que la majorité de ces emplois sont à temps plein (plus de 30 heures). Toutefois, près de la moitié (49,9 %) d'entre eux sont faiblement rémunérés (9,00 \$ et moins de l'heure). En outre, plus de la moitié de ces emplois se retrouvent dans le domaine de la vente et des services ou du travail de bureau. Bref, il s'agit vraisemblablement de personnes qui sont à la recherche d'un emploi offrant de meilleures conditions de travail.

Par ailleurs, si l'on additionne la proportion de personnes qui occupaient l'emploi mentionné lors du sondage avant le début de leur participation (5,9 %) et la proportion de personnes qui occupent ou ont occupé au moins un emploi à la suite de leur participation (41,7 %), **nous obtenons un taux de présence en emploi de 47,6 %**. C'est donc dire que près de la moitié des participantes et participants ont occupé au moins un emploi après leur participation à une mesure active, que cet emploi ait été obtenu avant, pendant ou seulement après la participation.

TABLEAU 28
PROPORTION D'INSERTION EN EMPLOI AVANT, PENDANT OU APRES LA PARTICIPATION
PAR MESURE ACTIVE

Mesures actives	Proportion de personnes occupant l'emploi mentionné avant la participation		Proportion de personnes en emploi pendant ou après la participation	
	N	%	N	%
Soutien individuel à la formation	209	5,4	1 261	32,6
Projets de formation axés sur l'emploi	25	4,6	259	47,8
Achats de formation	69	3,6	1 018	52,7
Projets de préparation à l'emploi	69	3,5	983	50,0
Services d'aide à l'emploi	689	8,6	3 288	41,1
Subventions salariales	192	5,0	1 641	42,9
Soutien au travail autonome	1	0,5	186	68,1
Insertion sociale	20	1,5	405	31,0
TOTAL	1274	5,9	9 041	41,6

4.2.5 L'insertion en emploi selon le type de soutien public du revenu des participantes et participants

Y a-t-il des différences entre les diverses catégories de clientèles ? Le taux cumulatif d'insertion pour chacune des catégories de clientèles montre que globalement les prestataires de l'aide sociale ont un taux cumulatif d'insertion en emploi inférieur aux autres catégories de clientèles.

Les résultats démontrent que, quelle que soit la mesure, les prestataires actifs de l'assurance-emploi (48,2 %), les participantes et participants de l'assurance-emploi (46,0 %) et les personnes sans soutien public du revenu (56,1 %) ont un taux cumulatif

d'insertion plus élevé que les prestataires de l'aide sociale (34,0 %) (voir tableau 29). Ces résultats s'expliquent notamment par les différents facteurs défavorables à l'insertion en emploi qui caractérisent les prestataires de l'aide sociale qui ont été sélectionnés dans le cadre de ces mesures actives⁴⁶, par exemple la faible scolarité et la longue durée à l'aide sociale.

Le tableau B, annexe 2, permet d'observer qu'une proportion élevée des prestataires de l'aide sociale n'ont pas atteint ou ont complété leur secondaire (65,0 %), sont chefs de familles monoparentales (25,3 %) et ont une présence cumulative à l'aide sociale de 48 mois ou plus (55,5 %). Pour ce qui est des prestataires actifs de l'assurance-emploi, ils sont relativement plus scolarisés : 34,3 % ont une scolarité de niveau collégial ou universitaire, seulement 8,0 % sont chefs d'une famille monoparentale et 56,3 % n'ont eu aucune présence à l'aide sociale depuis 1975. Enfin, ce sont les personnes sans soutien public du revenu qui ont le taux cumulatif moyen d'insertion en emploi le plus élevé. Ces personnes présentent également des caractéristiques favorables à l'insertion : elles ont moins de 45 ans (80,9 %), elles sont relativement scolarisées (près de la moitié (44,4 %) ont atteint le niveau collégial ou universitaire) et 66,3 % d'entre elles n'ont eu aucune présence à l'aide sociale depuis 1975. Rappelons que lorsqu'on mesure les effets nets, c'est-à-dire ceux attribuables à un programme, ce sont ces personnes qui sont les plus susceptibles d'en bénéficier.

TABLEAU 29
TAUX CUMULATIF D'INSERTION EN EMPLOI DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS PAR MESURE ACTIVE, SELON LE TYPE DE SOUTIEN PUBLIC DU REVENU*

Mesures actives	Personnes qui ont occupé au moins un emploi depuis la fin de leur participation							
	Participant·es et participant·s de l'assurance-emploi		Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Prestataires de l'aide sociale		Personnes sans soutien public du revenu ¹	
	N = 12 423	%	N = 6 436	%	N = 10 990	%	N = 1 485	%
Soutien individuel à la formation	802	51,0	519	55,1	536	21,4	50	50,5
Projets de formation axés sur l'emploi	138	57,0	88	65,1	1 217	40,4	26	45,1
Achats de formation	993	52,5	452	57,8	98	44,4	22	79,4
Projets de préparation à l'emploi	384	61,1	187	64,3	660	44,4	101	62,2
Services d'aide à l'emploi	2 130	42,4	1 424	41,2	1 056	35,1	442	54,0
Subventions salariales	1 030	38,7	337	48,2	821	39,6	183	60,2
Soutien au travail autonome	156	73,0	88	77,9	38	53,3	8	61,7
Insertion sociale	83	43,0	9	54,2	401	30,9	1	50,0
TOTAL	5 716	46,0	3 103	48,2	3 738	34,0	833	56,1

* Les personnes peuvent être comptabilisées dans plus d'une catégorie à la fois.

¹ Les résultats statistiques ne sont pas significatifs au seuil de ,05.

⁴⁶ Voir l'annexe 2, tableau B, pour une description détaillée du profil de chacune des catégories de clientèles.

Par ailleurs, le tableau J, annexe 2, présente par mesure active, le taux cumulatif d'insertion en emploi selon certaines variables, tels que le sexe, la catégorie d'âge, le niveau de scolarité et la monoparentalité.

4.2.6 Les caractéristiques associées à l'insertion en emploi

Cette section vise à identifier les caractéristiques socio-économiques ou socio-démographiques qui sont associées à l'insertion en emploi. Pour ce faire, nous comparons les caractéristiques des participantes et participants en emploi, c'est-à-dire qui ont occupé au moins un emploi depuis la fin de leur participation, aux personnes qui n'en n'ont pas occupé⁴⁷. L'analyse porte sur les variables pour lesquelles on observe des différences significatives entre les groupes comparés.

Ainsi, les personnes qui se déclarent en emploi présentent des caractéristiques qui les distinguent des personnes qui ne sont pas en emploi (voir tableau D annexe 2) :

- ce sont des hommes (49,5 % vs 45,3 %) ⁴⁸ ;
- elles ont 29 ans ou moins (36,1 % vs 33,6 %) ;
- elles ont atteint un niveau secondaire de formation professionnelle (12,2 % vs 8,2 %), collégial (20,1 % vs 14,4 %) ou universitaire (17,3 % vs 10,3 %) ;
- elles ne font pas partie d'une famille monoparentale (87,1 % vs 80,5 %) ;
- elles ont le français comme langue maternelle (87,8 % vs 84,5 %) ;
- ce sont des participantes et des participants de l'assurance-emploi (63,2 % vs 53,0 %) ;
- elles n'ont aucune présence à l'aide sociale (38,6 % vs 24,2 %) ;
- et elles proviennent notamment des régions des Laurentides (10,0 % vs 8,0 %), de Chaudière-Appalaches (5,1 % vs 3,6 %) et de Montréal (16,9 % vs 15,8 %).

Pour ce qui est des personnes qui ne sont pas en emploi, elles présentent davantage les caractéristiques suivantes que les personnes qui sont en emploi :

- ce sont des femmes (54,7 % vs 50,5 %) ⁴⁹ ;
- elles ont 45 ans ou plus (20,4 % vs 18,1 %) ;
- elles ont une scolarité de niveau primaire ou ont atteint le niveau secondaire sans l'avoir complété (42,9 % vs 28,6 %) ;

⁴⁷ La catégorie « personnes qui ne sont pas en emploi » regroupe les situations suivantes : personnes aux études, personnes sans emploi ou dans une situation « autre » (exemple : une personne qui participe à une autre mesure).

⁴⁸ Les résultats présentés comparent les personnes qui ont obtenu au moins un emploi (premier pourcentage) aux personnes qui n'ont jamais occupé au moins un emploi (deuxième pourcentage).

⁴⁹ Le premier pourcentage réfère à la situation des personnes qui n'ont jamais occupé au moins un emploi depuis la fin de leur participation à une mesure active alors que le second pourcentage correspond aux personnes qui ont occupé au moins un emploi.

- elles font partie d'une famille monoparentale (19,5 % vs 12,9 %);
- elles ont une autre langue maternelle que le français ou l'anglais (10,5 % vs 7,8 %);
- elles sont prestataires de l'aide sociale (57,3 % vs 41,3 %);
- elles ont une présence cumulative à l'aide sociale supérieure à quatre ans (39,5 % vs 25,0 %)⁵⁰ ;
- et elles proviennent notamment des régions administratives de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (7,0 % vs 3,7 %), de Québec (8,0 % vs 6,5 %) et de la Mauricie (6,0 % vs 4,9 %).

Bref, les personnes en emploi sont davantage des personnes qui présentent des caractéristiques favorables à l'emploi : elles sont jeunes, elles ont un niveau de scolarité plus élevé, elles n'ont aucune présence à l'aide sociale et elles ne font pas partie d'une famille monoparentale. À l'inverse, les personnes qui ne sont pas en emploi présentent plus de barrières à l'emploi. Par ailleurs, mentionnons que l'évaluation sommative qui sera réalisée au cours des prochains mois devrait permettre d'approfondir le phénomène de l'insertion en emploi et surtout de déterminer la partie de l'insertion en emploi qui est attribuable à la participation aux mesures actives, de déterminer les caractéristiques des personnes qui profitent le plus des mesures en tenant compte des sorties naturelles ainsi que de mesurer le phénomène de l'insertion durable en emploi.

4.2.7 L'état de la participation et l'insertion en emploi

Un facteur qui peut affecter l'efficacité relative des mesures actives est le fait de ne pas avoir mené à terme la participation à une mesure active. Comme nous l'avons vu précédemment, la comparaison entre les personnes qui ont mené à terme ou non leur participation faisait ressortir des différences significatives quant à la perception des participantes et participants à l'égard de certains effets intermédiaires, notamment l'amélioration des qualifications professionnelles. Est-ce que le fait de mener à terme une participation a des incidences sur l'insertion en emploi ?

Comme présentés au tableau 30, les résultats indiquent que, globalement il n'y a aucune différence significative entre le fait de compléter ou non la participation à une mesure active et l'insertion en emploi à court terme. En effet, on observe une proportion à peu près similaire de personnes qui se déclarent en emploi, qu'elles aient mené à terme ou non leur participation. Cela s'explique par la proportion élevée de personnes qui disent avoir interrompu leur participation pour retourner sur le marché du travail. Parmi celles-ci, la grande majorité ont effectivement obtenu un emploi comparativement à près du quart qui ont interrompu leur participation pour d'autres motifs.

⁵⁰ Nous avons additionné le pourcentage des catégories « 48 à 119 mois » et « 120 mois et plus ».

TABLEAU 30
RELATION ENTRE LA PARTICIPATION MENÉE À TERME OU NON ET L'INSERTION CUMULATIVE EN EMPLOI*

Caractéristiques	Participant·es et participants ayant eu au moins un emploi		Personnes qui n'ont jamais occupé un emploi		Total	
	N	%	N	%	N	%
Participation menée à terme	6 564	42,4	8 912	57,6	15 476	100,0
Participation interrompue	2 330	40,9	3 371	59,1	5 701	100,0
TOTAL	8 894	42,0	12 283	58,0	21 177	100,0

* Différences statistiques non significatives au seuil de 0,05.

Cependant, l'analyse de chacune des mesures⁵¹ fait ressortir, pour certaines d'entre elles, des différences significatives entre les personnes ayant mené à terme leur participation comme prévu et celles qui l'ont interrompue (voir tableau 31).

- D'abord, pour les mesures *Soutien individuel à la formation* (41,0 % vs 21,2 %) et *Insertion sociale* (33,4 % vs 26,6 %), mener à terme sa participation semble faire une différence pour l'insertion en emploi. Pour ces deux mesures, le taux cumulatif d'insertion en emploi pour les personnes qui ont mené à terme est plus élevé que celui des personnes qui ont interrompu leur participation.
- À l'inverse, le fait d'interrompre sa participation avant terme est positivement associé au fait d'avoir occupé au moins un emploi pour les participant·es et participants des mesures *Services d'aide à l'emploi* (47,5 % vs 39,6 %), *Subventions salariales* (58,9 % vs 39,4 %) et *Soutien au travail autonome* (80,1 % vs 63,1 %).
 - Dans le cas de la mesure *Services d'aide à l'emploi*, il s'agit en quelque sorte d'un résultat attendu, puisque l'objectif immédiat de cette mesure de courte durée est l'obtention rapide d'un emploi et celui-ci peut s'acquérir au tout début de la démarche.
 - Pour la mesure *Subventions salariales*, on peut faire l'hypothèse que ces personnes - même lorsqu'elles sont en participation - demeurent tout de même à la recherche d'un emploi. La participation à une mesure semble donc pour elles associée à une situation transitoire. Il est possible que l'expérience acquise durant la participation ait servi de « tremplin » vers un autre emploi. On avait observé ce phénomène lors d'une étude précédente sur le programme *PAIE* (Programme d'aide à l'intégration en emploi) dans le cas des personnes qui avaient interrompu leur participation avant terme.

⁵¹ L'analyse a été réalisée mesure par mesure, c'est-à-dire que nous avons utilisé un autre facteur de pondération. Ainsi, pour chacune des mesures, nous avons vérifié s'il y avait une différence significative entre les personnes qui ont mené à terme leur participation et celles qui l'ont interrompue, en ce qui a trait à leur insertion en emploi.

- Finalement, pour la mesure *Soutien au travail autonome*, il faut probablement parler de maintien en emploi. Ici, par contre, il est difficile d'expliquer pourquoi le fait d'interrompre sa participation soit associé positivement à un maintien en emploi⁵².

TABLEAU 31
TAUX CUMULATIF D'INSERTION EN EMPLOI SELON QUE LES PARTICIPANTES ET LES PARTICIPANTS
ONT MENÉ À TERME OU NON LEUR PARTICIPATION, PAR MESURE ACTIVE

Mesures actives	Personnes qui ont mené à terme leur participation		Personnes qui ont mis fin à leur participation		Total des personnes participantes	
	N	%	N	%	N	%
Soutien individuel à la formation	938	41,0	315	21,2	1 253	33,2
Projets de formation axés sur l'emploi*	209	50,5	48	39,1	257	47,9
Achats de formation *	822	55,1	195	48,6	1 016	53,7
Projets de préparation à l'emploi *	705	49,2	261	51,2	966	49,7
Services d'aide à l'emploi	2 319	39,6	890	47,5	3 209	41,5
Subventions salariales	1 194	39,4	423	58,9	1 617	43,2
Soutien au travail autonome	120	63,1	63	80,1	182	68,0
Insertion sociale	257	33,4	137	26,6	394	30,7

* Différences statistiques non significatives au seuil de 0,05.

4.2.8 L'importance de l'emploi subventionné dans l'insertion en emploi

Quelle est l'importance de l'emploi subventionné dans l'insertion en emploi ? Dans quelle mesure l'insertion en emploi est-elle attribuable à l'obtention d'un emploi subventionné ? Pour répondre à ces questions, les participantes et participants devaient, dans le cadre de cette enquête, mentionner si leur emploi était subventionné ou non⁵³. L'indicateur utilisé est le taux d'emploi subventionné. Il s'agit, précisons-le, d'une mesure indirecte basée sur les connaissances des personnes interrogées. Le graphique 1 et le tableau E (annexe 2) laissent voir que :

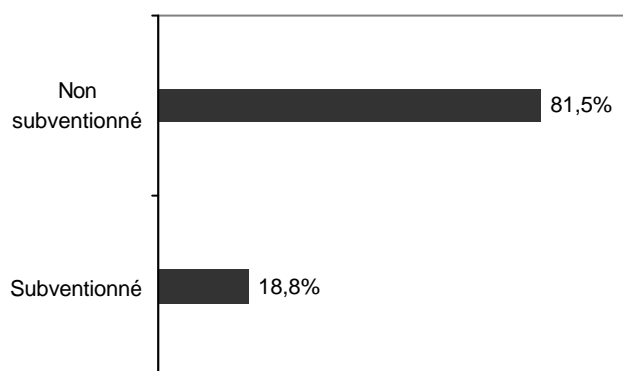
Le taux d'emploi subventionné est mesuré par le nombre de personnes qui déclarent avoir un emploi subventionné parmi celles qui ont obtenu au moins un emploi depuis la fin de leur participation à une mesure.

⁵² Il est possible que la perception de la notion de participation à cette mesure ait une signification différente pour les participantes et participants qui sont déjà en emploi au début de leur participation.

⁵³ Deux questions ont été formulées. L'une s'adressait uniquement aux personnes qui se déclaraient travailleurs autonomes. Il s'agissait de vérifier si la personne recevait une subvention pour l'aider à défrayer une partie de son salaire. La seconde question demandait aux personnes qui se déclaraient en emploi ou aux études et en emploi, si leur employeur recevait une subvention pour l'aider à payer leur salaire.

- Environ deux personnes sur dix (18,8 %) occupent ou ont occupé des emplois dits subventionnés depuis la fin de leur participation.
- Par rapport à l'ensemble (18,8 %), les mesures actives qui semblent davantage associées à l'obtention d'un emploi subventionné à la fin de la participation (voir tableau E, annexe 2) sont :
 - Insertion sociale (51,9 %) ;
 - Subventions salariales (26,6 %) ;
 - Soutien au travail autonome (24,4 %) ;
 - Projets de préparation à l'emploi (22,8 %).

**GRAPHIQUE 1
RÉPARTITION DES EMPLOIS SUBVENTIONNÉS ET
NON SUBVENTIONNÉS**



N = 8 480 participantes et participants.

- À l'inverse, les mesures de formation - *Soutien individuel à la formation* (8,4 %), *Achats de formation* (11,3 %) - et *Services d'aide à l'emploi* (15,9 %) sont beaucoup moins associées à un emploi déclaré subventionné.
- L'analyse par type d'employeur indique qu'une proportion importante des emplois occupés dans les organismes sans but lucratif est constituée d'emplois subventionnés (65,5 %). À l'inverse, 89,3 % des emplois occupés dans l'entreprise privée ne sont pas subventionnés, comparativement à 10,7 % qui sont déclarés subventionnés.
- Proportionnellement à l'ensemble, les personnes qui déclarent que leur emploi est subventionné présentent davantage les caractéristiques suivantes :
 - elles ont 45 ans ou plus (22,3 %) ;
 - elles ont atteint le niveau collégial (20,0 %) ou universitaire (23,8 %) ;
 - elles ont mené leur participation à terme (20,3 %).

Bref, la proportion d'emplois subventionnés est relativement importante (environ deux emplois sur dix) et ceux-ci se retrouvent principalement dans les organismes communautaires. De plus, on observe que plus d'une personne sur deux ayant participé à la mesure Insertion sociale et qui a occupé au moins un emploi à la suite de cette participation déclare occuper un emploi subventionné. Cela peut notamment s'expliquer par le fait que cette mesure constitue, pour bon nombre de participantes et participants, une étape préalable à leur insertion en emploi, laquelle se réalise très souvent dans le secteur communautaire.

SECTION 5

LES CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPÉS

Les résultats présentés dans cette section portent sur les emplois obtenus pendant ou après la participation à une mesure active. Il s'agit de décrire, d'une part, les principales caractéristiques des emplois occupés par les participantes et participants, notamment : le genre de travail (employé de bureau, manœuvre, etc.); la nature de l'emploi (permanent, temporaire ou saisonnier) ; les conditions de travail (le nombre d'heures travaillées et le taux horaire) ; et d'autre part, le type d'employeur qui les embauche (entreprise privée, organisme communautaire, organisme public ou parapublic). On observe dans cette section, un taux de non-réponse plus élevé que 10 %, notamment pour les informations portant sur les conditions de travail.

5.1 LES CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS

5.1.1 Le genre de travail

Plus de 70 % des emplois occupés par les personnes font partie de trois des dix catégories de genre de compétences de la Classification nationale des professions (CNP), tandis que dans l'ensemble des emplois du Québec, environ 56 % de ces emplois font partie de ces catégories⁵⁴. Les catégories de genre de compétences visées sont celle des groupes professionnels de la vente et des services, celle des métiers, transport et machinerie et celles des affaires, finance et administration.

Les emplois requérant du personnel ayant un niveau de compétences élémentaire, intermédiaire ou spécialisé de la vente et des services forment 35,6 % des emplois occupés. Cette proportion est supérieure à celle de ces groupes professionnels dans l'ensemble du Québec, même si ceux-ci regroupent le plus de travailleurs, soit près de un sur quatre⁵⁵.

Les groupes professionnels des affaires, finance et administration totalisent 21,2 % des emplois occupés, tandis que dans l'ensemble des emplois au Québec, ils en représentent environ 18 %. Les emplois occupés à la suite des participations aux mesures sont davantage des emplois requérant du personnel de bureau (15,5 %) et des emplois requérant du personnel spécialisé en administration et en travail de bureau (5,2 %)⁵⁶.

⁵⁴ Emploi-Québec, Direction générale adjointe du développement de l'emploi, Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, *Le marché du travail au Québec selon les métiers et professions. Perspectives pour l'an 2000 et caractéristiques des professions*, septembre 1999.

⁵⁵ Nous retrouvons, dans ces groupes professionnels, les emplois suivants : caissiers/caissières, serveurs/serveuses, personnel d'entretien ménager, vendeurs/vendeuses, commis, cuisiniers/cuisinières, etc.

⁵⁶ Nous retrouvons, dans ces groupes professionnels, les emplois suivants : commis de bureau, réceptionnistes, secrétaires, secrétaires comptables, etc.

Enfin, les groupes professionnels des métiers, transport et machinerie forment 16,0 % des emplois occupés, tandis que ceux-ci atteignent 13,3 % dans l'ensemble du Québec⁵⁷ (tableau 32).

TABLEAU 32
REPARTITION DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS A UNE MESURE ACTIVE
PAR GRANDS GROUPES PROFESSIONNELS DE LA CLASSIFICATION NATIONALE DES PROFESSIONS (CNP)

Grands groupes professionnels	N	%
Personnel élémentaire de la vente et des services	1 720	19,9
Personnel de bureau	1 339	15,5
Personnel intermédiaire de la vente et des services	934	10,8
Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	641	7,4
Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation	505	5,8
Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	479	5,5
Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	451	5,2
Personnel spécialisé de la vente et des services	420	4,9
Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	396	4,6
Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprises en construction	238	2,8
Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	237	2,7
Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	224	2,6
Personnel intermédiaire du secteur primaire	177	2,0
Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	142	1,6
Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'adm. publique et de la religion	141	1,6
Personnel élémentaire du secteur primaire	139	1,6
Personnel de soutien des services de santé	95	1,1
Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de l'administration	92	1,1
Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	56	0,7
Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	55	0,6
Personnel professionnel des arts et de la culture	52	0,6
Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	46	0,5
Personnel professionnel des soins de la santé	46	0,5
Personnel spécialisé du secteur primaire	31	0,4
TOTAL	8 358	100,0

Le tableau 33 présente la répartition des emplois occupés selon cinq des principaux grands groupes professionnels de la CNP par mesure active. Globalement, plus de trois emplois sur dix (30,7 %) se retrouvent dans le groupe de la vente et des services (personnel élémentaire ou intermédiaire) et 15,4 % des emplois sont reliés au groupe « personnel de bureau ». Enfin, plus de 13,2 % des emplois sont reliés au groupe des métiers du transport et de la machinerie.

⁵⁷ Nous retrouvons, dans ces groupes professionnels, les emplois suivants : mécaniciens/mécaniciennes, électriciens/électriciennes, chauffeurs/chauffeuses de camion, livreurs/livreuses, journaliers, etc.

TABLEAU 33
RÉPARTITION DES EMPLOIS OCCUPÉS SELON CINQ DES PRINCIPAUX GRANDS GROUPES
PROFESSIONNELS DE LA CNP PAR MESURE ACTIVE

Mesures actives	Personnel élémentaire de la vente et des services		Personnel de bureau	Personnel intermédiaire de la vente et des services	Personnel des métiers et spécialisé conduite de matériel de transport/machinerie	Personnel intermédiaire en transport/machinerie	Autres emplois
	N	%	%	%	%	%	%
Soutien individuel à la formation	1 203	18,5	15,4	11,4	7,8	8,7	38,0
Projets de formation axés sur l'emploi	244	5,3	18,9	16,4	9,0	12,7	38,0
Achats de formation	947	10,2	20,1	7,1	7,9	6,9	48,0
Projets de préparation à l'emploi	941	24,7	17,0	8,5	6,8	2,4	41,0
Services d'aide à l'emploi	3 172	20,2	18,1	12,5	6,6	5,3	37,0
Subventions salariales	1 588	20,4	8,2	8,9	8,2	5,1	49,0
Soutien au travail autonome	172	14,5	7,0	10,5	11,6	3,5	53,0
Insertion sociale	387	43,2	9,8	14,2	6,2	6,5	20,0
TOTAL	8 654	19,9	15,4	10,8	7,4	5,8	41,0

5.1.2 La nature de l'emploi (permanent, temporaire ou saisonnier)

L'emploi occupé est-il permanent ou temporaire? Il s'agit, précisons-le, d'une mesure basée sur les réponses des personnes interrogées.

Le tableau 34 laisse voir que globalement, près de six emplois sur dix (59,0 %) sont déclarés par les participantes et participants comme des emplois permanents comparativement à 41,0 % qui sont déclarés comme étant des emplois temporaires.

Le taux d'emploi permanent est mesuré par le nombre de personnes qui déclarent avoir occupé un emploi permanent parmi celles qui ont obtenu au moins un emploi depuis la fin de leur participation à une mesure, que cette participation ait été menée à terme ou non.

La participation aux mesures *Achats de formation* (64,0 %) ou *Services d'aide à l'emploi* (62,6 %) est associée à des emplois permanents, alors qu'une proportion significative d'emplois temporaires est occupée par des personnes qui ont participé aux mesures *Insertion sociale* (61,2 %), *Soutien au travail autonome* (42,5 %), *Projets de formation axés sur l'emploi* (44,8 %) et *Subventions salariales* (43,3 %).

TABLEAU 34
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS PAR MESURE ACTIVE,
SELON LA NATURE DE L'EMPLOI

Mesures actives	Nature de l'emploi				Total N
	Permanent		Temporaire		
	N	%	N	%	
Soutien individuel à la formation	681	57,0	514	43,0	1 195
Projets de formation axés sur l'emploi	131	55,1	107	44,8	238
Achats de formation	620	64,0	349	36,0	968
Projets de préparation à l'emploi	529	57,4	392	42,6	922
Services d'aide à l'emploi	1 932	62,6	1 153	37,4	3 085
Subventions salariales	907	56,7	692	43,3	1 600
Soutien au travail autonome	41	57,4	31	42,5	72
Insertion sociale	148	38,8	233	61,2	381
TOTAL	4 990	59,0	3 471	41,0	8 461

Est-ce que l'emploi temporaire est saisonnier ou non ? Parmi les personnes qui ont déclaré que leur emploi était temporaire, plus du quart d'entre elles (26,7 %) ont mentionné que leur emploi était saisonnier (tableau 35); ceci représente 9,2 % de l'ensemble des emplois occupés.

L'analyse par mesure active montre que :

- Les personnes qui ont participé aux mesures *Subventions salariales* (38,5 %) et *Soutien individuel à la formation* (30,8 %) se retrouvent dans une proportion supérieure au taux global dans des emplois saisonniers.
- Pour leur part, les mesures *Insertion sociale* (11,6 %), *Projets de formation axés sur l'emploi* (15,2 %) et *Projets de préparation à l'emploi* (18,8 %) présentent une proportion d'emplois saisonniers inférieure au taux global.

De plus, on observe au tableau 36 que deux régions administratives sont surreprésentées pour ce qui est des emplois déclarés saisonniers comparativement aux emplois temporaires non saisonniers. Ce sont les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (14,9 % vs 3,5 %) et des Laurentides (11,4 % vs 7,9 %). Cela peut notamment s'expliquer par le fait que les activités économiques de ces deux régions sont principalement reliées aux secteurs du tourisme et de l'exploitation des ressources naturelles (forêt, pêches, etc.).

TABLEAU 35
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS QUI OCCUPENT OU ONT OCCUPE UN EMPLOI
TEMPORAIRE, SELON QU'IL EST SAISONNIER OU NON, PAR MESURE ACTIVE

Mesures actives	Emploi temporaire saisonnier		Emploi temporaire non saisonnier		Total
	N	%	N	%	N
Soutien individuel à la formation	136	30,8	306	69,2	443
Projets de formation axés sur l'emploi	14	15,2	81	84,8	95
Achats de formation	79	24,7	241	75,3	320
Projets de préparation à l'emploi	65	18,8	281	81,2	346
Services d'aide à l'emploi	250	24,5	772	75,5	1 022
Subventions salariales	249	38,5	397	61,5	646
Soutien au travail autonome	12	40,4	18	59,6	31
Insertion sociale	24	11,6	184	88,4	209
TOTAL	831	26,7	2 281	73,3	3 011

TABLEAU 36
REPARTITION DES EMPLOIS TEMPORAIRES, SELON QU'ILS SONT SAISONNIERS OU NON,
PAR REGION ADMINISTRATIVE

Régions administratives	Emplois saisonniers		Emplois non saisonniers		Total	
	N	%	N	%	N	%
Bas-Saint-Laurent	41	4,9	75	3,3	116	3,7
Saguenay—Lac-Saint-Jean	56	6,7	113	4,9	169	5,4
Québec	62	7,5	184	8,1	246	7,9
Mauricie	44	5,3	100	4,4	145	4,7
Estrie	30	3,6	108	4,7	138	4,4
Outaouais	30	3,7	108	4,7	138	4,4
Abitibi-Témiscamingue	26	3,1	62	2,7	88	2,8
Côte-Nord	25	3,0	43	1,9	68	2,2
Nord-du-Québec	4	0,4	2	0,1	6	0,2
Chaudière-Appalaches	28	3,4	125	5,5	153	4,9
Laval	19	2,3	87	3,8	106	3,4
Lanaudière	32	3,8	93	4,1	125	4,0
Laurentides	95	11,4	180	7,9	275	8,9
Montérégie	86	10,4	289	12,7	375	12,1
Centre-du-Québec	30	3,6	94	4,1	124	4,0
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	123	14,9	79	3,5	202	6,5
Montréal Banlieue	23	2,7	115	5,0	138	4,4
Montréal	76	9,2	423	18,5	499	16,0
TOTAL	830	100,0	2280	100,0	3111	100,0

5.1.3 Le nombre d'heures de travail

Globalement, on constate au tableau 37 que les trois quarts des personnes (75,1 %) qui occupent ou ont occupé au moins un emploi déclarent travailler à temps complet (30 heures ou plus par semaine) comparativement au quart (24,9 %) qui travaillent à temps partiel (moins de 30 heures par semaine). La moyenne d'heures travaillées par semaine est de 34,3, alors que la médiane se situe à 35 heures.

TABLEAU 37
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS EN EMPLOI PAR MESURE ACTIVE,
SELON LE NOMBRE D'HEURES TRAVAILLEES PAR SEMAINE

Mesures actives	N	Moins de	30 heures	Moyenne	Médiane
		30 heures	ou plus		
		%	%		
Soutien individuel à la formation	1 016	25,3	74,7	34,0	37
Projets de formation axés sur l'emploi	216	19,7	80,3	35,2	37
Achats de formation	809	18,2	81,8	36,2	38,5
Projets de préparation à l'emploi	812	31,6	68,4	33,1	35
Services d'aide à l'emploi	2 553	29,7	70,3	33,4	35
Subventions salariales	1 456	17,1	82,9	35,7	40
Soutien au travail autonome	131	12,8	87,2	40,4	40
Insertion sociale	350	29,4	70,6	31,6	35
TOTAL	7 343	24,9	75,1	34,3	35

5.1.4 L'emploi « typique »

Est-ce que les emplois occupés sont « typiques » ? Parmi l'ensemble des emplois occupés, 44,8 % sont des emplois considérés « typiques ».

- Les résultats par mesure active montrent qu'une proportion plus élevée d'emplois « typiques » comparativement à l'ensemble se retrouvent dans la mesure *Achats de formation* (53,5 %) alors que seulement 1 emploi sur 4 (26,6 %) peut être considéré comme typique pour les participants à *Insertion sociale*.

L'emploi « typique » est un emploi comportant un contrat de travail dont la fin n'est pas prévue et dont le nombre d'heures de travail est normalement de 30 heures ou plus (plein temps).

TABLEAU 38
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS PAR MESURE ACTIVE,
SELON LA NATURE « TYPIQUE » DES EMPLOIS

Mesures actives	Total des emplois	Emplois permanents de 30 heures ou plus	
	N	N	%
Soutien individuel à la formation	1 016	452	44,5
Projets de formation axés sur l'emploi	216	99	45,8
Achats de formation	809	433	53,5
Projets de préparation à l'emploi	812	348	42,9
Services d'aide à l'emploi	2 553	1 136	44,5
Subventions salariales	1 456	667	45,8
Insertion sociale	350	93	26,6
TOTAL	7 212	3 220	44,8

5.1.5 Le taux horaire brut de salaire

Le tableau 39 présente, pour chacune des mesures actives, les taux horaires moyen et médian⁵⁸ de salaire. Le taux horaire moyen s'élève à 10,27 \$ alors que le taux horaire médian est de 9,00 \$.

- Ce sont les participantes et les participants aux mesures *Achats de formation* (11,92 \$), *Soutien individuel à la formation* (10,82 \$), *Soutien au travail autonome* (10,76 \$), *Projets de formation axés sur l'emploi* (10,45 \$) et *Services d'aide à l'emploi* (10,54 \$) qui déclarent recevoir le salaire horaire moyen brut le plus élevé, soit un salaire supérieur à 10,00 \$ l'heure.
- Les personnes qui ont participé aux mesures *Insertion sociale* (7,96 \$), *Projets de préparation à l'emploi* (8,76 \$) et *Subventions salariales* (9,81 \$) sont celles qui déclarent être payées au taux horaire le moins élevé.

⁵⁸ La médiane est la valeur qui divise le nombre des observations d'une distribution en deux parts égales. Cela nous permet de dire que 50 % des cas observés ont des valeurs qui sont supérieures et 50 % des cas observés ont des valeurs inférieures.

TABLEAU 39
TAUX HORAIRE MOYEN ET MÉDIAN DES PARTICIPANTES
ET PARTICIPANTS EN EMPLOI, PAR MESURE ACTIVE

Mesures actives	N	Taux horaire moyen (\$)	Taux horaire médian (\$)
Soutien individuel à la formation	1 016	10,82	10,00
Projets de formation axés sur l'emploi	216	10,45	9,00
Achats de formation	809	11,92	10,53
Projets de préparation à l'emploi	812	8,76	8,00
Services d'aide à l'emploi	2 553	10,54	9,00
Subventions salariales	1 456	9,81	8,63
Soutien au travail autonome	131	10,76	10,0
Insertion sociale	349	7,96	7,47
TOTAL	7 343	10,27	9,00

5.1.6 La « qualité » des emplois occupés

Les résultats présentés indiquent qu'une proportion importante des emplois occupés se retrouvent dans les groupes professionnels de la vente et des services, ceux des affaires, finance et administration ainsi que ceux des métiers, transport et machinerie (72,3 %).

Près de six emplois sur dix sont déclarés par les participantes et les participants comme des emplois permanents, qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel. Les trois quarts des emplois (75,4 %) étaient à temps plein (30 heures ou plus). En outre, plus de quatre emplois sur dix peuvent être considérés comme des emplois « typiques », c'est-à-dire dont la fin n'est pas prévue et dont le nombre hebdomadaire d'heures de travail est de 30 heures ou plus.

Quarante et un pour cent des emplois occupés sont de nature temporaire. Parmi ces emplois temporaires, plus du quart sont saisonniers, c'est-à-dire qu'ils sont récurrents d'une année à l'autre. Une proportion significative des emplois saisonniers se retrouvent dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et des Laurentides.

En ce qui concerne les conditions de travail, le taux horaire moyen s'élève à 10,27 \$ alors que pour plus de 50 % des participantes et participants qui occupent ou ont occupé un emploi, le taux horaire est inférieur à 9,00 \$. Les participantes et les participants aux trois mesures de formation ainsi qu'aux mesures *Service d'aide à l'emploi* et *Soutien au travail autonome* déclarent un taux horaire plus élevé que le taux horaire moyen.

5.2 LES CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOYEURS

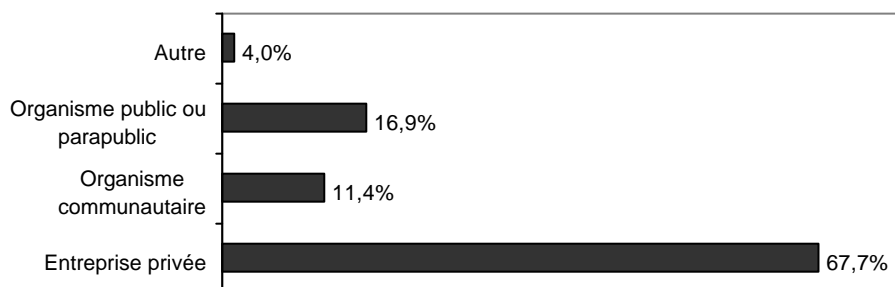
Cette section présente certaines caractéristiques des employeurs. Deux variables ont été retenues :

- le genre d'employeur ;
- le secteur d'activité économique.

5.2.1 Le genre d'employeur

Le tableau 40 présente la répartition des participantes et participants en emploi selon le genre d'employeur. Plus des deux tiers des emplois occupés se retrouvent dans des entreprises du secteur privé (67,7 %) comparativement à 16,9 % dans des organismes publics ou parapublics et 11,4 % au sein d'organismes communautaires.

GRAPHIQUE 2
RÉPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS EN EMPLOI
SELON LE GENRE D'EMPLOYEUR



N = 8 456 participantes et participants.

L'analyse par mesure active montre que cette répartition se retrouve à peu près dans toutes les mesures actives, à l'exception de la mesure *Insertion sociale*. Près de la moitié (44,1 %) des participantes et des participants à cette mesure occupent ou ont occupé un emploi au sein d'un organisme communautaire.

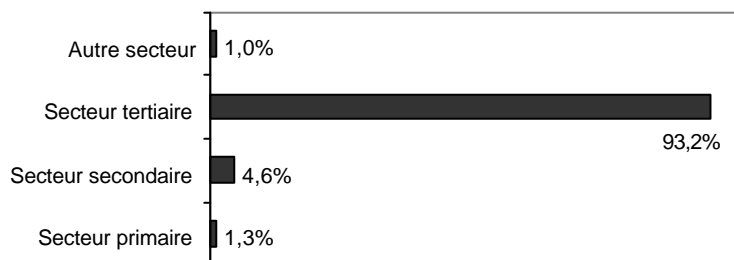
TABLEAU 40
RÉPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS EN EMPLOI PAR MESURE ACTIVE,
SELON LE GENRE D'EMPLOYEUR

Mesures actives	N	Entreprise	Organisme	Organisme	Autre
		privée	communau- taire	public ou parapublic	organisme
		%	%	%	%
Soutien individuel à la formation	1 192	69,8	5,9	18,7	5,6
Projets de formation axés sur l'emploi	238	69,2	8,9	18,2	3,7
Achats de formation	970	74,4	6,4	16,3	2,9
Projets de préparation à l'emploi	922	65,8	12,3	16,6	5,3
Services d'aide à l'emploi	3 085	71,3	8,6	16,7	3,4
Subventions salariales	1 596	63,1	16,4	16,5	4,0
Soutien au travail autonome	72	72,1	3,6	24,3	0
Insertion sociale	381	36,2	44,1	15,1	4,6
TOTAL	8 456	67,7	11,4	16,9	4,0

5.2.2 Le secteur d'activité économique

On observe au tableau 41 que la quasi-totalité des emplois occupés se retrouvent dans le secteur tertiaire (93,2 %).

GRAPHIQUE 3
RÉPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS EN EMPLOI
SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ



N = 8 791 participantes et participants.

TABLEAU 41
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS EN EMPLOI PAR MESURE ACTIVE, SELON LE
SECTEUR D'ACTIVITE ECONOMIQUE

Mesures actives	N	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Autre
		%	%	%	%
Soutien individuel à la formation	1 210	0,9	4,3	94,0	0,7
Projets de formation axés sur l'emploi	249	0	3,7	95,7	0,6
Achats de formation	1 008	1,2	3,9	94,4	0,5
Projets de préparation à l'emploi	946	0,3	3,6	94,9	1,2
Services d'aide à l'emploi	3 198	0,8	3,1	94,8	1,3
Subventions salariales	1 617	3,3	8,9	87,3	0,5
Soutien au travail autonome	176	2,0	5,8	89,9	2,3
Insertion sociale	387	0,9	3,9	94,5	0,7
TOTAL	8 791	1,3	4,6	93,2	1,0

En bref, plus des deux tiers des emplois occupés se retrouvent dans des entreprises du secteur privé. De plus, la quasi-totalité des emplois occupés par les participantes et participants font partie du secteur tertiaire.

5.3 LE LIEN ENTRE LA PARTICIPATION À UNE MESURE ACTIVE ET L'EMPLOI OCCUPÉ

Après avoir décrit les caractéristiques des personnes en emploi ainsi que des emplois occupés, il y a lieu de se questionner sur le lien entre la participation à une mesure et l'emploi occupé. Autrement dit, y a-t-il un lien entre l'expérience ou les connaissances acquises dans le cadre de la participation à une mesure et l'emploi obtenu?

Le tableau 42 présente la perception qu'ont les personnes du lien ou du degré de relation entre l'emploi occupé et la participation à une mesure active⁵⁹. Nous avons distingué les personnes qui ont mené à terme leur participation de celles qui l'ont interrompue.

Globalement, environ les deux tiers (63,0 %) des participantes et participants en emploi qui ont mené à terme leur participation estiment que leur emploi est fortement relié (39,7 %) ou assez relié (23,3 %) à leur participation à une mesure, comparativement à 26,7 % qui déclarent que cette participation à une mesure n'est pas du tout reliée à l'emploi occupé. Enfin, 8,0 % des personnes mentionnent que leur participation est peu

⁵⁹ La question était formulée ainsi : « Selon vous, cet emploi est-il fortement relié, assez relié, un peu relié ou pas du tout relié à l'expérience ou à la formation que vous avez reçue dans le cadre de votre mesure ? » Cette question a été complétée uniquement par les personnes qui se déclaraient soit en emploi, soit travailleur autonome ou soit aux études et en emploi, lors de l'enquête. Pour les fins de l'analyse, nous avons exclu les participantes et les participants de la mesure *Services d'aide à l'emploi*, car cette mesure de courte durée vise l'insertion rapide sur le marché du travail. De plus, les activités sont axées sur la recherche d'emploi et ont donc peu de liens avec l'emploi occupé.

reliée à l'emploi occupé alors que 2,4 % se déclarent dans l'impossibilité de qualifier ce lien.

Près des deux tiers des personnes qui ont interrompu leur participation (62,0 %) considèrent que la participation était peu (9,8 %) ou pas du tout (52,2 %) reliée à l'emploi occupé. Seulement 34,7 % déclarent que leur emploi est fortement (18,9 %) ou assez (15,8 %) relié à leur participation à une mesure active.

Des variations quant à l'adéquation de la participation sont observées par mesure active.

- Ainsi, on observe que les personnes qui ont mené à terme leur participation aux mesures de formation – *Projets de formation axés sur l'emploi* (46,5 %), *Soutien individuel à la formation* (44,6%) et *Achats de formation* (44,1 %) – tendent davantage à considérer que leur participation est fortement reliée à l'emploi qu'elles occupent, tandis que cette proportion est moindre que la moyenne pour les personnes qui ont participé aux mesures *Soutien aux travail autonome* (27,6 %), *Projets de préparation à l'emploi* (30,8 %) et *Insertion sociale* (31,0 %).

TABLEAU 42
REPARTITION DES PERSONNES REpondantes EN EMPLOI* SELON LE DEGRE DE RELATION
ENTRE L'EMPLOI OCCUPE ET LA PARTICIPATION A UNE MESURE ACTIVE

Mesures actives	Personnes qui ont mené à terme leur participation					
		Fortement relié	Assez relié	Peu relié	Pas du tout relié	Ne sait pas
	N	%	%	%	%	%
Soutien individuel à la formation	938	44,6	19,1	7,2	26,5	2,5
Projets de formation axés sur l'emploi	206	46,5	19,6	7,6	25,6	0,8
Achats de formation	820	44,1	21,5	7,8	25,5	1,1
Projets de préparation à l'emploi	702	30,8	25,9	10,4	30,4	2,5
Subventions salariales	1 192	39,9	26,3	7,2	23,4	3,2
Soutien au travail autonome	120	27,6	22,5	5,6	39,0	5,4
Insertion sociale	253	31,0	26,1	9,8	31,0	2,1
TOTAL	4 231	39,7	23,3	8,0	26,7	2,4
	Personnes qui ont interrompu leur participation					
	N	%	%	%	%	%
Soutien individuel à la formation	313	14,1	10,2	6,4	66,6	2,6
Projets de formation axés sur l'emploi	48	20,0	15,2	11,9	45,9	6,9
Achats de formation	195	16,1	15,4	8,1	58,5	1,9
Projets de préparation à l'emploi	259	22,0	19,2	11,2	42,9	4,7
Subventions salariales	418	17,2	20,8	12,0	47,7	2,3
Soutien au travail autonome	63	26,5	15,9	4,7	46,2	6,7
Insertion sociale	137	29,7	7,2	12,0	48,8	2,3
TOTAL	1 432	18,9	15,8	9,8	52,2	3,3

* Taux cumulatif d'insertion en emploi.

En bref, près des deux tiers des participantes et des participants qui ont mené à terme leur participation considèrent que la formation acquise ou l'expérience vécue dans le cadre de leur participation à une mesure est en lien avec l'emploi qu'ils ont obtenu. À l'inverse, près des deux tiers des personnes qui ont interrompu leur participation avant terme mentionnent que l'emploi occupé est peu ou pas du tout en lien avec la participation à une mesure.

SECTION 6

LA SITUATION DES PERSONNES QUI NE SONT PAS EN EMPLOI AU MOMENT DU SONDAGE

Au point 4.2.6, nous avons présenté les principales caractéristiques des personnes en emploi. Nous allons maintenant décrire la situation des personnes qui n'étaient pas en emploi lors du sondage. En effet, bien que l'insertion en emploi constitue l'un des objectifs ultimes des mesures actives, il ne faut pas oublier que la participation à une mesure peut s'inscrire dans un parcours ou un plan d'intervention. La participation à une mesure peut donc constituer une étape intermédiaire vers l'insertion sur le marché du travail.

Après avoir décrit la situation des participantes et participants au moment de l'étude, c'est-à-dire depuis la fin de leur participation, nous décrivons les principales caractéristiques des participantes et participants selon quatre situations, soit la situation :

- des personnes aux études ;
- des personnes qui ont débuté une nouvelle participation à une mesure ;
- des personnes qui ne sont ni aux études ni en emploi ;
- des personnes qui sont à la recherche d'un emploi.

6.1 LA SITUATION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS AU MOMENT DE L'ÉTUDE

Le tableau 43 rappelle la situation des participantes et participants au moment de l'enquête. Globalement :

- 37,6 % des personnes étaient en emploi⁶⁰ : emploi salarié (33,7 %), travailleur autonome (2,9 %) et en emploi et aux études (1,0 %) ;
- 17,3 % étaient aux études : aux études uniquement (16,3 %) et aux études et en emploi (1,0 %) ;
- 46,1 % étaient ni en emploi ni aux études au moment de l'enquête. Parmi ceux-ci, un certain nombre étaient en participation à une mesure active autre qu'à une mesure de formation.

⁶⁰ Ce taux représente un taux de présence ponctuel en emploi, c'est-à-dire au moment du sondage. Il comprend toutes les personnes en emploi à ce moment, qu'elles aient obtenu cet emploi avant, pendant ou après la participation. De ce nombre, mentionnons que 4,7 % des participantes et des participants occupaient le même emploi avant le début de leur participation.

Des différences sont observées par mesure.

- Ainsi, plus du quart des participantes et participants de la mesure *Soutien individuel à la formation* (25,2 %) sont uniquement aux études comparativement à 24,5 % qui sont en emploi salarié.
- Bien entendu, on retrouve la plus forte proportion de travailleurs autonomes chez les personnes qui ont participé à la mesure *Soutien au travail autonome* (42,8 %).
- On observe qu'une proportion élevée de participantes et de participants aux mesures *Insertion sociale* et *Subventions salariales* est ni en emploi ni aux études, soit respectivement 70,3 % et 59,5 %.
- La mesure *Achats de formation* regroupe une proportion plus élevée de personnes qui se déclarent en emploi salarié (45,4 %) que la proportion moyenne globale (33,7 %).

TABLEAU 43
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS SELON LEUR SITUATION APRES
LEUR PARTICIPATION A UNE MESURE ACTIVE LORS DE L'ENQUETE

Mesures actives	N	En emploi salarié*	Travailleur autonome*	Emploi et études*	Aux études	Ni en emploi Ni aux études
		N = 7 188 %	N = 627 %	N = 213 %	N = 3 465 %	N = 9 832 %
Soutien individuel à la formation	3 801	24,5	2,2	1,9	25,2	46,1
Projets de formation axés sur l'emploi	536	38,7	3,8	0	11,5	46,0
Achats de formation	1 910	45,4	2,9	1,1	20,1	30,6
Projets de préparation l'emploi	1 942	36,1	2,8	0,4	10,0	50,7
Services d'aide à l'emploi	7 795	36,5	2,9	1,2	20,5	38,9
Subventions salariales	3 791	33,8	1,5	0,3	4,8	59,5
Soutien au travail autonome	271	21,6	42,8	1,3	5,3	29,1
Insertion sociale	1 280	23,0	1,1	0,1	5,5	70,3
TOTAL	21 326	33,7	2,9	1,0	16,3	46,1

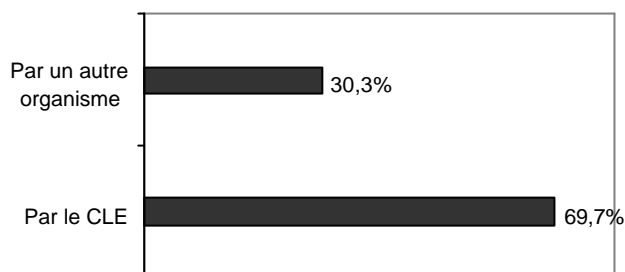
* Comprend les personnes qui occupaient le même emploi avant leur participation.

6.2 LES PERSONNES AUX ÉTUDES

Nous avons demandé aux participantes et participants qui se déclaraient aux études (les catégories « aux études » et « aux études et en emploi ») d'indiquer si ces études étaient réalisées dans le cadre d'une activité de leur Centre local d'emploi (CLE).

Globalement, la majorité des personnes qui se déclarent aux études (69,7 %) le font dans le cadre d'une activité ou cours offert par leur CLE (graphique 4). Elles représentent 12,0 % de l'ensemble des participantes et participants. En corollaire, 30,3 % des participantes et participants déclarent poursuivre des études dans le cadre des activités offertes par un autre organisme que le CLE. Cela représente 5,3 % de l'ensemble des participantes et participants.

GRAPHIQUE 4
RÉPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS SELON QU'ILS EFFECTUENT OU NON LEUR RETOUR AUX ÉTUDES DANS LE CADRE D'UNE MESURE OFFERTE PAR LE CLE



N = 3 678 participantes et participants.

Le tableau 44 présente le type de formation suivi par les participantes et participants qui sont aux études depuis la fin de la participation. De manière générale, la majorité des participantes et participants suivent des cours dans le cadre d'un programme de formation professionnelle (57,1 %) ou de formation générale (36,1 %).

Ceux et celles qui poursuivent des études dans le cadre d'une mesure offerte par le CLE se retrouvent proportionnellement en plus grand nombre dans des programmes de formation professionnelle (59,3 % vs 52,0 %), comparativement à ceux qui poursuivent des études dans le cadre d'une autre mesure offerte par le CLE (33,2 % vs 42,8 %).

TABLEAU 44
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS QUI, AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, POURSUIVAIENT DES ÉTUDES DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITÉ DE FORMATION OFFERTE PAR LE CLE, PAR CATÉGORIE DE CLIENTÈLES

Formation offerte par le CLE	Formation générale ¹		Formation professionnelle ²	Autre type de formation ³
	N	%	%	%
Oui	2 554	33,2	59,3	7,5
Non	1 096	42,8	52,0	5,2
TOTAL	3 650	36,1	57,1	6,8

¹ Formation générale au secondaire, au collégial et formation universitaire.

² Formation professionnelle au secondaire, au collégial et autre type de formation professionnelle.

³ Autre type de formation : formation en milieu de travail, francisation, alphabétisation et autre.

6.2.1 Les caractéristiques de s personnes aux études

Le tableau F (annexe 2) présente les principales caractéristiques associées aux participantes et participants qui se déclarent aux études. Il permet de comparer les personnes dites aux études avec les personnes qui se retrouvent dans une autre situation (en emploi, sans emploi, etc.). Les variables associées aux personnes qui se déclarent aux études, comparativement à celles qui ne le sont pas, sont les suivantes :

- ce sont des femmes (58,3 % vs 51,5 %) ;
- elles sont âgées de 29 ans ou moins (45,5 % vs 32,3 %) ;
- elles ont complété une scolarité de niveau secondaire (25,5 % vs 20,6 %) ;
- elles sont chefs de familles monoparentales (23,0 % vs 15,4 %) ;
- elles sont de langue maternelle autre que le français ou l'anglais (14,0 % vs 8,3 %) ;
- elles sont participants et participantes de l'assurance-emploi (60,3 % vs 56,7 %), ou prestataires actifs de l'assurance-emploi (35,2 % vs 28,5 %) ;
- elles n'ont aucune présence cumulative à l'aide sociale depuis 1975 (33,8 % vs 29,6 %) ;
- elles résident notamment dans les régions administratives de Montréal (19,2 % vs 15,4 %), de la Montérégie (18,0 % vs 14,1 %) et de Montréal Banlieue (7,1 % vs 5,6 %).

6.3 LES PERSONNES AYANT DÉBUTÉ UNE AUTRE MESURE OFFERTE PAR LE CLE DEPUIS LA FIN DE LEUR PARTICIPATION

Parmi les participantes et participants qui ne sont pas aux études, 11,2 % ont débuté une nouvelle participation à une mesure offerte par leur CLE⁶¹ (graphique 5). Ce sont principalement les personnes qui ont participé aux mesures *Insertion sociale* et *Subventions salariales* qui ont débuté une nouvelle participation à une mesure active.

GRAPHIQUE 5
RÉPARTITION DES PERSONNES QUI NE SONT PAS AUX
ÉTUDES ET QUI ONT DÉBUTÉ UNE NOUVELLE MESURE
OFFERTE PAR LE CLE



N = 17 648 participantes et participants.

⁶¹ Les personnes qui se déclaraient « aux études » ou « aux études et en emploi » ont été exclues. Ainsi, les mesures de formation ne sont pas incluses dans ce résultat.

Les variables associées aux personnes qui déclarent avoir débuté une autre mesure offerte par le CLE, comparativement à celles qui ne l'ont pas fait, sont (annexe 2, tableau G) :

- être âgé entre 30 et 44 ans (52,5 % vs 45,6 %);
- avoir atteint une scolarité de niveau collégial (19,0 % vs 16,5 %) ou universitaire (17,8 % vs 13,3 %) ;
- être chef de famille monoparentale (18,9 % vs 14,9 %) ;
- être de langue maternelle autre que le français ou l'anglais (11,2 % vs 7,9 %) ;
- être prestataire de l'aide sociale (62,4 % vs 50,0 %);
- avoir mené à terme sa participation (78,6 % vs 72,9 %).;
- avoir une présence cumulative à l'aide sociale depuis 1975 de 24 à 47 mois (16,8 % vs 13,0 %) ou de 120 mois ou plus (16,6 % vs 11,9 %).

6.3.1 L'état des nouvelles participations à des mesures offertes par le CLE

Les deux sous-sections précédentes ont montré qu'un certain nombre de participantes et participants ont amorcé, depuis la fin de leur participation antérieure, une nouvelle participation à une mesure active.

- En fait, globalement une personne sur cinq (21,3 %) déclare avoir débuté une nouvelle participation à une mesure active offerte par Emploi-Québec, dont 12,0 % à une mesure de formation et 9,3 % à un autre type de mesures. Il n'est toutefois pas possible de dire si cette participation s'inscrivait dans un parcours, car cette information n'était pas disponible dans les fichiers au moment de l'étude.
- Toutes proportions gardées, ce sont les participantes et participants aux mesures *Soutien individuel à la formation*, *Achats de formation* et *Services d'aide à l'emploi* qui présentent les taux de nouvelles participations les plus élevés.

TABLEAU 45
RÉPARTITION DES NOUVELLES PARTICIPATIONS À UNE MESURE ACTIVE

Mesures actives	N	Personnes qui ont débuté une nouvelle participation dans un CLE	
		Oui	Non
Soutien individuel à la formation	3 801	23,9	76,1
Projets de formation axés sur l'emploi	537	16,7	83,3
Achats de formation	1 910	23,7	76,3
Projets de préparation à l'emploi	1 942	16,8	83,2
Services d'aide à l'emploi	7 795	23,5	76,5
Subventions salariales	3 791	16,4	83,6
Soutien au travail autonome	271	14,9	85,1
Insertion sociale	1 280	21,5	78,5
TOTAL	21 326	21,3	78,7

Les prochaines études devraient permettre de vérifier si ces nouvelles participations s'inscrivent dans un parcours ou un plan d'intervention, ce qu'il n'était pas possible de faire dans cette étude, car l'information n'était pas encore disponible dans les fichiers administratifs. Rappelons que ce sont des participantes et participants aux mesures *Soutien individuel à la formation* et *Achats de formation*, soit des mesures de formation, et à *Services d'aide à l'emploi* qui proportionnellement sont plus nombreux à participer à de nouvelles mesures, notamment à des mesures de formation. Il faudrait également connaître la séquence de participations à ces mesures.

6.4 LES PERSONNES SE DÉCLARANT « NI AUX ÉTUDES NI EN EMPLOI »

Comme permet de l'observer le tableau H, les variables associées aux personnes qui déclarent n'être « ni aux études ni en emploi » sont :

- être un homme (48,7 % vs 45,7 %) ;
- être âgé de 45 ans ou plus (22,5 % vs 16,9 %) ;
- avoir une scolarité de niveau primaire ou secondaire non complété (44,9 % vs 30,4 %) ;
- être prestataire de l'aide sociale (63,1 % vs 40,3 %) ;
- avoir une présence cumulative à l'aide sociale depuis 1975 supérieure à 48 mois⁶² (43,8 % vs 25,0 %).

6.5 LES PERSONNES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Cette section porte sur différents aspects reliés à la recherche d'emploi dont entre autres les caractéristiques des personnes à la recherche d'emploi, les stratégies de recherche d'emploi ainsi que les heures consacrées à la recherche d'emploi.

6.5.1 La répartition des participantes et participants en recherche d'emploi

Parmi l'ensemble des personnes qui n'occupaient pas un emploi lors de l'étude, plus de 60 % ont déclaré qu'elles étaient à la recherche d'un emploi⁶³.

Des différences sont observées par mesure active. Ainsi, le tableau 46 permet de constater que :

- Ce sont les participantes et les participants aux mesures *Subventions salariales* (73,5 %), *Projets de formation axés sur l'emploi* (72,7 %) et *Soutien au travail autonome* (66,6 %) qui, proportionnellement, sont les plus nombreux à se déclarer à la recherche d'un emploi.

⁶² Nous avons additionné le pourcentage des catégories « 48 à 119 mois » et « 120 mois et plus ».

⁶³ La question était libellée de la manière suivante : « Êtes-vous actuellement à la recherche d'un emploi ? Elle n'était posée qu'aux participantes et participants qui n'étaient pas en situation d'emploi.

- Pour leur part, près de la moitié des personnes qui ont participé à la mesure *Soutien individuel à la formation* (44,8 %) et *Achats de formation* (43,4 %) mentionnent qu'elles ne sont pas à la recherche d'un emploi. Il faut mentionner que l'on retrouvait, dans ces deux mesures, une proportion élevée de personnes aux études lors de l'enquête.

TABLEAU 46
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS QUI ETAIENT A LA RECHERCHE
D'UN EMPLOI LORS DE L'ENQUETE, PAR MESURE ACTIVE

Mesures actives	N	Oui	Non
		%	%
Soutien individuel à la formation	2 688	55,2	44,8
Projets de formation axés sur l'emploi	308	72,7	27,3
Achats de formation	990	56,6	43,4
Projets de préparation à l'emploi	1 201	60,5	39,5
Services d'aide à l'emploi	4 782	59,8	40,2
Subventions salariales	2 433	73,5	26,5
Soutien au travail autonome	96	66,6	33,4
Insertion sociale	981	59,6	40,4
TOTAL	13 479	61,5	38,5

6.5.2 Le temps consacré à la recherche d'un emploi

En moyenne, les personnes déclarent consacrer près de 12 heures par semaine à la recherche d'emploi. Ce sont les personnes qui ont participé aux mesures *Soutien au travail autonome* et *Projets de préparation à l'emploi* qui consacrent le plus de temps à cette activité (tableau 47).

TABLEAU 47
TEMPS MOYEN ET MÉDIAN CONSACRÉ À LA RECHERCHE D'EMPLOI
PAR LES PARTICIPANTES ET LES PARTICIPANTS

Mesures actives	Heures consacrées à la recherche d'emploi		
	N	Moyenne	Médiane
Soutien individuel à la formation	1 386	12,0	8
Projets de formation axés sur l'emploi	249	13,1	10
Achats de formation	478	13,1	10
Projets de préparation à l'emploi	692	14,0	10
Services d'aide à l'emploi	2 475	11,7	10
Subventions salariales	1 583	11,0	8
Soutien au travail autonome	66	15,6	15
Insertion sociale	547	10,5	7
TOTAL	7 477	11,9	10

6.5.3 Les moyens utilisés pour la recherche d'un emploi

Le tableau 48 présente les principaux moyens utilisés par les personnes pour chercher un emploi. De manière générale, plus du tiers (37,2 %) déclarent utiliser une démarche personnelle⁶⁴ comparativement à 26,9 % qui consultent les journaux et environ le quart (23,9 %) qui fréquentent leur CLE⁶⁵. Seulement 6,8 % déclarent utiliser leurs contacts personnels, alors que 4,4 % utilisent les services d'autres organismes⁶⁶ pour les aider dans leur recherche d'emploi.

On observe des différences selon les mesures actives.

- L'utilisation d'une démarche personnelle est principalement répandue auprès des personnes ayant participé aux mesures *Subventions salariales* (41,2 %) et *Services d'aide à l'emploi* (39,0 %). Cette façon de faire est par contre moins utilisée par les participantes et les participants de la mesure *Soutien au travail autonome* (26,8 %). Ceux-ci utilisent proportionnellement en plus grand nombre les journaux (31,9 %) ainsi que leurs contacts (11,8 %).
- L'utilisation des journaux vient en deuxième chez les participantes et participants des différentes mesures, à l'exception de la mesure *Soutien au travail autonome*. Les participantes et les participants à cette mesure préfèrent les journaux à la démarche personnelle (31,9 % vs 26,8 %).
- Les services offerts par le CLE sont plus utilisés par les participantes et les participants des mesures *Subventions salariales* (31,2 %) et *Achats de formation* (29,2 %).

⁶⁴ Cette catégorie regroupe les démarches suivantes : « j'ai envoyé mon CV à l'entreprise », « j'ai contacté l'employeur par téléphone » et « je me suis rendu chez l'employeur ».

⁶⁵ Dans cette catégorie, nous retrouvons les démarches suivantes : « consulter les offres d'emploi sur les guichets d'emploi ou internet d'Emploi-Québec » et « l'agent du CLE ».

⁶⁶ Par exemple, Carrefour Jeunesse Emploi, Services externes de main-d'œuvre (SEMO), Centre des ressources humaines du Canada, etc.

TABLEAU 48
REPARTITION DES PERSONNES REpondantes SELON LE PRINCIPAL MOYEN UTILISE
POUR CHERCHER UN EMPLOI, PAR MESURE ACTIVE

Mesures actives	N	Démarche personnelle %	Journaux %	CLE %	Contacts %	Autres organismes %	Autres moyens %
Soutien individuel à la formation	1 588	34,2	31,1	22,2	6,7	4,6	1,2
Projets de formation axés sur l'emploi	258	36,3	31,6	18,4	8,0	5,0	0,7
Achats de formation	553	32,5	28,3	29,2	5,1	4,7	0,3
Projets de préparation à l'emploi	787	35,5	30,8	21,3	5,6	5,1	1,7
Services d'aide à l'emploi	2 846	39,0	27,0	21,5	7,0	4,9	0,7
Subventions salariales	1 772	41,2	17,7	31,2	6,6	2,9	0,4
Soutien au travail autonome	75	26,8	31,9	21,9	11,8	5,1	2,4
Insertion sociale	637	33,7	32,4	20,4	7,9	5,1	0,5
TOTAL	8 515	37,2	26,9	23,9	6,8	4,4	0,8

6.5.4 Les caractéristiques associées à la recherche d'emploi

Le tableau I, annexe 2, présente les principales caractéristiques associées aux participantes et participants qui se déclarent être à la recherche d'un emploi. Les variables associées à la recherche d'emploi sont :

- être un homme (52,4 % vs 37,5%);
- être âgé de plus de 45 ans (22,1 % vs 15,4 %) ;
- avoir atteint une scolarité de niveau universitaire (12,0 % vs 7,7 %) ;
- ne pas être un chef de famille monoparentale (85,1 % vs 74,5 %) ;
- avoir mené à terme sa participation (76,5 % vs 65,7 %) ;
- et résider notamment dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (8,4 % vs 5,0 %), du Bas-Saint-Laurent (4,3 % vs 2,6 %), de l'Estrie (4,3 % vs 3,4 %) ou de la Mauricie (6,0 % vs 5,1 %).

Quant aux variables qui sont associées aux personnes qui déclarent qu'elles ne sont pas à la recherche d'emploi, ce sont :

- être une femme (62,5% vs 47,6 %) ;
- être âgé de 29 ans ou moins (38,7% vs 31,8 %) ;
- avoir une scolarité de niveau secondaire complété (24,6% vs 20,8 %) ;
- être chef de famille monoparentale (25,5 % vs 14,9 %) ;
- ne pas avoir mené à terme sa participation à une mesure active (34,3 % vs 23,5 %) ;
- résider dans les régions de la Montérégie (15,2 % vs 12,3 %), de Montréal (18,2 % vs 15,5 %) et de Lanaudière (5,4 % vs 3,7 %).

Certaines des variables constituent des facteurs défavorables à l'insertion en emploi, notamment la faible scolarité et la monoparentalité. Rappelons qu'un bon nombre de

jeunes peuvent ne pas être en recherche d'emploi, parce qu'ils poursuivent ou reviennent aux études.

6.5.5 Les motifs invoqués pour ne pas effectuer de recherche d'emploi

Plusieurs motifs ont été invoqués par les participantes et participants pour expliquer le fait qu'ils n'effectuaient pas de recherche d'emploi. Au total, nous avons recueilli 1 425⁶⁷ commentaires. Une analyse de contenu a été réalisée. Treize catégories ont été retenues. Ces catégories peuvent être regroupées en trois blocs : les barrières à l'emploi, le développement de l'employabilité et en attente d'un emploi de même que les autres raisons (tableau 49).

- Plus de la moitié des motifs déclarés (58,8 %) pour ne pas effectuer de recherche active d'emploi concernent la catégorie « développement de l'employabilité ou en attente d'un emploi ». De ce nombre :
 - Près de la moitié des participantes et participants déclarent qu'ils sont aux études ou prévoient y retourner (30,0 %) ou sont sur le marché du travail (17,1 %) ⁶⁸.
- Près du tiers des motifs invoqués (30,3 %) pour ne pas rechercher d'emploi ont trait à la catégorie « Barrières individuelles, familiales ou liées à des facteurs externes ». Mentionnons que :
 - 18,3 % des personnes déclarent qu'elles ne font pas de recherche active d'emploi en raison de contraintes liées à leur santé ou à la maternité ;
 - Environ une personne sur dix fait état d'une barrière à l'emploi, liée à la famille (7,5 %), à un problème de transport ou de déménagement (1,8 %) ou à un manque d'expérience ou de scolarité (0,9 %).
- Enfin, 10,9 % des participantes et participants ont invoqué d'autres motifs, notamment la démotivation (3,1 %), le manque de perspectives d'emploi (2,5 %) ou diverses autres raisons personnelles (5,3 %).

⁶⁷ Nous avons soustrait 172 commentaires provenant de participantes et participants à la mesure *Soutien individuel à la formation*. Ces personnes ont été considérées inadmissibles aux fins de l'enquête.

⁶⁸ Ces derniers n'occupaient pas d'emploi lors de l'enquête. Les réponses obtenues quant aux principaux motifs indiquent qu'ils auraient un lien d'emploi et que cet emploi était interrompu temporairement ou bien que ces personnes étaient en attente d'une décision d'embauche de la part d'un employeur.

TABLEAU 49
PRINCIPAUX MOTIFS INVOQUÉS PAR LES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS
AUX MESURES ACTIVES POUR NE PAS EFFECTUER DE RECHERCHE D'EMPLOI

Motifs	N	%
Barrières individuelles, familiales ou liées à des facteurs externes		
Contraintes à l'emploi d'ordre médical (accident de travail, aveugle, invalide, handicapé) ou liées à la maternité	261	18,3
Contraintes reliées à l'âge	26	1,8
Barrières à l'emploi reliées à la famille (enfants en bas âge, pas de gardienne, prend soin d'un proche malade)	107	7,5
Barrières à l'emploi reliées au transport ou au déménagement	26	1,8
Barrières à l'emploi reliées au manque d'expérience ou de scolarité	13	0,9
Sous-total	433	30,3
Développement de l'employabilité ou en attente d'un emploi		
Aux études ou retour aux études prévu ou autres cours de perfectionnement (anglais, informatique)	513	30,0
En stage ou à la recherche d'un stage	30	2,1
Participation à une mesure	52	3,6
Retour prévu sur le marché du travail (emploi saisonnier, ancien employeur, création d'une entreprise) ou en attente d'un emploi	243	17,1
Sous-total	838	58,8
Autres motifs		
Manque de perspectives d'emploi (pas d'ouvrage dans le domaine, salaire insuffisant)	35	2,5
Problèmes de motivation (découragé, pas pressé, veut relaxer, année sabbatique, ne lui tente pas)	44	3,1
Autres raisons personnelles	75	5,3
Sous-total	154	10,9
TOTAL	1 425	100,0

6.5.6 Les informations sur le marché du travail utiles pour trouver un emploi

Nous avons demandé aux personnes qui n'occupaient pas un emploi au moment du sondage, quel type d'information sur le marché du travail leur serait le plus utile pour les aider à se trouver un emploi. Cinq types d'information ont été proposés, soit des informations sur :

- les emplois disponibles ;
- les compétences exigées pour occuper un ou des emplois ;
- les métiers ou emplois d'avenir ;
- les cours offrant des débouchés d'emploi ;
- les conditions de travail des emplois (salaires, horaires, avantages sociaux, etc.).

Les résultats sont présentés par mesure active au tableau 50. Globalement, plus de 40 % des participantes et participants considèrent les informations sur « les emplois disponibles » comme étant l'information qui leur serait la plus utile pour les aider à se trouver un emploi; viennent ensuite les informations sur « les cours offrant des débouchés d'emploi » (18,2 %) et sur « les compétences exigées pour occuper un emploi » (17,3 %). Les informations sur « les conditions de travail » apparaissent être des informations plus secondaires.

Par ailleurs, comme nous le verrons à la section 7, plusieurs participantes et participants suggèrent d'améliorer l'information sur le marché du travail. Il s'agit vraisemblablement d'une piste d'amélioration à explorer.

TABLEAU 50
REPARTITION DES PARTICIPANTES ET DES PARTICIPANTS PAR MESURE ACTIVE,
SELON LEURS BESOINS D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Mesures actives	Sur les emplois disponibles		Sur les cours offrant des débouchés d'emploi	Sur les compétences exigées	Sur les conditions de travail	Sur les emplois d'avenir*	NSP
	N	%	%	%	%	%	%
Soutien individuel à la formation	2 178	39,8	16,3	17,5	8,7	6,2	11,5
Projets de formation axés sur l'emploi	287	42,1	19,5	16,3	7,2	3,9	11,0
Achats de formation	560	48,0	17,2	15,8	5,7	4,5	8,8
Projets de préparation à l'emploi	846	42,7	17,9	17,9	8,8	6,2	6,5
Services d'aide à l'emploi	2 864	44,2	17,5	19,4	7,2	5,8	5,8
Subventions salariales	1 801	40,6	22,2	16,4	10,0	6,3	4,5
Soutien au travail autonome	92	35,3	13,3	19,4	4,3	8,1	19,6
Insertion sociale	696	42,9	18,6	10,6	12,4	6,9	8,6
TOTAL	9 324	42,3	18,2	17,3	8,5	6,0	7,6

* Une erreur s'est malencontreusement glissée dans le questionnaire. Plutôt que d'inscrire « emplois d'avenir », la firme a écrit les « emplois à venir » ou en anglais « *jobs to come* ».

SECTION 7

LES COMMENTAIRES ÉMIS ET LES PISTES D'AMÉLIORATION SUGGÉRÉES PAR LES PARTICIPANTES ET LES PARTICIPANTS

À la fin du questionnaire, nous avons demandé aux participantes et participants de nous faire part de leurs commentaires et suggestions d'amélioration en lien avec leur participation à une mesure active. Ces commentaires et suggestions ont fait l'objet d'une analyse de contenu. Signalons que les énoncés recueillis sont brefs – la limite de la saisie des informations étant de 80 caractères - et souvent d'ordre général. Ils sont également le résultat d'une synthèse de la part de la personne intervieweuse. Nous avons distingué les commentaires positifs et négatifs, ainsi que les suggestions formulées par les participantes et les participants.

Le tableau 51 présente la répartition des 1 936 suggestions et commentaires⁶⁹ recueillis pour les huit thèmes qui ont été retenus, à savoir :

- les mesures actives ;
- certains résultats pour les participantes et les participants ;
- la recherche d'emploi ;
- l'aide financière ;
- l'aide aux clientèles ;
- les employeurs ;
- les ressources externes ;
- le soutien public du revenu.

7.1 Les mesures actives

Ce thème regroupe huit catégories qui représentent 41,0 % des commentaires ou suggestions recueillis. Les commentaires concernant la satisfaction à l'égard des mesures actives constituent 11 % de l'ensemble des commentaires. Les participantes et les participants font notamment référence à leur satisfaction en général ou au fait que « cela les a beaucoup aidés » ou bien « qu'ils sont chanceux d'y avoir participé ».

La catégorie « information sur les mesures » (10,3 %) regroupe des énoncés qui font surtout état des récriminations des participantes et participants quant au manque d'information sur les mesures. « Il n'y a pas assez d'information sur les programmes » ou « sur les cours » constituent les deux commentaires les plus fréquents. Par ailleurs, les participantes et participants font plusieurs suggestions, notamment « d'envoyer plus d'information par la poste », « d'avoir plus de documentation » et, de façon générale, de « donner plus d'information sur les mesures disponibles ».

La catégorie « maintien, modification ou offre de nouvelles mesures » (8,2 %) réunit les différents énoncés concernant le *statu quo*, soit le maintien des mesures (18 énoncés),

⁶⁹ En général, un seul commentaire ou suggestion a été recueilli.

soit des modifications ou soit l'offre de nouvelles mesures mieux adaptées aux besoins des participantes et participants. À ce sujet, certains font état de la nécessité d'avoir des cours d'anglais pour se trouver un emploi. D'autres mentionnent de modifier les critères d'admissibilité aux mesures, certains les trouvant soit trop sévères soit inadéquats. Certains font état de cours qu'ils n'ont pu suivre en raison de ces critères. La « flexibilité » quant aux possibilités de changer de mesure en cours de route, quant à « l'éligibilité des candidats » quant à la possibilité « de reprendre les cours » et « aux exigences des cours » constitue un *leitmotiv* pour un certain nombre de participantes et participants. De même, les critères de sélection font l'objet de plusieurs récriminations de la part des participantes et participants. Certains les considèrent trop « sévères ou trop élevés », d'autres tout simplement « inadéquats ». Enfin, quelques-uns estiment qu'il s'exerce de la discrimination par rapport à l'âge. Quant aux suggestions émises, plusieurs concernent la « flexibilité » des critères d'admissibilité aux mesures.

La disponibilité et l'accessibilité des mesures font l'objet d'un certain nombre de commentaires ou suggestions (2,6 %). Des participantes et participants se plaignent qu'ils ont essuyé un refus pour participer à une mesure ou à un cours. D'autres indiquent de manière générale « qu'il n'y a pas assez de programmes ». Ils font notamment allusion à la variété et à la disponibilité des cours offerts dans leur région ou dans un domaine donné, par exemple, les métiers. Un commentaire général fréquent est celui-ci : « Rendre les programmes plus accessibles ».

Lorsqu'il est question de la qualité des cours (5,4 %), le nombre de commentaires positifs et négatifs est à peu près équivalent. Les commentaires positifs font généralement état de la satisfaction des participantes et des participants à l'égard du cours, qu'ils ont « adoré », que cela était « intéressant » et que cela les « a aidés énormément ». Pour ce qui est des éléments négatifs, plusieurs font ressortir que « le cours n'était pas complet, c'est-à-dire pas suffisamment élaboré ou structuré, qu'il n'était « pas assez pratique ». Pour ce qui est des suggestions, la notion « d'adaptation des cours aux personnes » revient à quelques occasions ainsi que celle d'avoir des cours plus pratiques.

La durée et l'intensité des mesures (1,8 %) de même que les délais d'attente avant le début d'une participation sont deux sujets de griefs de la part des participantes et participants. Les commentaires concernant la durée sont quelque peu contradictoires. Ainsi, pour la même mesure, certains considèrent que la durée est trop courte alors que d'autres la trouvent trop longue. Quant à l'intensité, les commentaires sont généralement convergents. Les participantes et participants, particulièrement aux mesures de formation, estiment que « c'est trop rapide », « trop accéléré », « trop intensif », « qu'il faut plus de temps de formation », « qu'il n'y a pas assez d'heures pour des programmes trop chargés ». À ce sujet, une personne mentionne qu'il faudrait réaliser « une meilleure évaluation du temps requis pour suivre des cours ». Quant aux autres suggestions, plusieurs font référence à la durée des cours pour qu'ils soient moins condensés. Certains commentaires concernent également les mesures autres que celles de formation. À ce propos, certains souhaitent que la durée des mesures soit plus longue, notamment *Subventions salariales*.

Différents commentaires négatifs ont été recueillis concernant la « compétence des professeurs » (1,1 %). Plusieurs de ces commentaires concernent la mesure *Achats de formation*. On fait notamment état de leur incompétence, tant en ce qui concerne leurs qualifications que leur pédagogie.

7.2 LES RÉSULTATS DES MESURES

Ce thème qui regroupe quatre catégories fait référence à des commentaires ou suggestions concernant les « effets à court terme » de la participation. Ils regroupent 9,5 % de l'ensemble des commentaires ou suggestions. Si plusieurs mentionnent que leur participation a contribué à accroître leur estime d'eux-mêmes, d'autres se questionnent quant aux perspectives d'emploi qui en résultent. Certains font état qu'il n'y a « pas de débouchés » et que « cela prend trop de temps pour se placer ». Quelques personnes signalent leur désenchantement par rapport à ce qui était prévu, des « promesses non respectées », des « débouchés pas aussi rapides qu'annoncés » ou d'emplois « pas si payants ou intéressants ». Certains, à ce dernier sujet, sont déçus des conditions salariales et de la précarité des emplois. Bref, pour certains, il y a un écart entre leurs attentes et la réalité du marché du travail. Plusieurs suggèrent d'offrir des stages afin de faciliter l'insertion sur le marché du travail, espérant qu'après leur stage, les employeurs vont les garder à leur emploi.

7.3 LA RECHERCHE D'EMPLOI

Cinq grand types de commentaires ont été regroupés sous le thème de la recherche d'emploi (14,9 %). Ainsi, des commentaires négatifs ont été émis concernant l'insuffisance, selon les participantes et participants, de l'aide à la recherche d'emploi (4,8 %). Il faut rappeler que l'enquête a été réalisée avant le déploiement de la salle multiservices. Cependant, les commentaires montrent que les attentes semblent assez élevées, puisque plusieurs estiment que c'est le rôle de l'agent d'aide, soit de leur trouver un emploi, soit de les aider dans leur recherche d'emploi. En effet, nombreuses sont les personnes qui désirent obtenir « plus d'aide pour trouver un emploi après leur mesure », « plus de support » ou « d'avoir plus de services pour aider à chercher un emploi ». Ils veulent notamment plus d'accompagnement. Mentionnons que, dans le cadre du fonctionnement de la salle multiservices, les CLE ont la possibilité d'offrir le niveau de service désiré.

D'autres commentaires font davantage référence aux outils d'aide à la recherche d'emploi (guichets Info-emploi, téléphones ou télécopieurs) (1,9 %). Certains soulignent le manque d'équipement – guichets ou micro-services) ou bien l'insuffisance d'aide pour l'utilisation, notamment des guichets à écran tactile. Certains suggèrent de rendre accessibles ces guichets dans des lieux publics – centres commerciaux – et même dans toutes les municipalités. D'autres voudraient avoir accès aux informations sur les emplois par téléphone.

Pour ce qui est de l'information sur le marché du travail (3,4 %), les commentaires négatifs concernent surtout le manque d'information sur les emplois disponibles. Certains

font état de la déficience quant à la mise à jour régulière des informations dans les guichets Info-emploi. En ce qui a trait aux suggestions, l'une revient fréquemment « plus d'information sur les emplois disponibles ». Par ailleurs, certains estiment qu'il faut favoriser la création d'emplois (4,1 %).

7.4 L'AIDE FINANCIÈRE

La question de l'aide financière constitue une préoccupation pour 13,1 % des participantes et participants. Six catégories ont été élaborées à partir des énoncés recueillis. Les commentaires négatifs portent sur différents aspects, notamment les problèmes administratifs liés au délais de paiement (1,7 %), les « coupures de chèques » (1,0 %). Ici, il n'est pas toujours facile de trancher, quant à savoir s'il s'agit de la prestation d'aide sociale ou de l'allocation d'aide à l'emploi. D'autres critiquent la gestion des frais de garde ou de déplacement (1,0 %). Toutefois, la majorité des personnes, notamment celles qui font un retour aux études, font état de l'insuffisance du soutien financier accordé dans le cadre de leur participation à une mesure active (8,3 %). À cet égard, les suggestions émises convergent : « Emploi-Québec doit accroître son soutien financier ».

7.5 L'AIDE AUX CLIENTÈLES

Parmi les commentaires recueillis, 10,3 % renvoient généralement à la situation, des différentes personnes, notamment les personnes âgées de 45 ans et plus (3,2 %), les jeunes (1,9 %), les chefs de familles monoparentales (1,5 %), les personnes handicapées (0,8 %) et les personnes immigrées (0,5 %). De manière générale, les participantes et participants qui font partie de l'une ou l'autre de ces différentes catégories de clientèles jugent que l'aide reçue n'est pas suffisante. Les suggestions visent surtout à cibler davantage les mesures afin qu'elles répondent mieux à leurs besoins. Également, des suggestions proviennent de personnes scolarisées (0,5 %) qui demandent que soient élaborées des mesures adaptées à leur situation. Ainsi, des personnes mentionnent « qu'on aide seulement les gens à faible scolarité et non celles qui détiennent un doctorat » ou « qu'il manque de programmes pour les diplômés universitaires » ou encore « qu'il y aurait lieu d'adapter les programmes aux gens qui ont une formation universitaire ».

7.6 LES EMPLOYEURS

Les commentaires ont été regroupés en deux catégories. Cela concerne 2,8 % de l'ensemble des commentaires et suggestions recueillis. La première catégorie renvoie aux différents « abus » dont ont été victimes les participantes et les participants (2,4 %), notamment à la mesure *Subventions salariales*. Cela concerne plus particulièrement les conditions de travail et le salaire. Certains mentionnent que cette mesure profite davantage à l'employeur. D'autres critiquent le fait que les employeurs ne les ont pas embauchés à la fin de la subvention. Bref, qu'il y a peu de rétention en emploi. Par contre, d'autres jugent qu'il faut faire la promotion de cette mesure auprès des

employeurs (0,4 %), « que cela soit plus facile pour les employeurs » et « qu'il faut accroître les budgets de subventions ».

7.7 LES RESSOURCES EXTERNES

Des commentaires ont également été émis concernant le rôle des ressources externes (2,1 %). Les commentaires positifs font généralement état de la satisfaction à l'égard des services rendus par un organisme. La majorité concerne des participantes et des participants à la mesure *Services d'aide à l'emploi*. De même, les commentaires négatifs touchent aussi les services offerts par ces organismes. Quant aux suggestions, certaines concernent l'amélioration des communications ou de la collaboration entre les organismes et les CLE.

7.8 LE SOUTIEN PUBLIC DU REVENU

Enfin, le dernier thème regroupe différents énoncés reliés à l'aide sociale ou à l'assurance-emploi (6,4%). Les commentaires sont principalement négatifs. Ils réfèrent notamment aux coupures de l'aide sociale ou au montant du barème qu'ils jugent insuffisant. Pour ce qui est de l'assurance-emploi, les commentaires renvoient aux délais de paiement et aux critères concernant l'admissibilité à ce programme.

Bref, dans l'ensemble, on constate que les commentaires positifs concernent plus particulièrement les mesures et les résultats à court terme qui découlent d'une participation. Cependant, de nombreux commentaires négatifs ont également été formulés sur différents aspects des mesures, notamment les informations sur celles-ci, les modalités de fonctionnement, la disponibilité et l'accessibilité aux mesures, la qualité du contenu des cours, etc.

D'autres commentaires négatifs ont été énoncés concernant le soutien apporté lors de la recherche d'emploi, le soutien financier accordé lors de la participation ainsi que l'adéquation des mesures aux besoins des différentes catégories de clientèles (jeunes, personnes de 45 ans et plus, personnes handicapées, etc.).

Enfin, les suggestions sont globalement nombreuses. Par ordre d'importance, elles concernent l'amélioration de l'information sur les mesures, le soutien financier, le soutien à la recherche d'emploi, le maintien, la modification ou l'offre de nouvelles mesures, la création d'emplois et l'information sur le marché du travail. Il s'agit de pistes concrètes d'améliorations énoncées par les participantes et participants. À cet égard, mentionnons que plusieurs des suggestions s'articulent autour de deux notions, soit les notions d'information et de support. En effet, l'amélioration de l'information sur les mesures ainsi que sur le marché du travail, par exemple sur les emplois disponibles, constituent des suggestions fréquemment formulées par les participantes et participants. Il en est de même pour ce qui est du support à la recherche d'emploi.

TABLEAU 51
COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS SUR LES MESURES ACTIVES

Éléments	Commentaires				Suggestions		Total	
	Positifs		Négatifs		N	%	N	%
	N	%	N	%				
Les mesures								
Satisfaction à l'égard des mesures	163	76,9	49	23,1	-	-	212	11,0
Information sur les mesures	-	-	51	25,5	149	74,5	200	10,3
Maintien, modification ou offre de nouvelles mesures	18	22,8	47	-	93	77,2	158	8,2
Disponibilité et accessibilité	-	-	32	62,7	19	37,3	51	2,6
Qualité du contenu des cours	39	37,1	45	42,9	21	20,0	105	5,4
Intensité et durée	-	-	26	75,5	8	24,5	34	1,8
Compétence des professeurs	-	-	15	71,4	6	28,6	21	1,1
Accessibilité/disponibilité des cours	-	-	4	30,8	9	69,2	13	0,7
Sous-total	220	27,7	269	33,9	305	38,4	794	41,0
Les résultats des mesures								
Perspectives d'emploi	6	7,5	44	55,0	30	37,5	80	4,1
Utilité de la participation	33	56,9	17	29,3	8	13,8	58	3,0
Valorisation/estime de soi	36	100,0	-	-	-	-	36	1,9
Conditions de travail	-	-	7	77,7	2	22,3	9	0,5
Sous-total	75	41,0	7	37,1	2	21,9	183	9,5
La recherche d'emploi								
Soutien à la recherche d'emploi	4	4,3	20	21,7	68	73,9	92	4,8
Information sur le marché du travail	-	-	15	23,1	50	76,9	65	3,4
Création d'emplois	-	-	22	27,8	57	72,2	79	4,1
Outils pour la recherche d'emploi	-	-	14	37,8	23	62,2	37	1,9
Difficultés de se trouver un emploi	-	-	16	100,0	-	-	16	0,8
Sous-total	4	1,4	87	30,1	198	68,5	289	14,9

TABLEAU 51 (SUITE)
COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS SUR LES MESURES

Éléments	Commentaires							
	Positifs		Négatifs		Suggestions		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
L'aide financière								
Soutien financier	3	1,9	53	32,9	105	65,2	161	8,3
Problèmes administratifs	-	-	16	50,0	16	50,0	32	1,7
Coupures de chèques	-	-	15	75,0	5	25,0	20	1,0
Frais de garde/déplacement	-	-	8	40,0	12	60,0	20	1,0
Équité	-	-	3	23,1	10	76,9	13	0,7
Problèmes reliés à l'impôt	-	-	3	42,9	4	57,1	7	0,4
Sous-total	3	1,2	98	38,7	152	60,1	253	13,1
L'aide aux clientèles								
Les personnes de 45 ans et plus	-	-	52	83,9	10	16,1	62	3,2
Les jeunes	4	11,1	-	-	32	88,9	36	1,9
Les chefs de familles monoparentales	-	-	6	29,0	24	80,0	30	1,5
Les personnes handicapées	-	-	3	18,8	13	81,2	16	0,8
Les personnes immigrées	-	-	-	-	9	100,0	9	0,5
Les personnes à l'aide sociale	-	-	-	-	9	100,0	9	0,5
Les personnes sans soutien public du revenu	-	-	5	55,6	4	44,4	9	0,5
Les personnes scolarisées	-	-	5	55,6	4	44,4	9	0,5
Les autres clientèles	-	-	2	10,5	17	89,5	19	1,0
Sous-total	4	2,0	12	36,7	122	61,3	199	10,3
Les employeurs								
Abus/manque de respect	-	-	30	63,8	17	36,2	47	2,4
Promotion/information	-	-	-	-	8	100,0	8	0,4
Sous-total	-	-	30	54,5	25	45,5	55	2,8
Les ressources externes								
Sous-total	19	47,5	12	30,0	9	22,5	40	2,1
Le soutien public du revenu								
L'aide sociale	3	4,8	44	69,8	16	25,4	63	3,3
L'assurance-emploi	-	-	31	51,7	29	48,3	60	3,1
Sous-total	3	2,4	75	61,0	45	36,6	123	6,4
TOTAL	350	18,1	641	33,1	945	48,8	1 936	100,0

CONCLUSION

Cette étude poursuivait différents objectifs. Le **premier** était de décrire les caractéristiques des participantes et participants selon les mesures actives, afin de voir si les clientèles sélectionnées répondaient aux grands critères d'admissibilité de chacune des mesures actives. À ce propos, on peut conclure que les clientèles sélectionnées qui ont terminé une participation durant la période étudiée répondent bien aux grands critères d'admissibilité retenus pour chacune des mesures. On peut également dire que le principe de décloisonnement des clientèles, qui constitue un des principes d'intervention d'Emploi-Québec selon lequel toutes les clientèles, tout statut confondu, doivent avoir accès aux services publics d'emploi, a été mis en application, selon les balises retenues.

Le **second objectif** était de décrire les modalités de participation aux mesures actives ainsi que les résultats des participations. Dans un premier temps, on a constaté que le CLE⁷⁰ constitue la principale source d'information de l'existence des mesures d'emploi pour plus du tiers des participantes et participants (35,8 %); suivent les personnes de l'entourage (24,8 %), l'information écrite (14,6 %) et les différents médias (13,5 %).

En ce qui concerne la proportion des participations menées à terme pour la population étudiée, près de trois personnes sur quatre (73,0 %) ont mené à terme leur participation à une mesure active parmi la population étudiée. Pour les participantes et participants aux mesures *Subventions salariales* (80,8 %), *Achats de formation* (78,8 %), *Projets de formation axés sur l'emploi* (77,1 %) et *Services d'aide à l'emploi* (75,8 %), la proportion des participations menées à terme est supérieure au taux moyen des participations menées à terme (73,0 %). Pour les mesures *Insertion sociale* (59,8 %) et *Soutien individuel à la formation* (68,0 %), la proportion de participations menées à terme est inférieure au taux moyen (73,0 %). En corollaire, plus du quart des personnes (27,0 %) ont interrompu leur participation avant terme.

Bien qu'il ne s'agisse pas de la mesure du taux de participations menées à terme, car il faudrait être en mesure de suivre une cohorte depuis le début de la participation et non selon le moment de la fin de la participation, cet indicateur nous permet d'améliorer nos connaissances quant aux caractéristiques associées au fait de mener à terme ou non une participation. Ainsi, les résultats de l'enquête indiquent que les participantes et participants qui ont mené à terme leur participation se distinguent de ceux qui l'ont interrompue par les caractéristiques suivantes : leur âge - ils sont proportionnellement plus nombreux à faire partie des catégories de 30 à 44 ans et 45 ans ou plus; le type de soutien public du revenu dont ils bénéficiaient avant de débiter une participation - ils sont participantes et participants de l'assurance-emploi ; la catégorie de ménage - ils font partie d'un ménage qui n'est pas monoparental; le niveau de scolarité - ils ont une scolarité de niveau secondaire complété ou atteint le niveau collégial; et la région

⁷⁰ Dans certains cas, les CRHC peuvent être également concernés, mais les réponses apportées ne nous ont pas permis d'en faire un dénombrement précis.

administrative - ils résident notamment dans les régions suivantes : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord, Bas-Saint-Laurent, Centre-du-Québec, Lanaudière et Estrie.

Quant aux principaux facteurs qui, selon les participantes et les participants, contribuent à mener à terme une participation, ce sont le désir de sortir de l'aide publique (aide sociale ou assurance-emploi : 55,2 %), l'intérêt des cours ou des projets : 25,6 % et le soutien du CLE (soutien financier et support de l'agent d'aide : 10,2 %).

Pour ce qui est des principaux motifs d'interruption mentionnés, nous retrouvons le retour sur le marché du travail (30,2 %), suivi des problèmes personnels ou familiaux (23,7 %), des problèmes de motivation ou d'apprentissage (20,3 %) et des renvois ou des arrêts de projets (10,6 %). L'analyse des motifs d'interruption pour les trois mesures de formation montrent que deux motifs ressortent principalement, soit les problèmes de motivation ou d'apprentissage et les problèmes personnels ou familiaux. Il y aurait peut-être lieu de s'assurer de donner un support et un encadrement approprié à ces participantes et participants afin de diminuer les interruptions avant terme.

Par ailleurs, le principal motif d'interruption avant terme qu'est le retour sur le marché du travail peut être considéré comme un résultat positif. Si l'on soustrait ces retours au travail de la proportion initiale, la proportion d'interruptions avant terme pour la population étudiée serait de l'ordre de 20 % plutôt que 27 %.

Un **troisième objectif** que nous nous étions fixé dans le cadre de cette étude était d'évaluer le niveau d'atteinte de certains objectifs intermédiaires. Ainsi, les participantes et les participants qui ont mené à terme leur participation mentionnent que la participation à une mesure active a contribué très fortement à l'accroissement de la motivation à se trouver un emploi (52,1 %), à l'amélioration des chances de se trouver un emploi (47,3 %) et à l'amélioration des qualifications professionnelles (44,3 %). On a aussi constaté que les participantes et les participants aux mesures de formation et de préparation pour l'emploi qui ont mené à terme leur participation ont généralement une appréciation plus positive que celle des personnes ayant participé aux autres mesures. Enfin, les personnes qui ont interrompu avant terme leur participation ont une appréciation moins positive que ceux qui l'ont menée à terme.

En ce qui a trait aux effets d'insertion en emploi à court terme des participantes et participants, **quatrième objectif** de l'étude, mentionnons qu'au moment de la collecte de données, soit 4 à 6 mois après la fin de la participation, 33,0 % des personnes qui avaient participé à une mesure active étaient en emploi à la suite de leur participation (taux ponctuel d'insertion en emploi). Il s'agit d'une personne sur trois qui déclarait occuper un emploi. Les emplois occupés peuvent être de toute nature, c'est-à-dire permanents, temporaires ou saisonniers. Les mesures actives qui présentent un taux ponctuel d'insertion en emploi plus élevé que le taux ponctuel moyen sont : *Soutien au travail autonome* (65,9 %) (pour cette mesure, on fait plutôt référence à la création ou au maintien en emploi), *Achats de formation* (45,9 %), *Projets de formation axés sur l'emploi* (38,4 %) et *Projets de préparation à l'emploi* (37,0 %). Les mesures qui présentent un

taux inférieur sont : *Insertion sociale* (23,5 %), *Soutien individuel à la formation* (25,4 %) et *Subventions salariales* (32,1 %).

Pour ce qui est du taux cumulatif d'insertion en emploi, l'analyse a montré que 41,7 % des participantes et participants déclarent avoir occupé au moins un emploi pendant ou après leur participation à une mesure active. Cinq mesures présentent un taux cumulatif d'insertion en emploi supérieur au taux cumulatif moyen. Ce sont les mesures *Achats de formation* (68,7 %), *Soutien au travail autonome* (52,9 %), *Projets de préparation à l'emploi* (50,0 %), *Projets de formation axés sur l'emploi* (47,8 %) et *Subventions salariales* (43,0 %). Les mesures qui présentent un taux inférieur sont : *Insertion sociale* (30,9 %), *Soutien individuel à la formation* (32,8 %) et *Services d'aide à l'emploi* (41,0 %). À titre illustratif, soulignons que ce taux cumulatif d'insertion est quelque peu plus élevé que celui de 23 % obtenu lors de l'enquête *Relance* réalisée en 1993. Précisons que cette comparaison comporte certaines limites, notamment parce que les caractéristiques des participantes et participants aux deux études ne sont pas contrôlées. Ainsi, on ne peut dire que les deux groupes sont équivalents en ce qui a trait aux principales caractéristiques socio-économiques ou sociodémographiques, la période couverte par l'étude était différente (sept mois en moyenne dans l'étude *Relance* comparativement à 5 mois pour cette étude) et le contexte économique n'était pas non plus le même. Enfin, la nature de l'intervention peut également avoir été différente.

Rappelons enfin que la stratégie d'évaluation retenue ne permet pas de mesurer les effets nets de l'insertion en emploi. Afin de mesurer les effets nets, il faut utiliser des méthodes qui permettent de mesurer les effets attribuables aux mesures actives en utilisant notamment des groupes de comparaison et des analyses économétriques. Cette procédure sera plutôt utilisée dans le cadre de l'évaluation sommative qui sera réalisée prochainement. Ce sont donc les effets bruts qui sont mesurés ici, et ce, avec toutes les limites que cela implique.

L'analyse de chacune des mesures fait ressortir, pour certaines d'entre elles, des différences significatives entre les personnes ayant mené à terme leur participation comme prévu et celles qui l'ont interrompue. D'abord, pour les mesures *Soutien individuel à la formation* (41,0 % vs 21,2 %) et *Insertion sociale* (33,4 % vs 26,6 %), mener à terme sa participation semble faire une différence pour l'insertion en emploi. Pour ces deux mesures, le taux cumulatif d'insertion en emploi pour les personnes qui ont mené à terme est plus élevé que celui des personnes qui ont interrompu leur participation.

À l'inverse, le fait d'interrompre sa participation avant terme est positivement associé au fait d'avoir occupé au moins un emploi pour les participantes et participants des mesures *Services d'aide à l'emploi* (47,5 % vs 39,6 %), *Subventions salariales* (58,9 % vs 39,4 %) et *Soutien au travail autonome* (80,1 % vs 63,1 %). Dans le cas de la mesure *Services d'aide à l'emploi*, il s'agit en quelque sorte d'un résultat attendu, puisque l'objectif immédiat de cette mesure de courte durée est l'obtention rapide d'un emploi et celui-ci peut s'acquérir au tout début de la démarche. Pour la mesure *Subventions salariales*, on peut faire l'hypothèse que ces personnes - même lorsqu'elles sont en participation -

demeurent tout de même à la recherche d'un emploi. La participation à une mesure semble donc pour elles associée à une situation transitoire. Il est possible que l'expérience acquise durant la participation ait servi de « tremplin » vers un autre emploi. On avait observé ce phénomène lors d'une étude précédente sur le programme *PAIE* (Programme d'aide à l'intégration en emploi) dans le cas des personnes qui avaient interrompu leur participation avant terme.

Par ailleurs, on constate qu'il y a un écart de 8,7 points de pourcentage entre les taux cumulatif et ponctuel d'insertion en emploi. Cela représente 1 887 emplois. Après vérification, l'écart entre les taux cumulatif et ponctuel peut s'expliquer par la nature et les conditions des emplois qui étaient occupés ainsi que par la période de collecte de données. Ceux-ci sont surtout des emplois temporaires et non saisonniers reliés aux grands groupes professionnels de la vente et des services ou du personnel des métiers et du personnel spécialisé dans le conduite du matériel de transport/machinerie et dont la rémunération est de 9,00 \$ l'heure ou moins.

De plus, l'enquête a aussi permis de révéler que 5,9 % de l'ensemble des participantes et participants sélectionnés occupaient déjà l'emploi mentionné au moment du sondage avant le début de leur participation. Ces emplois ont été exclus des taux d'insertion, car ils ne peuvent être associés à la participation à une mesure active. Si l'on additionne la proportion de personnes qui occupaient un emploi avant le début de leur participation (5,9 %) et la proportion de personnes qui occupent ou ont occupé un emploi depuis la fin de leur participation (41,7 %), nous obtenons un taux de présence en emploi de 47,6 %. C'est donc dire que près de la moitié des participantes et participants ont occupé au moins un emploi après leur participation à une mesure active d'emploi, que cet emploi ait été obtenu avant, pendant ou seulement après la participation.

Enfin, l'analyse selon le type de soutien public du revenu montre que, quelle que soit la mesure, les prestataires actifs de l'assurance-emploi (48,2 %), les participantes et les participants de l'assurance-emploi (46,0 %) et les personnes sans soutien public du revenu (56,1 %) ont un taux cumulatif d'insertion en emploi plus élevé que les prestataires de l'aide sociale (34,0 %). Ces résultats s'expliquent notamment par les différents facteurs défavorables à l'insertion en emploi qui caractérisent la situation des prestataires de l'aide sociale qui ont été sélectionnés dans le cadre de ces mesures actives, notamment une faible scolarité, une longue durée cumulative à l'aide sociale.

L'étude a aussi permis de distinguer les principales caractéristiques des personnes qui se déclarent en emploi de celles qui ne sont pas en emploi. Ainsi, les personnes qui occupent ou ont occupé au moins un emploi sont proportionnellement plus nombreuses à présenter les caractéristiques suivantes : être de sexe masculin, avoir atteint une scolarité de niveau secondaire de formation professionnelle, collégial ou universitaire, être âgé de 29 ans au moins, être participante et participant de l'assurance-emploi, n'avoir aucune présence à l'aide sociale, ne pas faire partie d'une famille monoparentale, être de langue maternelle française et provenir notamment des régions des Laurentides, de Chaudière-Appalaches et de Montréal. Ce sont donc des personnes qui présentent le moins de contraintes à l'emploi.

Par ailleurs, mentionnons que l'évaluation sommative qui sera réalisée au cours des prochains mois devrait permettre d'approfondir le phénomène de l'insertion en emploi et surtout de déterminer la partie de l'insertion en emploi qui est attribuable à la participation aux mesures actives, de déterminer les caractéristiques des personnes qui profitent le plus des mesures en tenant compte des sorties naturelles ainsi que de mesurer le phénomène de l'insertion durable en emploi.

Quant à l'importance de l'emploi subventionné dans l'insertion en emploi, elle est relativement importante selon les mesures. Ainsi, environ deux personnes sur dix (18,8 %) déclarent occuper ou avoir occupé des emplois dits subventionnés depuis la fin de leur participation à une mesure active. Certaines mesures actives semblent davantage associées à l'obtention d'un emploi subventionné à la fin de leur participation. Ce sont : *Insertion sociale* (51,9 %), *Subventions salariales* (26,6 %), *Soutien au travail autonome* (24,4 %) et *Projets de préparation à l'emploi* (22,8 %). De plus, l'analyse par genre d'employeur indique que près des deux tiers des emplois occupés dans les organismes sans but lucratif (65,5 %) sont constitués d'emplois subventionnés. À l'inverse, la majorité des emplois non subventionnés sont associés à l'entreprise privée (89,3 %).

Un **cinquième objectif** était de décrire les principales caractéristiques des emplois occupés. Plus de 70 % des emplois occupés par les personnes font partie de trois des dix catégories de genre de compétences de la Classification nationale des professions (CNP), tandis que dans l'ensemble des emplois du Québec, environ 56 % des emplois font partie de ces catégories. Les catégories de genre de compétences visées sont celle des groupes professionnels de la vente et des services, celle des métiers, transport et machinerie et celle des affaires, finance et administration. Globalement, on constate que près de six emplois sur dix (59,0 %) sont déclarés par les participantes et participants comme des emplois permanents comparativement à 41,0 % que l'on déclare comme étant temporaires. La participation aux mesures *Achats de formation* (64,0 %) ou *Services d'aide à l'emploi* (62,6 %) est davantage associée à des emplois permanents. Parmi les personnes qui ont déclaré que leur emploi était temporaire, plus du quart (26,7%) d'entre elles ont mentionné que leur emploi était saisonnier, ce qui représente 9,2 % de l'ensemble des emplois occupés. Les mesures actives qui sont surtout associées à des emplois temporaires sont : *Insertion sociale* (61,2 %), *Soutien au travail autonome* (42,5 %) , *Projets de formation axés sur l'emploi* (44,8 %) et *Subventions salariales* (43,3 %).

Quant aux conditions de travail, les trois quarts des personnes (75,1 %) qui occupent ou ont occupé au moins un emploi déclarent travailler à temps complet (plus de 30 heures par semaine) comparativement au quart (24,9 %) qui travaillent à temps partiel (moins de 30 heures par semaine). La moyenne d'heures travaillées par semaine est de 34,3 heures alors que la médiane se situe à 35 heures. Le taux horaire moyen pour l'ensemble des participantes et participants qui ont occupé au moins un emploi pendant ou après leur participation s'élève à 10,27 \$ alors que le taux médian est de 9,00 \$. Ce sont les participantes et les participants aux mesures *Achats de formation* (11,92 \$), *Soutien individuel à la formation* (10,82 \$), *Soutien au travail autonome* (10,76 \$), *Projets de formation axés sur l'emploi* (10,45 \$) et *Services d'aide à l'emploi* (10,54 \$) qui

déclarent recevoir un salaire horaire moyen brut le plus élevé, soit un salaire supérieur à 10,00 \$ l'heure. Les personnes qui ont participé aux mesures *Insertion sociale* (7,96 \$), *Projets de préparation à l'emploi* (8,76 \$) et *Subventions salariales* (9,81 \$) sont celles qui déclarent être payées au taux horaire moyen le moins élevé. Enfin, parmi l'ensemble des emplois occupés, 44,8 % sont des emplois considérés « typiques », c'est-à-dire un emploi comportant un contrat de travail dont la fin n'est pas prévue et dont le nombre d'heures de travail est normalement de 30 heures ou plus (plein temps).

En ce qui concerne les caractéristiques des employeurs, on observe que plus des deux tiers (67,7 %) des emplois occupés se retrouvent dans des entreprises du secteur privé. Quant au secteur d'activité économique, la quasi-totalité des emplois occupés se retrouvent dans le secteur tertiaire (93,2 %).

Globalement, près des deux tiers des participantes et participants (63,0 %) en emploi qui ont mené à terme leur participation estiment que leur emploi est fortement relié ou assez relié à leur participation à une mesure, comparativement au tiers (34,7 %) qui déclarent que cette participation à une mesure est peu ou pas du tout reliée à l'emploi occupé. Pour ce qui est des personnes qui n'ont pas mené à terme leur participation, seulement le tiers (34,7 %) déclarent que leur emploi est fortement ou assez relié à leur participation à une mesure active. En fait, plus de six personnes sur dix (62,0 %) affirment que leur emploi est peu ou pas du tout relié à leur participation.

Le **sixième objectif** consistait à décrire la situation des personnes qui n'étaient pas en emploi au moment du sondage, soit qu'elles étaient aux études, participaient à une autre mesure ou bien n'étaient ni aux études ni en emploi. En effet, bien que l'insertion en emploi constitue l'un des objectifs ultimes des mesures actives, il ne faut pas oublier que la participation à une mesure peut s'inscrire dans un parcours ou un plan d'intervention. La participation à une mesure peut donc constituer une étape intermédiaire vers l'insertion sur le marché du travail. Sur l'ensemble des personnes interviewées, une personne sur cinq a débuté une nouvelle participation à une mesure offerte par Emploi-Québec, 12,0 % dans une mesure de formation et 9,3 % dans un autre type de mesures. Ce sont les participantes et participants aux mesures *Soutien individuel à la formation*, *Achats de formation* et *Services d'aide à l'emploi* qui présentent les taux de nouvelles participations les plus élevés. Parmi les personnes qui poursuivent des études dans le cadre d'une mesure offerte par le CLE, plus de la moitié se retrouvent dans des programmes de formation professionnelle. Par ailleurs, 5,3 % de personnes interviewées poursuivent des études dans un autre cadre que celui du CLE.

Les prochaines études devraient permettre de vérifier si ces nouvelles participations s'inscrivent dans un parcours ou un plan d'intervention, ce qu'il n'était pas possible de faire dans cette étude, car l'information n'était pas encore disponible dans les fichiers administratifs. Rappelons que ce sont des participantes et participants aux mesures *Soutien individuel à la formation* et *Achats de formation*, soit des mesures de formation, et à *Services d'aide à l'emploi* qui proportionnellement sont plus nombreux à participer à de nouvelles mesures, notamment à des mesures de formation. Il faudrait également connaître la séquence de participations à ces mesures.

Un **septième objectif** était d'identifier certaines stratégies ou pratiques de recherche d'emploi des personnes n'occupant pas un emploi. D'abord, parmi l'ensemble des personnes qui n'occupaient pas un emploi lors de l'étude, plus de 60 % ont déclaré qu'ils étaient à la recherche d'un emploi. Ce sont les participantes et les participants aux mesures *Subventions salariales* (73,5 %), *Projets de formation axés sur l'emploi* (72,7 %) et *Soutien au travail autonome* (66,6 %) qui, proportionnellement, sont les plus nombreux à se déclarer à la recherche d'un emploi. Pour leur part, près de la moitié des personnes qui ont participé à la mesure *Soutien individuel à la formation* (44,8 %) et *Achats de formation* (43,4 %) mentionnent qu'elles ne sont pas à la recherche d'un emploi. En moyenne, les personnes déclarent consacrer près de 12 heures par semaine à la recherche d'emploi. Ce sont les personnes qui ont participé aux mesures *Soutien au travail autonome* et *Projets de préparation à l'emploi* qui consacrent le plus de temps à cette activité.

Pour ce qui est des moyens utilisés pour chercher un emploi, les résultats montrent que, de manière générale, plus du tiers des participantes et participants (37,2 %) déclarent utiliser une démarche personnelle, suivent la consultation des journaux (26,9 %) et la fréquentation du CLE (23,9 %). Une faible proportion déclarent utiliser leurs contacts personnels (6,8 %) ou utiliser les services d'autres organismes pour les aider dans leur recherche d'emploi (4,4 %).

Quant aux caractéristiques associées aux personnes à la recherche d'emploi, ce sont d'être un homme, d'être âgée de plus de 45 ans, d'avoir atteint un niveau de scolarité universitaire, de ne pas être un chef de famille monoparentale, d'avoir mené à terme sa participation et de résider notamment dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent, de l'Estrie ou de la Mauricie.

Trois motifs ont été principalement invoqués par les participantes et participants pour expliquer le fait qu'ils n'effectuaient pas de recherche d'emploi : soit qu'ils sont aux études ou prévoient y retourner (30,0 %), ou qu'ils sont en attente de retourner sur le marché du travail (17,1 %), ou qu'ils ont des contraintes liées à leur santé ou à la maternité (18,3 %).

Enfin, le **dernier objectif** visé par cette étude était de connaître les besoins des personnes qui ne sont pas en emploi concernant les informations sur le marché du travail qui pourraient leur être utiles dans leur recherche d'emploi. Globalement, plus de quatre participantes et participants sur dix (42,3 %) considèrent les informations sur « les emplois disponibles » comme l'information qui leur serait la plus utile pour les aider à se trouver un emploi; viennent ensuite les informations sur « les cours offrant des débouchés d'emploi » (18,2 %) et sur « les compétences exigées pour occuper un emploi » (17,3 %). Les informations sur « les conditions de travail » (8,5 %) apparaissent être des informations plus secondaires.

Dans le même ordre d'idée, nous avons demandé aux participantes et aux participants de nous faire part de leurs commentaires et suggestions. Dans l'ensemble, on constate que les commentaires « positifs » concernent plus particulièrement les mesures et les

résultats à court terme qui découlent d'une participation, notamment l'accroissement de leur estime d'eux-mêmes. Cependant, de nombreux commentaires négatifs ont également été formulés sur différents aspects des mesures, notamment les informations sur les mesures, les modalités de fonctionnement, la disponibilité et l'accessibilité aux mesures, la qualité du contenu des cours, etc. Rappelons que les participantes et les participants sont généralement informés par le CLE. Par contre, il semble que l'information sur les mesures devrait être améliorée. En effet, de nombreux commentaires négatifs identifient cet aspect et plusieurs personnes suggèrent d'améliorer l'information sur les mesures.

D'autres commentaires négatifs ont aussi été énoncés concernant le soutien apporté lors de la recherche d'emploi, le soutien financier accordé lors de la participation ainsi que l'adéquation des mesures aux besoins des différentes catégories de clientèles (jeunes, personnes de 45 ans et plus, personnes handicapées, etc.).

Enfin, les suggestions sont globalement nombreuses. Par ordre d'importance, elles concernent l'amélioration de l'information sur les mesures, le soutien financier, le soutien à la recherche d'emploi, le maintien, la modification ou l'offre de nouvelles mesures, la création d'emplois et l'information sur le marché du travail. Il s'agit de pistes concrètes d'améliorations énoncées par les participantes et participants. À cet égard, mentionnons que plusieurs des suggestions s'articulent autour de deux notions, soit les notions d'information et de support. En effet, l'amélioration de l'information sur les mesures ainsi que sur le marché du travail, par exemple sur les emplois disponibles, constituent des suggestions fréquemment formulées par les participantes et participants. Il en est de même pour ce qui est du support à la recherche d'emploi.

ANNEXE 2

TABLEAU A
PROFIL DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS SELON LE TYPE DE MESURE ACTIVE

Caractéristiques	Soutien individuel à la formation		Projets de formation axés sur l'emploi		Achats de formation		Projets de préparation pour l'emploi		Total	
	N=3 876	%	N=545	%	N=1 937	%	N=1 976	%	N=21 792	%
Sexe										
Féminin	2 228	57,5	295	54,1	1 014	52,6	1 222	61,8	11 534	53,0
Masculin	1 647	42,5	250	45,9	915	47,4	754	38,2	10 243	47,0
Catégorie d'âge										
29 ans ou moins	1 805	46,6	126	23,1	493	26,8	652	33,0	7 504	34,6
30-44 ans	1 655	42,8	297	54,5	967	52,6	930	47,1	9 958	45,9
45 ans et plus	411	10,6	122	22,4	379	20,6	393	19,9	4 218	19,5
Niveau de scolarité										
Primaire et secondaire non complété	1 426	37,6	165	30,7	435	22,6	769	39,7	7 945	36,9
Secondaire complété	799	21,1	99	18,4	558	29,1	401	20,7	4 631	21,5
Formation professionnelle	451	11,9	72	13,4	259	13,5	149	7,7	2 115	9,8
Collégial	567	14,9	73	13,7	435	22,6	276	14,2	3 604	16,7
Universitaire	422	11,1	105	19,6	216	11,2	296	15,3	2 857	13,3
Autre	130	3,4	23	4,2	19	1,0	47	2,4	369	1,7
Langue maternelle										
Français	2 767	72,5	407	75,4	1 676	87,1	1 695	86,9	18 577	85,9
Anglais	273	7,1	35	6,5	115	6,0	65	3,3	1 015	4,7
Autre	779	20,4	98	18,1	134	7,0	190	9,8	2 038	9,4
Famille monoparentale										
Non	2 902	75,2	442	82,0	-*	-	1 467	78,3	16 184	83,2
Oui	957	24,8	97	18,0	-	-	407	21,7	3 274	16,8
Participant et participantes de l'assurance-emploi										
Non	2 298	59,3	300	55,1	38	2,0	1 345	68,1	9 324	42,8
Oui	1 576	40,7	245	44,9	1 892	98,0	631	31,9	12 453	57,2
Prestataires actifs de l'assurance-emploi										
Non	944	24,4	137	25,1	784	40,6	293	14,8	6 456	29,6
Oui	2 930	75,6	408	74,9	1 146	59,4	1 683	85,2	15 320	70,4
Prestataires de l'aide sociale										
Non	1 355	35,0	229	42,0	1 712	88,7	479	24,2	10 742	49,3
Oui	2 519	65,0	316	58,0	218	11,3	1 497	75,8	11 035	50,7
Personnes sans soutien public de revenu										
Non	3 775	97,5	488	89,6	1 905	98,7	1 812	91,7	20 296	93,2
Oui	99	2,5	57	10,4	25	1,3	164	8,3	1 480	6,8
Présence cumulative à l'aide sociale depuis 1975										
Aucune présence	865	22,3	138	25,3	1 023	53,0	294	14,9	6 562	30,1
De 1 à 11 mois	529	13,7	78	14,3	294	15,3	300	15,2	3 022	13,9
De 12 à 23 mois	366	9,5	71	13,0	183	9,5	176	8,9	1 908	8,8
De 24 à 47 mois	715	18,4	66	12,1	184	9,5	278	14,1	2 986	13,7
48 mois et plus	1 399	36,1	192	35,3	246	12,7	928	47,0	7 300	33,5
Région administrative										
Bas-Saint-Laurent	180	4,6	25	4,6	56	2,9	58	2,9	788	3,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	244	6,3	11	2,0	81	4,2	92	4,7	1 047	4,8
Québec	339	8,7	44	8,1	146	7,6	226	11,4	1 611	7,4
Mauricie	176	4,5	57	10,5	67	3,5	63	3,2	1 209	5,5
Estrie	117	3,0	77	14,1	79	4,1	119	6,0	868	4,0
Outaouais	254	6,6	24	4,4	66	3,4	72	3,6	852	3,9
Abitibi-Témiscamingue	100	2,6	16	2,9	57	3,0	36	1,8	484	2,2
Côte-Nord	65	1,7	-	-	59	3,1	23	1,2	429	2,0
Nord-du-Québec	22	0,6	-	-	18	0,9	-	-	48	0,2
Chaudière-Appalaches	130	3,4	12	2,2	109	5,6	75	3,8	912	4,2
Laval	100	2,6	11	2,0	152	7,9	53	2,7	662	3,0
Lanaudière	131	3,4	4	0,7	151	7,8	56	2,8	985	4,5
Laurentides	135	3,5	-	-	136	7,0	180	9,1	1 939	8,9
Montérégie	466	12,0	54	9,9	296	15,3	251	12,7	3 224	14,8
Centre-du-Québec	66	1,7	15	2,8	53	2,7	70	3,5	691	3,2
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	64	1,6	-	-	29	1,5	16	0,8	1 216	5,6
Montréal Banlieue	345	8,9	82	15,0	158	8,2	132	6,7	1 288	5,9
Montréal	939	24,3	113	20,7	217	11,2	454	23,0	3 525	16,2

TABLEAU A (SUITE)
PROFIL DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS SELON LE TYPE DE MESURE ACTIVE

Caractéristiques	Services d'aide à l'emploi		Subventions salariales		Soutien au travail autonome		Insertion sociale		Total	
	N=8 031	%	N=3 836	%	N=275	%	N=1 316	%	N=21 792	%
Sexe										
Féminin	4 428	55,2	1 505	39,2	110	40,2	732	55,6	11 534	53,0
Masculin	3 596	44,8	2 331	60,8	165	59,8	584	44,4	10 243	47,0
Catégorie d'âge										
29 ans ou moins	2 890	36,0	1 179	30,8	61	22,4	298	22,6	7 504	34,6
30-44 ans	3 540	44,1	1 758	45,8	155	56,4	655	49,8	9 958	45,9
45 ans et plus	1 594	19,9	897	23,4	58	21,3	363	27,6	4 218	19,5
Niveau de scolarité										
Primaire et secondaire non complété	2 550	32,0	1 847	48,5	53	19,3	700	54,7	7 945	36,9
Secondaire complété	1 709	21,5	759	19,9	53	19,5	252	19,7	4 631	21,5
Formation professionnelle	804	10,1	267	7,0	30	10,9	83	6,5	2 115	9,8
Collégial	1 554	19,5	505	13,3	76	27,8	118	9,2	3 604	16,7
Universitaire	1 240	15,6	404	10,6	58	21,3	115	9,0	2 857	13,3
Autre	108	1,4	28	0,7	3	1,1	11	0,8	369	1,7
Langue maternelle										
Français	7 069	88,4	3 542	92,5	254	92,7	1 167	89,8	18 577	85,9
Anglais	333	4,2	125	3,3	13	4,6	58	4,4	1 015	4,7
Autre	593	7,4	161	4,2	7	2,7	75	5,8	2 038	9,4
Famille monoparentale										
Non	6 733	84,5	3 360	91,4	249	90,5	1 032	81,1	16 184	83,2
Oui	1 233	15,5	314	8,6	26	9,5	240	18,9	3 274	16,8
Participant·es et participant·es de l'assurance-emploi										
Non	2 986	37,2	1 174	30,6	60	22,0	1 123	85,3	9 324	42,8
Oui	5 039	62,8	2 662	69,4	215	78,0	193	14,7	12 453	57,2
Prestataires actifs de l'assurance-emploi										
Non	3 470	43,2	700	18,3	112	40,9	16	1,2	6 456	29,6
Oui	4 554	56,8	3 136	81,7	163	59,1	1 300	98,8	15 320	70,4
Prestataires de l'aide sociale										
Non	4 999	62,3	1 758	45,8	203	73,8	7	0,5	10 741	49,3
Oui	3 026	37,7	2 078	54,2	72	26,2	1 309	99,5	11 035	50,7
Personnes sans soutien public de revenu										
Non	816	10,2	304	7,9	13	4,8	3	0,2	1 480	6,8
Oui	7 208	89,8	3 533	92,1	262	95,2	1 313	99,8	20 296	93,2
Présence cumulative à l'aide sociale depuis 1975										
Aucune présence	3 290	41,0	836	21,8	108	39,3	7	0,5	6 562	30,1
De 1 à 11 mois	1 151	14,3	511	13,3	52	18,8	107	8,1	3 022	13,9
De 12 à 23 mois	615	7,7	370	9,7	34	12,5	92	7,0	1 908	8,8
De 24 à 47 mois	896	11,2	664	17,3	23	8,5	160	12,2	2 986	13,7
48 mois et plus	2 071	25,8	1 456	38,0	57	20,9	950	72,2	7 299	33,5
Région administrative										
Bas-Saint-Laurent	97	1,2	316	8,2	14	5,1	42	3,2	788	3,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	340	4,2	205	5,3	40	14,5	34	2,6	1 047	4,8
Québec	509	6,3	165	4,3	29	10,5	153	11,6	1 611	7,4
Mauricie	412	5,1	319	8,3	21	7,6	94	7,1	1 209	5,5
Estrie	342	4,3	87	2,3	4	1,5	44	3,3	868	4,0
Outaouais	274	3,4	96	2,5	20	7,3	46	3,5	852	3,9
Abitibi-Témiscamingue	155	1,9	84	2,2	8	2,9	28	2,1	484	2,2
Côte-Nord	119	1,5	116	3,0	-	-	46	3,5	429	2,0
Nord-du-Québec	-	-	8	0,2	-	-	-	-	48	0,2
Chaudière-Appalaches	346	4,3	150	3,9	21	7,6	69	5,2	912	4,2
Laval	250	3,1	77	2,0	-	-	17	1,3	662	3,0
Lanaudière	415	5,2	148	3,9	9	3,3	71	5,4	985	4,5
Laurentides	1 230	15,3	165	4,3	6	2,2	88	6,7	1 939	8,9
Montréal	1 631	20,3	336	8,7	47	17,1	144	10,9	3 224	14,8
Centre-du-Québec	281	3,5	165	4,3	11	4,0	30	2,3	690	3,2
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	145	1,8	864	22,5	-	-	98	7,4	1 216	5,6
Montréal Banlieue	351	4,4	135	3,5	9	3,3	75	5,7	1 288	5,9
Montréal	1 127	14,1	401	10,5	36	13,1	237	18,0	3 525	16,2

* Information non disponible.

TABLEAU B
PROFIL DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS SELON
LE TYPE DE SOUTIEN PUBLIC DU REVENU

Profil des participantes et des participants	Participants de l'assurance-emploi % (N=12 452)	Prestataires actifs de l'assurance-emploi % (N=6 456)	Prestataires de l'aide sociale % (N=11 035)	Personnes sans soutien public du revenu % (N=1 480)	Total % (N=21 776)
Sexe					
Féminin	48,9	50,7	53,7	60,7	53,0
Masculin	51,1	49,3	46,3	39,3	47,0
Catégorie d'âge					
29 ans ou moins	32,8	34,4	35,2	42,3	34,6
30-44 ans	45,6	44,2	48,0	38,6	45,9
45 ans et plus	21,6	21,3	16,9	19,1	19,5
Niveau de scolarité					
Primaire et secondaire non complété	33,0	30,1	44,8	23,4	36,9
Secondaire complété	22,7	23,4	20,2	18,6	21,5
Formation professionnelle	10,6	11,6	8,5	12,6	9,8
Collégial	19,9	21,2	12,1	20,0	16,7
Universitaire	13,1	13,1	11,7	24,4	13,3
Autre	0,7	0,5	2,7	1,0	1,7
Famille monoparentale					
Non	90,5	92,0	74,7	93,5	83,2
Oui	9,5	8,0	25,3	6,5	16,8
Langue maternelle					
Français	90,4	91,1	81,1	88,1	85,9
Anglais	4,4	3,9	5,3	3,3	4,7
Autre	5,2	5,0	13,5	8,6	9,4
Présence cumulative à l'aide sociale depuis 1975					
Aucune présence	44,3	56,3	1,1*	66,3	30,1
De 1 à 11 mois	15,0	13,3	14,9	7,5	13,9
De 12 à 23 mois	9,4	8,0	9,6	4,6	8,8
De 24 à 47 mois	12,3	9,0	18,9	8,2	13,7
48 mois et plus	19,0	13,5	55,5	13,4	33,5
Région administrative					
Bas-Saint-Laurent	4,0	3,2	3,5	3,5	3,6
Saguenay—Lac-Saint-Jean	5,0	5,3	4,9	4,7	4,8
Québec	7,1	7,2	8,2	3,8	7,4
Mauricie	5,0	4,5	6,5	5,9	5,5
Estrie	4,0	4,4	3,7	5,7	4,0
Outaouais	3,4	3,4	4,3	3,8	3,9
Abitibi-Témiscamingue	2,2	2,3	2,2	2,2	2,2
Côte-Nord	2,2	2,4	1,8	1,8	2,0
Nord-du-Québec	0,2	0,1	0,3	0,1	0,2
Chaudière-Appalaches	4,7	4,1	3,2	7,0	4,2
Laval	3,3	3,3	2,8	2,2	3,0
Lanaudière	5,5	5,8	3,4	4,0	4,5
Laurentides	10,5	14,5	6,3	11,0	8,9
Montérégie	16,7	17,6	11,5	18,6	14,8
Centre-du-Québec	3,1	3,0	3,0	4,8	3,2
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	7,7	5,9	3,6	3,0	5,6
Montréal Banlieue	4,8	4,4	7,4	3,4	5,9
Montréal	10,5	8,8	23,2	14,4	16,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* N'était pas à l'aide le mois précédent la participation à une mesure active, mais y était le mois du début de la participation.

TABLEAU C
RÉPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS PAR CARACTÉRISTIQUE
SELON QU'ILS ONT MENÉ À TERME OU NON LEUR PARTICIPATION À UNE MESURE ACTIVE*

Caractéristiques	Personnes qui ont mené à terme		Personnes qui n'ont pas mené à terme		Total des participantes et participants	
	N	%	N	%	N	%
Catégorie d'âge						
29 ans ou moins	5 007	32,5	2 327	40,8	7 334	34,7
30 à 44 ans	7 209	46,7	2 460	43,1	9 669	45,8
45 ans ou plus	3 205	20,8	916	16,1	4 121	19,5
Total	15 421	100,0	5 703	100,0	21 124	100,0
Niveau de scolarité						
Primaire et secondaire non complété	5 368	35,0	2 378	41,9	7 746	36,8
Secondaire complété	3 421	22,3	1 118	19,7	4 539	21,6
Formation professionnelle	1 625	10,6	450	7,9	2 075	9,9
Collégial	2 660	17,3	862	15,2	3 522	16,7
Universitaire	2 029	13,2	760	13,4	2 789	13,3
Autre	243	1,6	107	1,9	350	1,7
Total	15 346	73,0	5 675	27,0	21 021	100,0
Famille monoparentale						
Oui	2 086	15,2	1 066	20,3	3 146	16,6
Non	11 616	84,8	4 190	79,7	15 806	83,4
Total	13 702	100,0	5 256	100,0	18 952	100,0
Participant·es et participant·s de l'assurance-emploi						
Oui	9 372	60,5	2 806	49,1	12 178	57,4
Non	6 125	39,5	2 914	50,9	9 039	42,6
Total	15 497	100,0	5 720	100,0	21 217	100,0
Prestataires de l'aide sociale						
Oui	7 453	48,1	3 274	57,2	10 727	50,6
Non	8 044	51,9	2 445	42,8	10 489	49,4
Total	15 497	100,0	5 719	100,0	21 216	100,0

* N'ont été retenues que les variables présentant une différence significative.

TABEAU D
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES À L'INSERTION EN EMPLOI

Caractéristiques	Participant·es et participants ayant eu au moins un emploi		Personnes qui n'ont pas été en emploi		Total	
	N	%	N	%	N	%
Sexe						
Femme	4 567	50,5	6 926	54,7	11 493	52,9
Homme	4 483	49,5	5 736	45,3	10 219	47,1
Total	9 050	100,0	12 662	100,0	21 712	100,0
Catégorie d'âge						
29 ans ou moins	3 247	36,1	4 240	33,6	7 487	34,6
30 à 44 ans	4 124	45,8	5 801	46,0	9 925	45,9
45 ans ou plus	1 633	18,1	2 571	20,4	4 204	19,5
Total	9 004	100,0	12 612	100,0	21 616	100,0
Niveau de scolarité						
Primaire ou secondaire non complété	2 567	28,6	5 381	42,9	7 948	36,9
Secondaire complété	1 836	20,4	2 786	22,2	4 622	21,5
Formation professionnelle*	1 095	12,2	1 021	8,2	2 116	9,8
Collégial*	1 808	20,1	1 798	14,4	3 606	16,8
Universitaire*	1 555	17,3	1 295	10,3	2 850	13,3
Autre	119	1,3	247	2,0	366	1,7
Total	8 980	100,0	12 528	100,0	21 508	100,0
Famille monoparentale						
Oui	1 018	12,9	2 240	19,5	3 258	16,8
Non	6 894	87,1	9 240	80,5	16 134	83,2
Total	7 912	100,0	11 480	100,0	19 392	100,0
Langue maternelle						
Français	7 910	87,8	10 643	84,5	18 553	85,9
Anglais	392	4,4	626	5,0	1 018	4,7
Autre langue	706	7,8	1 327	10,5	2 033	9,4
Total	9 008	100,0	12 596	100,0	21 604	100,0
Participant·es et participants de l'assurance-emploi						
Oui	5 716	63,2	6 707	53,0	12 423	57,2
Non	3 334	36,8	5 955	47,0	9 289	42,8
Total	9 050	100,0	12 662	100,0	21 712	100,0
Prestataires actifs de l'assurance-emploi						
Oui	3 103	34,3	3 333	26,3	6 436	29,6
Non	5 947	65,7	9 329	73,7	15 276	70,4
Total	9 050	100,0	12 662	100,0	21 712	100,0

TABLEAU D (SUITE)
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES À L'INSERTION EN EMPLOI

Caractéristiques	Participant·es et participants ayant eu au moins un emploi		Personnes qui n'ont pas été en emploi		Total	
	N	%	N	%	N	%
Prestataires de l'aide sociale						
Oui	3 738	41,3	7 252	57,3	10 990	50,6
Non	5 312	58,7	5 410	42,7	10 722	49,4
Total	9 050	100,0	12 662	100,0	21 712	100,0
Personnes sans soutien public du revenu**						
Oui	833	9,2	645	5,1	1 478	6,8
Non	8 217	90,8	12 017	94,9	20 234	93,2
Total	9 050	100,0	12 662	100,0	21 712	100,0
Présence cumulative à l'aide sociale depuis 1975						
Aucune présence	3 491	38,6	3 068	24,2	6 559	30,2
De 1 à 11 mois	1 351	14,9	1 665	13,1	3 016	13,9
De 12 à 23 mois	769	8,5	1 130	8,9	1 899	8,8
De 24 à 47 mois	1 174	13,0	1 791	14,2	2 965	13,7
De 48 à 119 mois	1 584	17,5	3 196	25,2	4 780	22,0
120 mois et plus	681	7,5	1 812	14,3	2 493	11,5
Total	9 050	100,0	12 662	100,0	21 712	100,0
Région administrative						
Bas-Saint-Laurent	335	3,7	455	3,6	790	3,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	414	4,6	621	4,9	1 035	4,8
Québec	593	6,5	1 008	8,0	1 601	7,4
Mauricie	442	4,9	767	6,0	1 209	5,5
Estrie	378	4,2	487	3,8	865	4,0
Outaouais	324	3,6	526	4,2	850	3,9
Abitibi-Témiscamingue	193	2,1	290	2,3	483	2,2
Côte-Nord	144	1,6	281	2,2	425	2,0
Nord-du-Québec	29	0,3	19	0,1	48	0,2
Chaudière-Appalaches	460	5,1	452	3,6	912	4,2
Laval	325	3,6	327	2,6	652	3,0
Lanaudière	421	4,6	561	4,4	982	4,5
Laurentides	909	10,0	1 017	8,0	1 926	8,9
Montréal	1 368	15,1	1 860	14,7	3 228	14,9
Centre-du-Québec	340	3,8	349	2,8	689	3,2
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	331	3,7	884	7,0	1 215	5,6
Montréal Banlieue	514	5,7	761	6,0	1 275	5,9
Montréal	1 530	16,9	1 997	15,8	3 527	16,2
TOTAL	9 050	100,0	12 662	100,0	21 712	100,0

* Formation complétée ou non.

** Différences statistiques non significatives.

TABLEAU E
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES À L'EMPLOI SUBVENTIONNÉ*

Caractéristiques	Emplois déclarés subventionnés		Emplois non-subventionnés		Total	
	N*	%	N	%	N	%
Catégorie d'âge						
29 ans ou moins	545	16,8	2 689	83,2	3 234	100,0
30 à 44 ans	788	19,2	3 318	80,8	4 106	100,0
45 ans et plus	360	22,3	1 253	77,7	1 613	100,0
Total	1 693	18,9	7 260	81,1	8 953	100,0
Niveau de scolarité						
Primaire ou secondaire non complété	479	18,9	2 062	81,1	2 541	100,0
Secondaire complété	323	17,7	1 507	82,3	1 830	100,0
Formation professionnelle	122	11,2	972	88,8	1 094	100,0
Collégial	360	20,0	1 436	80,0	1 796	100,0
Universitaire	369	23,8	1 181	76,2	1 550	100,0
Autre	18	15,7	99	84,3	117	100,0
Total	1 671	18,7	7 257	81,3	8 928	100,0
Type d'employeur						
Entreprise privée	615	10,7	5 107	89,3	5 722	100,0
Organisme communautaire	631	65,5	333	34,5	964	100,0
Organisme public/parapublic	262	18,3	1 167	81,7	1 429	100,0
Autre	60	17,6	281	82,4	341	100,0
Total	1 569	18,5	6 888	81,5	8 456	100,0
Mesures actives						
Soutien individuel à la formation	105	8,4	1 155	91,6	1 260	100,0
Projets de formation axés sur l'emploi	46	18,0	211	82,0	257	100,0
Achats de formation	116	11,3	904	88,7	1 020	100,0
Projets de préparation à l'emploi	221	22,8	747	77,2	968	100,0
Services d'aide à l'emploi	521	15,9	2 757	84,1	3 278	100,0
Subventions salariales	436	26,6	1 203	73,4	1 639	100,0
Soutien au travail autonome	45	24,4	140	75,6	185	100,0
Insertion sociale	204	51,9	189	48,1	393	100,0
Total	1 694	18,8	7 306	81,2	9 000	100,0
État de la participation						
Participation menée à terme	1 327	20,3	5 201	79,7	6 528	100,0
Participation interrompue	313	13,5	2 001	86,5	2 314	100,0
Total	1 640	18,5	7 202	81,5	8 842	100,0

* N'ont été retenues que les variations présentant une différence significative.

TABLEAU F
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES AUX PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS
AYANT DÉCLARÉ ÊTRE AUX ÉTUDES LORS DE L'ENQUÊTE*

Caractéristiques	Participant·es et participant·s aux études					
	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Sexe						
Femme	2 145	58,3	9 095	51,5	11 239	52,7
Homme	1 533	41,7	8 553	48,5	10 086	47,3
Total	3 678	100,0	17 648	100,0	21 325	100,0
Catégorie d'âge						
29 ans ou moins	1 656	45,5	5 690	32,3	7 346	34,6
30 à 44 ans	1 592	43,7	8 155	46,4	9 747	45,9
45 ans et plus	394	10,8	3 742	21,3	4 136	19,5
Total	3 642	100,0	17 587	100,0	21 230	100,0
Niveau de scolarité						
Primaire et secondaire non complété	1 387	37,8	6 428	36,8	7 815	36,9
Secondaire complété	934	25,5	3 608	20,6	4 543	21,5
Formation professionnelle	270	7,4	1 822	10,4	2 093	9,9
Collégial	618	16,9	2 929	16,8	3 548	16,8
Universitaire	389	10,6	2 418	13,8	2 806	13,3
Autre formation	66	1,8	282	1,6	348	1,6
Total	3 665	100,0	17 488	100,0	21 153	100,0
Famille monoparentale						
Oui	745	23,0	2 423	15,4	3 168	16,6
Non	2 501	77,0	13 362	84,6	15 863	83,4
Total	3 246	100,0	15 785	100,0	19 031	100,0
Langue maternelle						
Français	2 951	80,3	15 323	87,2	18 274	86,0
Anglais	211	5,7	787	4,5	998	4,7
Autre langue	513	14,0	1 452	8,3	1 965	9,3
Total	3 675	100,0	17 562	100,0	21 237	100,0
Personnes sans soutien public du revenu						
Oui	163	4,4	1 291	7,3	1 454	6,8
Non	3 515	95,6	16 357	92,7	19 871	93,2
Total	3 678	100,0	17 648	100,0	21 325	100,0
Participant·es et participant·s de l'assurance-emploi						
Oui	2 215	60,2	10 013	56,7	12 228	57,3
Non	1 463	39,8	7 635	43,3	9 098	42,7
Total	3 678	100,0	17 648	100,0	21 326	100,0
Prestataires actifs de l'assurance-emploi						
Oui	1 296	35,2	5 024	28,5	6 320	29,6
Non	2 382	64,8	12 624	71,5	15 006	70,4
Total	3 678	100,0	17 648	100,0	21 326	100,0

TABLEAU F (SUITE)
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES AUX PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS
AYANT DÉCLARÉ ÊTRE AUX ÉTUDES LORS DE L'ENQUÊTE

Caractéristiques	Participant·es et participant·s aux études					
	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Prestataires de l'aide sociale						
Oui	1 696	46,1	9 076	51,4	10 772	50,5
Non	1 982	53,9	8 572	48,6	10 554	49,5
Total	3 678	100,0	17 648	100,0	21 326	100,0
Présence cumulative à l'aide sociale depuis 1975						
Aucune présence	1 243	33,8	5 226	29,6	6 469	30,3
De 1 à 11 mois	548	14,9	2 397	13,6	2 945	13,8
De 12 à 23 mois	370	10,1	1 482	8,4	1 853	8,7
De 24 à 47 mois	538	14,6	2 378	13,5	2 916	13,7
De 48 à 119 mois	714	19,4	3 970	22,5	4 683	22,0
120 mois et plus	264	7,2	2 195	12,4	2 460	11,5
Total	3 678	100,0	17 648	100,0	21 326	100,0
Région administrative						
Bas-Saint-Laurent	79	2,1	702	4,0	780	3,7
Saguenay—Lac-Saint-Jean	215	5,9	812	4,6	1 027	4,8
Québec	298	8,1	1 277	7,2	1 576	7,4
Mauricie	176	4,8	1 013	5,7	1 190	5,6
Estrie	166	4,5	692	3,9	857	4,0
Outaouais	152	4,2	681	3,9	833	3,9
Abitibi-Témiscamingue	99	2,7	372	2,1	471	2,2
Côte-Nord	43	1,2	380	2,1	423	2,0
Nord-du-Québec	2	0,1	42	0,2	44	0,2
Chaudière-Appalaches	137	3,7	770	4,4	906	4,2
Laval	90	2,5	548	3,1	638	3,0
Lanaudière	196	5,3	778	4,4	974	4,6
Laurentides	239	6,5	1 652	9,4	1 891	8,9
Montérégie	662	18,0	2 495	14,1	3 157	14,8
Centre-du-Québec	94	2,5	585	3,3	679	3,2
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	60	1,6	1 145	6,5	1 205	5,6
Montréal Banlieue	262	7,1	1 986	5,6	1 247	5,9
Montréal	706	19,2	2 719	15,4	3 425	16,1
Total	3 678	100,0	17 648	100,0	21 326	100,0

* N'ont été retenues que les variables présentant une différence significative.

TABEAU G
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES AUX PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS
AYANT DÉBUTÉ OU NON UNE NOUVELLE MESURE OFFERTE PAR LEUR CLE
(AUTRE QU'UNE MESURE DE FORMATION)*

Caractéristiques	Débuté une nouvelle mesure depuis la fin de leur participation					
	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Catégorie d'âge						
29 ans ou moins	521	26,3	5 169	33,1	5 690	32,3
30 à 44 ans	1 040	52,5	7 115	45,6	8 155	46,4
45 ans et plus	420	21,2	3 322	21,3	3 742	21,3
Total	1 981	100,0	15 606	100,0	17 587	100,0
Niveau de scolarité						
Primaire et secondaire non complété	698	35,4	5 730	36,9	6 428	36,8
Secondaire complété	383	19,4	3 225	20,8	3 608	20,6
Formation professionnelle	141	7,1	1 682	10,8	1 822	10,4
Collégial	374	19,0	2 555	16,5	2 929	16,8
Universitaire	352	17,8	2 066	13,3	2 418	13,8
Autre formation	24	1,2	258	1,7	282	1,6
Total	1 972	100,0	15 516	100,0	17 488	100,0
Famille monoparentale						
Oui	339	18,9	2 084	14,9	2 423	15,4
Non	1 460	81,1	11 902	85,1	13 362	84,6
Total	1 799	100,0	13 986	100,0	15 785	100,0
Langue maternelle						
Français	1 687	85,2	13 637	87,5	15 323	87,2
Anglais	70	3,6	717	4,6	787	4,5
Autre langue	222	11,2	1 230	7,9	1 452	8,3
Total	1 979	100,0	15 583	100,0	17 562	100,0
Participants et participantes de l'assurance-emploi						
Oui	1 028	51,8	8 985	57,4	10 013	56,7
Non	957	48,2	6 679	42,6	7 635	43,3
Total	1 985	100,0	15 664	100,0	17 648	100,0
Prestataires actifs de l'assurance-emploi						
Oui	445	22,4	4 579	29,2	5 024	28,5
Non	1 539	77,6	11 084	70,8	12 624	71,5
Total	1 984	100,0	15 663	100,0	17 648	100,0
Prestataires de l'aide sociale						
Oui	1 238	62,4	7 838	50,0	9 076	51,4
Non	746	37,6	7 825	50,0	8 572	48,6
Total	1 984	100,0	15 663	100,0	17 648	100,0
Avoir mené à terme sa participation						
Oui	1 547	78,6	11 235	73,0	12 782	73,6
Non	422	21,4	4 167	27,0	4 588	26,4
Total	1 969	100,0	15 402	100,0	17 370	100,0
Présence cumulative à l'aide sociale depuis 1975						
Aucune présence	404	20,4	4 822	30,8	5 226	29,6
1 à 11 mois	270	13,6	2 127	13,6	2 397	13,6
12 à 23 mois	165	8,3	1 317	8,4	1 482	8,4
24 à 47 mois	334	16,8	2 044	13,0	2 378	13,5
48 à 119 mois	483	24,3	3 486	22,3	3 970	22,5
120 mois et plus	329	16,6	1 867	11,9	2 195	12,4
Total	1 984	100,0	15 663	100,0	17 648	100,0

* N'ont été retenues que les variables présentant une différence significative.

TABLEAU H
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES AUX PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS
AYANT DÉCLARÉ N'ÊTRE NI AUX ÉTUDES NI EN EMPLOI LORS DE L'ENQUÊTE

Caractéristiques	Participant ^{es} et participants ni aux études ni en emploi		Participant ^{es} et participants en emploi, aux études ou les deux		Total	
	N	%	N	%	N	%
Sexe						
Femme	5 024	51,3	6 449	54,3	11 493	53,0
Homme	4 782	48,7	5 427	45,7	10 219	47,0
Total	9 806	100,0	11 876	100,0	21 712	100,0
Catégorie d'âge						
29 ans ou moins	3 003	30,6	4 484	37,9	7 487	34,6
30 à 44 ans	4 594	46,8	5 332	45,2	9 925	45,9
45 ans et plus	2 210	22,5	1 994	16,9	4 204	19,5
Total	9 807	100,0	11 810	100,0	21 616	100,0
Niveau de scolarité						
Primaire ou secondaire non complété	4 363	44,9	3 585	30,4	7 948	36,9
Secondaire complété	2 054	21,1	2 568	21,8	4 622	21,5
Formation professionnelle	858	8,8	1 257	10,7	2 115	9,8
Collégial	1 294	13,3	2 312	19,6	3 606	16,8
Universitaire	973	10,0	1 876	15,9	2 849	13,3
Autre formation	178	1,8	189	1,6	367	1,7
Total	9 720	100,0	11 787	100,0	21 507	100,0
Participant^{es} et participant^{es} de l'assurance-emploi						
Oui	4 867	49,5	7 556	63,6	12 423	57,2
Non	4 958	50,5	4 331	36,4	9 289	42,8
Total	9 825	100,0	11 887	100,0	21 712	100,0
Prestataires actifs de l'assurance-emploi						
Oui	2 192	22,3	4 244	35,7	6 436	29,6
Non	7 633	77,7	7 643	64,3	15 276	70,4
Total	9 825	100,0	11 887	100,0	21 712	100,0
Prestataires de l'aide sociale						
Oui	6 204	63,1	4 786	40,3	10 990	50,6
Non	3 621	36,9	7 101	59,7	10 722	49,4
Total	9 825	100,0	11 887	100,0	21 712	100,0
Personnes sans soutien public du revenu						
Oui	521	5,3	957	8,1	1 478	6,8
Non	9 305	94,7	10 929	91,9	20 234	93,2
Total	9 826	100,0	11 886	100,0	21 712	100,0
Présence cumulative à l'aide sociale depuis 1975						
Aucune présence	1 949	19,8	4 610	38,8	6 559	30,2
De 1 à 11 mois	1 269	12,9	1 747	14,7	3 016	13,9
De 12 à 23 mois	823	8,4	1 076	9,0	1 899	8,7
De 24 à 47 mois	1 479	15,1	1 487	12,5	2 966	13,7
De 48 à 119 mois	2 677	27,2	2 103	17,7	4 780	22,0
120 mois et plus	1 628	16,6	864	7,3	2 492	11,5
Total	9 825	100,0	11 887	100,0	21 712	100,0

¹ Cette catégorie comprend également quelques personnes qui ont déclaré être dans une autre situation.

* N'ont été retenues que les variables présentant une différence significative.

TABLEAU I
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES AUX PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS
QUI SE SONT DÉCLARÉS OU NON À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI LORS DE L'ENQUÊTE*

Caractéristiques	Participant·es et participant·s à la recherche ou non d'un emploi					
	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Sexe						
Femme	3 944	47,6	3 240	62,5	7 184	53,3
Homme	4 350	52,4	1 945	37,5	6 295	46,7
Total	8 294	100,0	5 1854	100,0	13 479	100,0
Catégorie d'âge						
29 ans ou moins	2 626	31,8	1 995	38,7	4 621	34,4
30 à 44 ans	3 811	46,1	2 367	45,9	6 178	46,0
45 ans et plus	1 832	22,1	795	15,4	2 627	19,6
Total	8 269	100,0	5 157	100,0	13 426	100,0
Niveau de scolarité						
Primaire ou secondaire non complété	3 514	42,6	2 247	43,6	5 761	43,0
Secondaire complété	1 715	20,8	1 269	24,6	2 985	22,2
Formation professionnelle	731	8,9	374	7,3	1 105	8,2
Collégial	1 169	14,2	745	14,5	1 914	14,2
Universitaire	992	12,0	399	7,7	1 391	10,4
Autre formation	126	1,5	120	2,3	246	1,8
Total	8 247	100,0	5 154	100,0	13 402	100,0
Famille monoparentale *						
Oui	1 123	14,9	1 190	25,5	2 313	19,0
Non	6 403	85,1	3 486	74,5	9 889	81,0
Total	7 526	100,0	4 676	100,0	12 202	100,0
État de la participation						
Participation menée à terme	6 198	76,5	3 311	65,7	9 509	72,4
Participation non complétée	1 902	23,5	1 727	34,3	3 630	27,6
Total	8 100	100,0	5 038	100,0	13 139	100,0
Région administrative						
Bas-Saint-Laurent	360	4,3	136	2,6	496	3,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	404	4,9	280	5,4	684	5,1
Québec	648	7,8	397	7,7	1 045	7,7
Mauricie	501	6,0	264	5,1	765	5,7
Estrie	353	4,3	174	3,4	527	3,9
Outaouais	337	4,1	222	4,3	559	4,1
Abitibi-Témiscamingue	200	2,4	115	2,2	314	2,3
Côte-Nord	204	2,5	88	1,7	292	2,2
Nord-du-Québec	17	0,2	6	0,1	23	0,2
Chaudière-Appalaches	326	3,9	173	3,3	499	3,7
Laval	218	2,6	152	2,9	370	2,7
Lanaudière	304	3,7	280	5,4	584	4,3
Laurentides	673	8,1	429	8,3	1 102	8,2
Montérégie	1 022	12,3	786	15,2	1 808	13,4
Centre-du-Québec	254	3,1	136	2,6	390	2,9
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	694	8,4	261	5,0	955	7,1
Montréal Banlieue	491	5,9	342	6,6	833	6,2
Montréal	1 288	15,5	943	18,2	2 226	16,6
TOTAL	8 294	100,0	5184	100,0	13 472	100,0

* N'ont été retenues que les variables présentant une différence significative.

TABLEAU J
TAUX CUMULATIF D'INSERTION EN EMPLOI PAR MESURE ACTIVE,
SELON LE SEXE, LA CATÉGORIE D'ÂGE, LE NIVEAU
DE SCOLARITÉ ET LA MONOPARENTALITÉ¹

Caractéristiques	Soutien individuel à la formation	Projets de formations axés sur l'emploi	Achats de formation	Projets de préparation pour l'emploi	Total
	N = 3 876	N = 545	N = 1 937	N = 1 976	N = 9 050
Sexe					
Féminin	25,2	50,0	49,4	48,3	39,7
Masculin	43,0	45,2	56,8	52,7	43,9
Total	32,8	47,8*	52,9	50,0*	41,7
Catégorie d'âge					
29 ans ou moins	34,3	58,6	56,4	51,4	43,4
30-44 ans	29,2	45,9	55,1	47,3	41,5
45 ans et plus	39,7	41,3	44,5	53,8	38,8
Total	32,7*	47,8*	53,2	50,0	41,6
Niveau de scolarité					
Primaire et secondaire non complété	24,2	39,8	36,1	46,8	32,3
Secondaire complété	32,4	53,8	46,8	47,6	39,7
Formation professionnelle	51,6	52,5	66,4	49,9	51,8
Collégial	40,0	57,9	65,5	54,5	50,1
Universitaire	40,0	46,0	61,2	57,7	54,6
Autre	16,2	33,2	48,1	41,8	32,5
Total	33,1	47,5*	52,9	49,9*	41,7
Famille monoparentale					
Non	38,2	49,5	- **	52,2	42,7
Oui	16,5	39,7	-	44,9	31,2
Total	32,8	47,7*	-	50,7	40,8
Caractéristiques	Services d'aide à l'emploi	Subventions salariales	Soutien au travail autonome	Insertion sociale	Total
	N = 8 031	N = 3 836	N = 275	N = 1 316	N = 9 050
Sexe					
Féminin	40,6	46,3	59,0	30,7	39,7
Masculin	41,5	40,9	75,2	31,0	43,9
Total	41,0*	43,0	68,7	30,9*	41,7
Catégorie d'âge					
29 ans ou moins	41,9	50,3	68,9	34,2	43,4
30-44 ans	42,5	40,7	73,0	32,6	41,5
45 ans et plus	36,3	38,0	57,2	24,9	38,8
Total	41,0*	43,0	68,7*	30,9*	41,6
Niveau de scolarité					
Primaire et secondaire non complété	31,8	33,2	61,4	25,6	32,3
Secondaire complété	37,1	40,7	62,3	38,7	39,7
Formation professionnelle	48,6	54,3	50,3	32,4	51,8
Collégial	46,7	55,2	76,9	33,4	50,1
Universitaire	53,6	66,1	83,8	50,0	54,6
Autre	41,3	61,8	-	-	32,5
Total	41,1	42,8	68,7	31,3	41,7
Famille monoparentale					
Non	42,6	43,9	72,5	28,8	42,7
Oui	33,0	45,3	32,7	36,1	31,2
Total	41,1	44,0	68,7	30,2*	40,8

* Différences statistiques non significatives au seuil de 0,05.

** Données non disponibles.

¹ Le nombre de participantes et participants peut varier légèrement pour chacune des variables retenues étant donné la non-réponse à certaines questions.